

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Longueuil | 58227 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Sylvie Toupin, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Longueuil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 15 mai 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	40
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	41
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	42
Situation financière par organismes	43
Charges par objets	44
Fonds local d'investissement	45
Fonds local de solidarité	47
Excédent (déficit) accumulé	49
Avantages sociaux futurs	53

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	60
Analyse des charges consolidées	72

Renseignements financiers non consolidés ventilés par compétences

Compétences d'agglomération	
Renseignements financiers non consolidés audités	
Résultats détaillés	78
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	79
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	80
Charges par objets	81
Excédent (déficit) accumulé	82
Renseignements financiers non consolidés non audités	
Analyse des revenus	86
Analyse des charges sans amortissement	98
Compétences de nature locale	
Renseignements financiers non consolidés audités	
Résultats détaillés	102
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	103
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	104
Charges par objets	105
Excédent (déficit) accumulé	106
Renseignements financiers non consolidés non audités	
Analyse des revenus	110
Analyse des charges sans amortissement	122

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Rapport de l'auditeur indépendant et de la Vérificatrice générale

Aux membres du conseil municipal de la Ville de Longueuil et aux membres du conseil de l'agglomération de Longueuil

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Longueuil (la Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette), des gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les NCSP. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Ville pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l
CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A108263
Brossard, Québec, le 15 mai 2024

La vérificatrice générale de la Ville de Longueuil
Guylaine Séguin, CPA auditrice
Longueuil, Québec, le 15 mai 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	391 849 695	393 476 607	369 280 505
Compensations tenant lieu de taxes	2	19 279 445	17 571 386	18 126 284
Quotes-parts	3	212 955 923	212 471 212	200 937 528
Transferts	4	36 613 892	113 246 392	75 042 340
Services rendus	5	24 609 154	230 445 474	218 493 911
Imposition de droits	6	45 758 407	34 566 787	64 377 076
Amendes et pénalités	7	13 291 500	15 418 313	13 405 157
Revenus de placements de portefeuille	8	914 190	43 643	135 000
Autres revenus d'intérêts	9	9 971 963	18 065 537	8 911 102
Autres revenus	10	1 439 313	13 325 564	22 390 926
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	756 683 482	1 048 630 915	991 099 829
Charges				
Administration générale	14	92 988 182	83 821 824	81 778 436
Sécurité publique	15	197 159 739	197 178 316	188 890 836
Transport	16	195 228 896	419 372 449	391 674 888
Hygiène du milieu	17	123 524 440	128 026 238	118 146 267
Santé et bien-être	18	3 616 027	17 155 273	8 010 782
Aménagement, urbanisme et développement	19	30 191 020	34 531 847	41 105 436
Loisirs et culture	20	79 601 804	91 252 448	85 735 064
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	24 781 251	28 079 456	24 587 966
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	747 091 359	999 417 851	939 929 675
Excédent (déficit) de l'exercice	25	9 592 123	49 213 064	51 170 154
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		1 176 142 681	1 124 972 527
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		1 176 142 681	1 124 972 527
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		1 225 355 745	1 176 142 681

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	219 187 170	246 657 328
Débiteurs (note 5)	2	281 034 838	255 747 132
Prêts (note 6)	3	3 221 998	3 912 860
Placements de portefeuille (note 7)	4	1 413 684	10 057 085
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	504 857 690	516 374 405
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	14 500 316	13 258 203
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	213 917 529	197 493 312
Revenus reportés (note 11)	12	72 767 365	68 565 448
Dette à long terme (note 12)	13	793 882 805	777 997 413
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	82 479 900	88 633 500
Autres passifs (note 14)	15	19 411 111	7 265 614
	16	1 196 959 026	1 153 213 490
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(692 101 336)	(636 839 085)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 788 648 890	1 707 077 064
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	109 726 713	90 863 746
Stocks de fournitures	20	14 089 006	12 303 095
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	4 450 687	2 737 861
	23	1 916 915 296	1 812 981 766
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	1 224 813 960	1 176 142 681
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	1 225 355 745	1 176 142 681
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	(541 785)	
	27	1 224 813 960	1 176 142 681

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	9 592 123	49 213 064	51 170 154
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (296 524 000)(199 315 208)(121 591 642)
Produit de cession	3		413 935	1 365 858
Amortissement	4	82 611 856	113 400 240	107 215 659
(Gain) perte sur cession	5		1 100 894	(1 309 031)
Réduction de valeur / Reclassement	6		2 828 313	1 047 357
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(213 912 144)	(81 571 826)	(13 271 799)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(18 862 967)	1 756 931
Variation des stocks de fournitures	10		(1 785 911)	(2 079 628)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(1 712 826)	549 111
	13		(22 361 704)	226 414
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		(541 785)	
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(204 320 021)	(55 262 251)	38 124 769
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(636 839 085)	(674 963 854)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(636 839 085)	(674 963 854)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(692 101 336)	(636 839 085)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	(541 785)
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	(541 785)
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	(541 785)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	49 213 064	51 170 154
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	113 400 240	107 215 659
Autres			
▪ (Gain) perte sur cession d'immobilisations	3.1	1 100 894	(1 309 031)
▪ Réduction de valeur, dons, reclassement immobilisations	3.2	(566 855)	(2 281 886)
▪ Variation des instruments financiers dérivés	3.3	(541 785)	
	4	162 605 558	154 794 896
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(25 287 706)	(6 597 329)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	19 022 788	22 870 356
Revenus reportés	8	4 201 917	24 303 389
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(6 153 600)	25 190 561
Propriétés destinées à la revente	10	(18 862 967)	1 756 931
Stocks de fournitures	11	(1 785 909)	(2 079 628)
Autres actifs non financiers	12	(1 712 826)	549 111
	13	132 027 255	220 788 287
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(186 807 797)	(123 922 625)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	413 935	1 365 858
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(186 393 862)	(122 556 767)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(1 055 000)	4 656 900
Remboursement ou cession	20	2 180 543	6 496 614
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(1 356 599)	2 378
Cession	22	10 000 000	
	23	9 768 944	1 837 336
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	146 382 961	194 343 409
Remboursement de la dette à long terme	25	(130 458 538)	177 019 059
Variation nette des emprunts temporaires	26	1 242 113	13 258 203
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(39 031)	(113 203)
Autres			
▪	28.1		
	29	17 127 505	30 469 350
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(27 470 158)	130 538 206
Solde déjà établi	31	246 657 328	116 119 122
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	246 657 328	116 119 122
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	219 187 170	246 657 328

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Longueuil (ci-après « la Ville ») est un organisme municipal créé le 1er janvier 2002, en vertu de la *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais (L.Q.2000, c.56)*.

Suite à la *Loi sur la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités (L.Q.2003, c.14)*, les villes de Boucherville, Brossard, Saint-Lambert et Saint-Bruno-de-Montarville ont été reconstituées le 1er janvier 2006. Les municipalités résultant de cette réorganisation demeurent toutefois liées les unes aux autres, conformément à la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q. c.E-20.001)*.

La Ville est régie par la *Loi sur les cités et villes*.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 ainsi que la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S/O

a) Périmètre comptable

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable. Ces organismes sont : Société Rive et Parcs de Longueuil (SRPL), Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL), Réseau de transport de Longueuil (RTL) et Conseil des arts de Longueuil (CAL).

Les opérations réciproques entre l'agglomération et l'administration municipale, ainsi que les opérations entre les organismes du périmètre, ont été éliminées aux fins de la présentation des informations financières consolidées.

b) Partenariats

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) Comptabilité d'exercice

Base de présentation

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principaux éléments qui nécessitent l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont les revenus de taxation révisés non facturés, les droits de mutation non facturés, la durée de vie utile des immobilisations aux fins de l'amortissement, les hypothèses relatives à l'établissement de la charge et du passif au titre des avantages sociaux futurs ainsi que les provisions à l'égard des passifs, de la provision pour contestation d'évaluation, de la provision pour sites contaminés, l'évaluation de la juste valeur des produits dérivés, de la provision pour les obligations de mise hors services d'immobilisations et les réclamations en justice.

C) Actifs financiers

i) Trésorerie et équivalents de la trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et de placements temporaires.

D) Passifs

i) Passif au titre d'assainissement des sites contaminés

La Ville et le RTL comptabilisent un passif au poste Assainissement des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, qu'ils sont directement responsables ou qu'ils acceptent la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Au 31 décembre 2023, un montant de 6,0M\$ (7,3M\$ en 2022) est comptabilisé à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés.

ii) Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission et de refinancement de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

iii) Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

iiii) Revenus reportés

Les revenus reportés sont transférés aux revenus lorsque les critères de constatation sont satisfaits et lorsque les charges ou les dépenses sont également comptabilisées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

iiii) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville et ses organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville et ses organismes comptabilisent un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

i) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen pondéré ou l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés.

ii) Immobilisations

Amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Infrastructures et autres	10 à 40 ans
Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 à 20 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	3 à 20 ans

Les immobilisations en cours sont amorties dès leur mise en service.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

iii) Propriétés des destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût réel. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente d'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

F) Revenus**Constataion des revenus**

Les revenus de transferts sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, où les critères d'admissibilité ont été satisfaits et lorsqu'une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste "Revenus reportés".

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt du rôle de perception initial et spécial à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférents aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur.

Les revenus liés aux services rendus sont constatés à l'état consolidé des résultats lorsque les services sont rendus, qu'ils donnent lieu à une créance, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Conformément aux modalités de l'entente intervenue entre les parties, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023, les revenus provenant de l'ARTM correspondent à la rémunération prévue selon la prestation du service de transport collectif sur le territoire du RTL. Ils sont constatés sur la base des montants convenus entre les deux organismes selon les dépenses réelles du RTL.

Les autres revenus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les intérêts sur placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées et à payer en fin d'exercice par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux, qui est un régime interemployeur auquel participe la Ville, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes de retraite à prestations déterminées interemployeur, auxquels participe la Ville sans en être le promoteur, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs pour les régimes non capitalisés et selon la méthode de répartition des prestations constituées avec projection des salaires futurs pour les régimes capitalisés, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement de personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement prévu des actifs, ceux-ci sont évalués selon la valeur lissée au marché cinq ans pour la majorité (ou quasi-totalité) des régimes de retraite. La méthode utilisée par le RTL est basée sur la valeur au marché sur une période de trois ans.

Les gains et pertes actuariels, réalisés au cours d'un exercice ne sont généralement pas constatés immédiatement et ils sont amortis et constatés sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants à compter de l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal requiert la création de deux volets distincts, soit un volet pour le service postérieur au 31 décembre 2013 et un volet pour le service antérieur au 1er janvier 2014 pour les régimes capitalisés. Pour cette raison, la méthode d'évaluation de l'obligation du volet antérieur au 1er janvier 2014 des régimes capitalisés a été modifiée pour utiliser la méthode actuarielle de répartition des prestations projetées. La même méthode avait été appliquée à l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent, en tout ou en partie, de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'une affectation aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins fiscales.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes:

Mesures d'allégement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Avantages sociaux futurs :

- Pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes non capitalisés, l'excédent est inscrit aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir, la Ville n'a pas amorti cette somme au cours de 2023 comme l'amortissement n'est pas obligatoire. Le RTL a amorti partiellement cette somme au cours de 2023;
- Pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- À noter que cet allègement n'est plus permis (à compter de l'année financière 2020) pour les nouvelles modifications affectant le service passé;
- À titre de mesure d'allègement pour les écarts entre la charge et le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés. La différence entre les prestations/prime versées et la charge, lorsque positive, est amortie;
- À titre de mesure d'allègement consentis par le MAMH selon lequel la portion d'intérêt ainsi que celle d'amortissement relié aux pertes actuarielles de 2008 jusqu'à concurrence d'un maximum de 10% du plus élevé entre le passif et l'actif au 1er janvier 2009. Les montants ainsi transférés à l'égard des régimes de retraite à prestations déterminées capitalisés doivent être totalement amortis sur une période maximale correspondant à la DMERCA. Aucune méthode d'amortissement définie n'a présentement été déterminée;
- À titre de mesure d'allègement consentis par le MAMH afin qu'aux fins de taxation, la variation de la provision pour moins-value soit compensée par un gain ou une perte actuarielle.

Assainissement des sites contaminés :

Passif constaté sur la durée des travaux d'assainissement.

Financement à long terme des activités de fonctionnement au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce qu'ils soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiales des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Prêts

Les prêts, y compris les intérêts courus et à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux emprunteurs. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés aux résultats à la provision pour moins-values. L'organisme municipal évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut par type de prêt, en tenant compte des sûretés. Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation ou a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents sont inscrits aux revenus de l'exercice où ils seront recouvrés.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, l'organisme municipal tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles, la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué de fonds communs cotés sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état des résultats.

Dérivés

Le Réseau de transport de Longueuil a recours à des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de marchandises, pour réduire le risque lié aux fluctuations du prix du carburant. La politique du RTL consiste à ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier pour lequel une donnée est importante non observable a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur est classée au niveau le plus bas de la hiérarchie. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants:

Niveau 1

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix).

Niveau 3

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

J) Autres éléments

Excédent (déficit) de fonctionnement affecté

L'excédent (déficit) de fonctionnement affecté correspond à la partie du surplus dont l'utilisation est réservée par la Loi ou par des résolutions du conseil municipal à des fins précises.

Conformément à la *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais*, les surplus cumulés au 31 décembre 2001 des municipalités fusionnées sont au bénéfice des contribuables de ces dernières.

- Le fonds Développement immobilier servira au financement en totalité ou partiel du coût de la mise en œuvre du plan de développement immobilier.
- Le fonds Infrastructures et grands projets et le fonds Immobilisations permettront de régulariser le service de la dette par le financement partiel ou complet d'immobilisations municipales et le remboursement anticipé de la dette.
- Le fonds Statutaire permettra à l'administration de faire face à des charges imprévues. Le fonds sera utilisé uniquement pour des charges non récurrentes.
- Le fonds du Budget participatif permettra à la Ville de réserver une somme prédéterminée en vue d'offrir une participation citoyenne dans le cadre du processus budgétaire.
- Le fonds Contrôle de la dette servira au remboursement anticipé de la dette.
- Le fonds d'Amortissement pour le remboursement des obligations municipales permettra à la Ville de rembourser les obligations municipales émises pour le financement des régimes de retraite.
- Le fonds Développement social est destiné au financement des dépenses liées au développement social.
- Le fonds pour Fins communautaires est destiné au développement communautaire.
- Le fonds de Transition écologique est destiné à assurer la protection de l'environnement.

Réserves financières

- Le fonds Assurance a pour mission de protéger la sécurité financière de l'organisation en relation avec un sinistre résultant d'un dommage causé aux actifs de la Ville ou résultant de la responsabilité de celle-ci.
- Le fonds Eau potable est destiné au financement des dépenses en immobilisations liées à la réhabilitation et au remplacement des infrastructures.
- Le fonds Eaux usées sert au financement des dépenses en immobilisations liées à la réhabilitation et au remplacement des infrastructures.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Fonds réservés

En vertu de la charte de la Ville, certaines sommes perçues doivent être affectées à des comptes spéciaux et être utilisées à des fins spécifiques. L'utilisation de ces fonds est réservée notamment aux usages suivants:

- Le fonds réservé - Remembrement agricole est constitué de sommes d'argent perçues à même la surtaxe imposée pour le remembrement agricole afin de pourvoir aux charges liées à la remise en culture des terres en friches et ainsi développer les activités agricoles dans la zone décrétée.
- Le fonds réservé - Élection sert pour assumer les dépenses reliées aux élections municipales.
- Les fonds locaux d'investissement et de solidarité servent aux activités d'investissement dans toute entreprise en démarrage ou en expansion.
- La Ville et le RTL possèdent trois fonds de roulement dont le capital autorisé est fixé à 47,9 M\$. Les fonds de roulement servent principalement au financement de dépenses en immobilisations qui doivent être remboursées sur une période maximale de dix (10) ans. Au cours des dix (10) prochains exercices, la Ville et le RTL devront renflouer la partie utilisée qui a été établie à 28,8 M\$ au 31 décembre 2023.
- Les soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés sont constitués des excédents de financement réalisés par emprunt sur les dépenses effectuées. Ces soldes sont principalement affectés au financement de dépenses décrétées par règlement d'emprunt, au paiement des échéances annuelles pour le remboursement de l'emprunt et à la réduction du solde de l'emprunt lors de son refinancement.

Compétence d'agglomération

En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., chapitre E-20.001)*, la Ville exerce, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération sur l'ensemble du territoire formé par les villes liées. Les compétences portant sur l'évaluation municipale, le transport collectif des personnes, l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux, l'élimination et la valorisation des matières résiduelles, les cours d'eau, les services de police, de sécurité incendie, la cour municipale, le logement social et certains éléments du développement économique constituent les principales compétences d'agglomération.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale - obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

L'adoption de cette norme n'a aucune incidence sur le CAL, le DEL et le SRPL.

À compter du présent exercice, la Ville de Longueuil et le Réseau de transport de Longueuil ont adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville de Longueuil et le Réseau de transport de Longueuil comptabilisent un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de la mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandions s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville de Longueuil et le Réseau de transport de Longueuil qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville de Longueuil et le Réseau de transport de Longueuil doivent comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipal à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'évènement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

Pour le réseau de transport de Longueuil, ces nouvelles exigences n'ont eu aucune incidence sur les états financiers.

Pour la Ville de Longueuil, ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023
État des résultats	
Dépenses	
Amortissement	2 264 736 \$
Perte de valeur	2 820 712 \$
Charge de désactualisation	497 146 \$
Excédent de l'exercice	(5 582 594) \$
Conciliation à des fins fiscales	
Amortissement	2 264 736 \$
Perte de valeur	2 820 712 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	(497 146) \$
État de la situation financière	
Passif	
Passif au titre des OMHS	12 815 959 \$
Dette nette	(12 815 959) \$
Actifs non financiers	
Immobilisations	7 233 365 \$
Excédent accumulé	(5 582 594) \$
État de la variation de la dette nette	(12 815 959) \$

Adoption initiale - instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

L'adoption de cette norme n'a aucune incidence sur la Ville de Longueuil, le CAL, le DEL et le SRPL.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

À compter du présent exercice, le Réseau de transport de Longueuil a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets de ces normes sur les états financiers du RTL portent principalement sur la méthode de comptabilisation de sa dette à long terme et des instruments financiers dérivés ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et perte de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. L'impact de la nouvelle norme sur les états financiers se traduit par la comptabilisation d'une perte non-réalisée de 541 785 \$ à l'état des gains / pertes de réévaluation cumulés et un passif d'instruments financiers dérivés évalué à la juste valeur pour 541 785 \$ au 31 décembre 2023. À titre informatif, au 1er janvier 2023, le RTL détenait un actif d'instruments financiers dérivés dont la juste valeur était de 2 493 808 \$. Ce montant n'a pas été reflété dans les opérations de l'exercice à l'état des gains / pertes de réévaluation. Les gains / pertes réalisés dans l'exercice liés aux instruments financiers dérivés détenus au 1er janvier 2023 ont été comptabilisés à l'état des résultats de l'exercice en cours (Note 25).

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	219 187 170	246 657 328
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
▪			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	219 187 170	246 657 328
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	219 187 170	246 657 328
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	1 436 477	1 479 833
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	60 181 800	71 670 000

Note

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de moins de trois mois.

Les sommes affectées de 1.4 M\$ comprises dans la trésorerie sont composées de 1,3 M\$ du RTL à des fins de fonds d'assurance ainsi que de 0,1 M\$ de la Société Rive et Parcs de Longueuil aux fonds de prévoyance.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	19 771 833	20 080 817
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	36 515	29 483
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	171 551 265	152 140 966
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	48 139 510	40 174 410
Organismes municipaux	13	2 108 188	2 416 665
Autres			
▪ Cour municipale	14.1	7 341 948	7 494 779
▪ Autres	14.2	32 085 579	33 410 012
	15	281 034 838	255 747 132
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	93 801 072	84 804 405
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	93 801 072	84 804 405
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	13 742 936	12 737 603
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	52 233 047	41 153 800
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	7 344 188	9 133 258
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	61 992 640	55 440 018
Ministère de la Culture et des Communications	25	5 856 640	5 934 327
Autres ministères/organismes	26	44 124 750	40 479 563
	27	171 551 265	152 140 966

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 0,85 % à 5,30 % au 31 décembre 2023 (0,63 % à 4,72 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2043.

En vertu des ententes avec le gouvernement provincial, la Ville et le RTL, recevront sous forme de transferts, une compensation pour les intérêts qu'ils doivent assumer pour leur dettes.

Pour garantir les obligations de la Société d'économie mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS) inc. dans le cadre de la modification et de l'optimisation du Centre de traitement par biométhanisation, cette dernière a consenti à la Ville une hypothèque principale de 44 M\$ plus une hypothèque additionnelle de 15%, de quatrième rang. La Ville de Longueuil a cédé son 3ème rang en décembre 2023. Une aide financière 24,6 M\$ provenant du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage a été comptabilisée dans les débiteurs. Cette aide permet de couvrir la contribution de la Ville à la SÉMECS pour le Centre de traitement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		262 508
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ FLI (Fds local investissement)	30.1	3 218 864	3 631 099
▪ FLS (Fds local de solidarité)	30.2	3 134	19 253
	31	3 221 998	3 912 860
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	591 405	1 026 086

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	1 413 684	10 057 085
	35	1 413 684	10 057 085
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Les autres placements de portefeuille sont composés d'un dépôt à terme portant intérêts à des taux variant de 2,10% à 4,92% (2,10% au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en février 2024.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville et les organismes disposent de marges de crédit à demande auprès de différentes institutions bancaires et de Financement-Québec totalisant un maximum de 255,6 M\$. Le solde des emprunts est 14,5 M\$ (13,3 M\$ au 31 décembre 2022).

En vertu des ententes avec la Ville de Longueuil, un maximum de 75 M\$ peut être prélevé de l'institution bancaire en dollars canadiens à un taux variable fondé sur le taux préférentiel de 7,20% moins 0,95 % (6,45% moins 0,95% au 31 décembre 2022). Cette marge de crédit est non garantie et renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2023, l'emprunt bancaire est inutilisé par la Ville.

Le RTL dispose d'une marge de crédit d'exploitation d'un montant autorisé de 45 M\$ (45 M\$ au 31 décembre 2022), portant intérêt au taux de base de 7,20% (6,45% au 31 décembre 2022) et est renégociable annuellement. De plus, le RTL dispose d'une marge de crédit pour l'acquisition d'autobus d'un montant autorisé de 10 M\$ (10 M\$ au 31 décembre 2022), portant intérêt au taux de base de 7,20% (6,45% au 31 décembre 2022). Le solde des emprunts est de 0\$ au 31 décembre 2023 (4M \$ au 31 décembre 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le RTL dispose d'une marge de crédit auprès de Financement-Québec d'un montant autorisé de 134,1 M\$ (77,9M \$ au 31 décembre 2022) afin de financer à court terme la part subventionnée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec les projets d'investissement au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 %. Le solde de l'emprunt est de 14,5 M\$ au 31 décembre 2023 (9,3M \$ au 31 décembre 2022).

La marge de crédit de Société Rive et Parcs de Longueuil, d'un montant autorisé de 0,5 M\$, porte intérêt au taux préférentiel de 7,20% (6,70% au 31 décembre 2022) et est renégociable en décembre 2024. Une hypothèque mobilière de 2,5 M\$ grevant tous les biens mobiliers présents et futurs est affectée à la garantie de l'emprunt. Au 31 décembre 2023, l'emprunt bancaire est inutilisé.

10. Crédeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	73 441 252	71 006 822
Salaires et avantages sociaux	42	96 116 239	87 424 665
Dépôts et retenues de garantie	43	30 625 270	27 166 966
Provision pour contestations d'évaluation	44	267 088	649 247
Autres			
▪ Gouvernement du Canada	45.1	74 868	167 224
▪ Gouvernement du Québec	45.2	2 623 843	1 977 253
▪ Organisme municipaux	45.3	1 776 493	1 676 584
▪ Int. courus dette à long terme	45.4	7 128 243	6 089 802
▪ Autres passif et courus	45.5	1 864 233	1 334 749
	46	213 917 529	197 493 312

Note

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	1 972 660	1 843 262
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49	6 824 247	8 208 566
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	15 010 976	12 406 079
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58	1 117 402	1 205 634
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Milieux humides	60.1	1 716 775	4 384 909
▪ Transferts	60.2	40 234 560	36 094 927
▪ Autres	60.3	5 890 745	4 422 071
	61	72 767 365	68 565 448

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,05	5,33	2024	2043	62	781 292 066	763 940 206
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3,92	4,97	2024	2031	66	17 257 875	18 430 312
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	5,00	5,00			69	15 000	270 000
					70	798 564 941	782 640 518
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(4 682 136)	(4 643 105)
					72	793 882 805	777 997 413

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73	91 867 069		1 219 808	93 086 877
2025	74	82 222 067		1 269 188	83 491 255
2026	75	75 554 067		4 604 672	80 158 739
2027	76	85 420 619		1 565 498	86 986 117
2028	77	73 308 914		1 234 970	74 543 884
2029 et plus	78	372 919 332		7 378 737	380 298 069
	79	781 292 068		17 272 873	798 564 941
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	()
	81	781 292 068		17 272 873	798 564 941

Note

La Ville a émis des obligations envers les régimes de retraite (PL54) pour un montant cumulatif de 9 882 410 \$ (10 016 410 \$ au 31 décembre 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	20 007 200
		11 913 800
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(102 487 100)
		(100 547 300)
	84	(82 479 900)
		(88 633 500)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	37 105 800
		46 399 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	3 969 100
		6 549 400
Régimes à cotisations déterminées	87	144 400
		148 755
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89	538 974
		528 021
	90	41 758 274
		53 625 176

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestation déterminées du secteur municipal.

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement a donc été suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec confirmait à toutes fins utiles les jugements de la Cour supérieur du Québec tant en ce qui concerne les dispositions touchant les retraités que celles touchant les participants actifs. Bien que des demandes d'autorisations d'en appeler de ces décisions aient été logées auprès de la Cour suprême du Canada, cette dernière a indiqué, en date du 11 avril 2024, son refus d'entendre celle-ci.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Malgré ces récentes décisions, il importe de rappeler que la cause était scindée en deux parties distinctes: d'abord établir si les dispositions de la Loi sont constitutionnelles, ensuite établir les modalités réparatrices. Les jugements rendus à ce jour ne portent que sur la première partie. Une estimation des engagements supplémentaires relativement au rétablissement de l'indexation aux retraités pour les régimes visés a été effectuée. Cette estimation a été déterminée à partir des montants de réduction des passifs initiaux relatifs à la suspension des indexations, ajustés et accumulés selon les taux d'intérêts des évaluations actuarielles applicables par régime jusqu'au 31 décembre 2023 pour une valeur estimée de 49,5M\$ pour la Ville de Longueuil et de 15,3M\$ pour le RTL. Cette valeur est réduite des obligations implicites et de l'utilisation des gains/pertes non amortis.

La Ville et le Réseau de transport de Longueuil participent à 10 régimes de retraite qui sont visés par la Loi.

L'effet sur les modalités de partage du service courant et du fonds de stabilisation a été appliqué conformément aux dispositions de la Loi et aux ententes conclues.

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92	6 053 367	7 265 614
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	12 815 959	
Autres			
▪ Instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur	94.1	541 785	
	95	19 411 111	7 265 614
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97	12 318 813	
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99	497 146	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	12 815 959	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'organisme municipal concernent principalement les bassins et les incinérateurs, l'amiante dans les bâtiments et les conduits ainsi que les réservoirs.

Principales hypothèses utilisées:

Le désamiantage des bâtiments dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 32.5 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	4,04 %
Période d'actualisation*	De 1 an à 100 ans
Taux d'inflation	2,67 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 15,5 M \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	265 661 902	12 012 330	3 264 662	274 409 570
Eaux usées	103	570 332 346	19 497 235	186 732	589 642 849
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	648 401 304	27 122 872	6 051 523	669 472 653
Autres					
▪ Parcs et terrains de jeux	105.1	167 262 695	11 494 048	113 881	178 642 862
▪ Autres infras	105.2	125 619 760	11 262 671	274 497	136 607 934
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	459 735 003	26 544 415	97 312	486 182 106
Améliorations locatives	108	1 257 634	88 992	100 000	1 246 626
Véhicules	109	396 758 699	21 033 987	28 573 853	389 218 833
Ameublement et équipement de bureau	110	80 558 766	6 970 710	3 813 278	83 716 198
Machinerie, outillage et équipement divers	111	37 780 160	3 294 579	1 009 497	40 065 242
Terrains	112	77 498 252	6 667 771	2 849 313	81 316 710
Autres	113	23 524 757	2 473 069		25 997 826
	114	2 854 391 278	148 462 679	46 334 548	2 956 519 409
Immobilisations en cours	115	93 351 352	50 852 529		144 203 881
	116	2 947 742 630	199 315 208	46 334 548	3 100 723 290
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	83 414 190	9 075 391	3 264 662	89 224 919
Eaux usées	118	317 051 816	16 466 891	186 732	333 331 975
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	256 541 856	23 684 280	6 051 523	274 174 613
Autres					
▪ Parcs et terrains de jeux	120.1	56 124 089	8 156 703	113 881	64 166 911
▪ Autres infras	120.2	42 612 726	4 717 393	274 497	47 055 622
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	223 143 903	14 904 578	97 312	237 951 169
Améliorations locatives	123	732 238	79 498	100 000	711 736
Véhicules	124	185 851 115	24 440 373	27 098 495	183 192 993
Ameublement et équipement de bureau	125	53 968 918	7 556 035	3 809 588	57 715 365
Machinerie, outillage et équipement divers	126	16 510 844	2 956 174	994 716	18 472 302
Autres	127	4 713 871	1 362 924		6 076 795
	128	1 240 665 566	113 400 240	41 991 406	1 312 074 400
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	1 707 077 064			1 788 648 890
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note

La Ville et les organismes qu'elle contrôle ont acquis des immobilisations dont un solde de 44 461 452 \$ au 31 décembre 2023 (34 914 528 \$ au 31 décembre 2022) est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

De plus, la Ville a reçu des immobilisations sous forme de dons, de la part des promoteurs dont la juste valeur marchande s'élève à 2 960 487\$ au 31 décembre 2023 (2 946 676\$ au 31 décembre 2022). Ces transactions sont sans effet sur la trésorerie.

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	63 209 270	70 846 827
Immeubles industriels municipaux	134	46 167 710	19 676 635
Autres	135	349 733	340 284
	136	109 726 713	90 863 746
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	109 726 713	90 863 746

Note

Le produit de cession des propriétés destinées à la revente constaté au cours de l'exercice s'établit à 1,2 M\$, le gain afférent à ces dispositions est de 1,2 M\$.

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	4 450 687	2 737 861
Autres			
▪	145.1		
	146	4 450 687	2 737 861

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

19. Obligations contractuelles

La Ville et les organismes qu'elle contrôle se sont engagés par des contrats d'entretien ménager, d'enlèvement de la neige, de déblaiement des stationnements, d'enlèvement des ordures, de service animalier et d'entretien d'éléments d'aménagement, des parcs et des espaces de verdure et autres contrats, échéant jusqu'en 2046, à verser une somme totale de 869,5 M\$ durant cette période. Les engagements de la Ville comprennent pour 8 M\$ d'opérations avec ses organismes contrôlés.

(en millions de dollars)

	Ville de Longueuil	Organismes contrôlés	Total
2024	287,0	64,3	351,3
2025	117,2	50,5	167,7
2026	71,3	32,9	104,2
2027	53,0	42,5	95,5
2028	38,9	14,0	52,9
2029 et plus	96,3	1,6	97,9
	<u>663,7</u>	<u>205,8</u>	<u>869,5</u>

De plus, la Ville et les organismes contrôlés se sont engagés par des contrats pour les projets d'infrastructures et d'immobilisations pour un montant de 206,8 M\$. Ces engagements seront dépensés au cours des années 2024 à 2026.

20. Droits contractuels

La Ville a conclu des contrats de location de locaux échéant à différentes dates jusqu'en 2030, prévoyant la perception de loyers totalisant 8,6 M\$. Les revenus de location à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 1,4 M\$ en 2024, à 1,3 M\$ en 2025, à 1,2 M\$ en 2026, à 1,2 M\$ en 2027 et à 3,5 M\$ pour les années 2028 et suivantes.

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 17,3 M\$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions est de 2,1 M\$ en 2024, 1,9 M\$ en 2025, 1,7 M\$ en 2026, 1,6 M\$ en 2027, 1,4 M\$ en 2028 et 8,6 M\$ pour les années 2029 et suivantes.

Dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023, le gouvernement du Québec s'est engagé à verser une somme de 115,5 M\$ répartis sur cinq ans pour des travaux d'infrastructures. À la date des états financiers, la Ville évalue la programmation des travaux à effectuer. Au 31 décembre 2023, un montant cumulé de 92,5 M\$ de revenu a été confirmé par le ministère. Le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 a été prolongé jusqu'en 2024.

La Ville a conclu des ententes pour des services de prêts de personnel policier ainsi que d'autres ententes diverses échéant à différentes dates jusqu'en 2028 totalisant 13,6 M\$. Les revenus à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 5,5 M\$ en 2024, 3,9 M\$ en 2025, à 3,0 M\$ en 2026, à 1,0 M\$ en 2027 et à 0,2 M\$ en 2028.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le RTL a conclu, en 2019, un contrat de vente et de gestion d'espaces publicitaires échéant en 2028, prévoyant la perception de revenus, pour les années restantes au contrat, d'un montant minimal de 8,5 M\$. Les revenus de publicités minimum à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 1,6 M\$ en 2024, à 1,7 M\$ en 2025, à 1,6 M\$ en 2026, à 1,8 M\$ en 2027 et à 1,8 M\$ en 2028.

De plus, l'acquisition d'autobus du RTL pourra faire l'objet de subventions variant entre 60% et 95%, pour un total estimé de 47,3M\$, sous réserve de l'admissibilité des projets. L'échéancier prévu de ces subventions est de 25,2M\$ en 2024, 13,8M\$ en 2025 et 14,5M\$ en 2026.

Le DEL a conclu des ententes échéant à diverses dates jusqu'en 2025 pour des paiements de transfert des gouvernements du Canada et du Québec ainsi que des partenaires privés et organismes totalisant 1,8 M\$ pour plusieurs projets. Les encaissements des paiements de transfert prévus pour les prochains exercices s'élèvent à 1,6 M\$ en 2024 et à 0,2 M\$ en 2025.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O

B) Auto-assurance

La Ville et les organismes assument une responsabilité à l'égard de certains litiges ou dommages. À cette fin, un surplus affecté de 1,3 M\$ pour le RTL et une réserve financière de 3,8 M\$ pour la Ville ont été créés. Ceux-ci s'élèvent à 5,1 M\$ au 31 décembre 2023.

C) Poursuites

Les réclamations pendantes contre la Ville s'élèvent à environ 76,3 M\$. Il est pour le moment impossible de déterminer le dénouement de ces réclamations. La Ville en conteste le bien-fondé. Une provision jugée raisonnable a été comptabilisée aux livres. Le cas échéant, tout paiement pouvant résulter de ces réclamations pourra faire l'objet de financement à long terme, de financement par une réserve financière ou de financement par l'excédent non affecté.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

D) Autres

Environnement

La Ville a décidé de faire une utilisation restreinte de certains terrains présentant un niveau de contamination acceptable pour leur usage actuel. Toutefois, si la Ville décidait de changer l'usage de ces terrains, elle devrait d'abord procéder à leur décontamination. Les frais de décontamination seraient alors comptabilisés dans les charges dans l'exercice financier où le changement d'usage aurait eu lieu ou comptabilisés au coût du terrain vendu.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé est constitué de la combinaison du budget non consolidé adopté par la Ville et des budgets adoptés par les principaux organismes contrôlés, après élimination des opérations réciproques. Une comparaison avec le budget non consolidé, adopté en décembre 2022 par le conseil d'agglomération et en décembre 2022 par le conseil municipal, est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

25. Instruments financiers

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les instruments financiers dérivés.

La Ville de Longueuil, le CAL, le DEL et le SRPL ne possèdent pas de fonds communs cotés sur le marché et d'instruments financiers dérivés.

Les instruments financiers du Réseau de transport de Longueuil qui sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les instruments financiers dérivés, qui consistent en des contrats de swap de marchandises convenus avec d'importantes institutions financières pour se protéger en partie des fluctuations du prix du carburant. La politique du Réseau consiste à ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Pour établir la juste valeur des instruments financiers dérivés, le Réseau a appliqué des techniques d'évaluation basé sur la juste valeur fournie par les banques, d'après les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Cette évaluation est classée au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Pour tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, il n'y a aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville de Longueuil et ses organismes sont exposés à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville de Longueuil et ses organismes sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation et de carburant, des taxes et tenants lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux prêts, aux placements de portefeuille, aux dérivés et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Ville de Longueuil et ses organismes au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation et de carburant, les mutations et les amendes et pénalités est réduit, puisque la Ville de Longueuil et ses organismes évaluent régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville de Longueuil et ses organismes contrôlés ne détiennent aucun actif en garantie des débiteurs.

En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville de Longueuil et ses organismes croient que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime.

Les débiteurs de la Ville de Longueuil et ses organismes totalisent 281 M\$ au 31 décembre 2023 (256 M\$ au 31 décembre 2022) de ce montant, 13,7 M\$ est comptabilisé comme provision pour créances douteuses (12,7 M\$ au 31 décembre 2022).

Les sommes à recevoir du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec représentent 78% des débiteurs au 31 décembre 2023 (75% au 31 décembre 2022). Le risque de crédit associé à ces montants à recevoir est faible puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La Ville de Longueuil et ses organismes établissent la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Ils enregistrent une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. La Ville de Longueuil et ses organismes sont d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

La Ville de Longueuil détient des prêts via les FLI et FLS par contre ne détient pas de placement de portefeuille constitués de fonds communs cotés sur un marché actif ni de dérivés. Le RTL détient des instruments financiers dérivés. Le CAL, le DEL et le SRPL ne détiennent pas de prêts, de placement de portefeuille constitués de fonds communs cotés sur un marché actif ni de dérivés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-values, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit. La Ville de Longueuil estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées. À la date de mise au point définitive des états financiers, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-values est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte. Des sûretés et des cautions atténuent le risque de crédit des prêts et sont intégrés dans l'évaluation de la provision pour moins-value. Les variations de la provision pour moins-value sur les prêts sont présentées à la note 6.

Placement de portefeuille

L'organisme municipal atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. L'organisme municipal considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Dérivés

Les instruments financiers dérivés comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. L'organisme municipal réduit ce risque en traitant avec des institutions financières reconnues.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville de Longueuil et ses organismes éprouvent des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville de Longueuil et ses organismes gèrent ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville de Longueuil et ses organismes établissent des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations. Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

					2023
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunts temporaires	14 500 316	—	—	—	14 500 316
Créditeurs et charges à payer	213 902 970	14 559	—	—	213 917 529
Dettes à long terme	93 086 875	250 636 111	130 703 489	324 138 464	798 564 939
Autres passifs	1 268 446	8 234 794	4 185 466	5 722 405	19 411 111
Solde à la fin	322 758 607	258 885 464	134 888 955	329 860 869	1 046 393 895

					2022
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunts temporaires	13 258 203	—	—	—	13 258 203
Créditeurs et charges à payer	197 493 317	—	—	—	197 493 317
Dettes à long terme	98 155 337	291 090 411	132 154 770	261 239 996	782 640 514
Autres passifs	1 728 000	5 537 614	—	—	7 265 614
Solde à la fin	310 634 857	296 628 025	132 154 770	261 239 996	1 000 657 648

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif et passif financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. Considérant la nature de ses activités, la Ville de Longueuil et ses organismes sont exposés au risque de taux d'intérêt et au risque de prix.

Au 31 décembre 2023, le Réseau de transport de Longueuil possède des contrats d'achat à terme échéant de 2024 à 2025 pour une quantité totale de référence de 10 860 000 litres dont la valeur au marché est négative pour - 541 785 \$ (au 31 décembre 2022, le Réseau possédait des contrats d'achat à terme échéant de 2023 à 2024 pour une quantité totale de référence de 13 500 000 litres dont la valeur au marché était de 2,5 M\$).

Les gains et pertes réalisés qui y sont reliés sont constatés à l'état des résultats en contrepartie de la charge sur le carburant. Un gain de 1,6 M\$ a été constaté au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (gain de 4,2 M\$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022). La variation de la juste valeur non réalisée de ces instruments est constatée à l'état des gains et des pertes de réévaluation. Une perte non réalisée pour 541 785 \$ a été comptabilisée durant l'exercice 2023 à l'état des gains et des pertes de réévaluation.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville de Longueuil et ses organismes est attribuable à ses passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des passifs financiers, mais comme la Ville de Longueuil et ses organismes prévoient rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

Le Réseau de transport de Longueuil est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable
	\$	\$
Actif financiers		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	—	219 187 172
Prêts	3 221 998	—
Placements de portefeuille	1 413 684	—
Passif financiers		
Emprunts temporaires	—	14 500 316
Dette à long terme	798 564 939	—
Solde à la fin	803 200 621	233 687 488

	2022	
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable
	\$	\$
Actif financiers		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	—	246 657 328
Prêts	3 912 860	—
Placements de portefeuille	57 085	—
Passif financiers		
Emprunts temporaires	—	13 258 203
Dette à long terme	782 640 514	—
Solde à la fin	786 610 459	259 915 531

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	369 298 077	391 849 695	394 757 078			393 476 607
Compensations tenant lieu de taxes	2	18 577 463	19 279 445	18 077 893			17 571 386
Quotes-parts	3	200 937 528	212 955 923	212 471 212			212 471 212
Transferts	4	30 327 965	18 760 492	42 891 715		10 417 479	47 370 018
Services rendus	5	21 551 194	24 609 154	18 527 249		213 645 749	230 445 474
Imposition de droits	6	64 377 076	45 758 407	34 566 787			34 566 787
Amendes et pénalités	7	13 405 157	13 291 500	15 418 313			15 418 313
Revenus de placements de portefeuille	8	135 000	914 190	43 643			43 643
Autres revenus d'intérêts	9	8 876 461	9 971 963	17 994 462		71 075	18 065 537
Autres revenus	10	17 612 097	1 439 313	3 337 323		4 427 347	7 071 833
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	745 098 018	738 830 082	758 085 675		228 561 650	976 500 810
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	33 213 454	17 853 400	46 006 762		19 869 612	65 876 374
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	3 425 595		3 171 356			3 171 356
Autres	18	100 540		3 082 375			3 082 375
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	36 739 589	17 853 400	52 260 493		19 869 612	72 130 105
	22	781 837 607	756 683 482	810 346 168		248 431 262	1 048 630 915
Charges							
Administration générale	23	77 613 188	88 583 725	79 668 659	4 213 665		83 821 824
Sécurité publique	24	181 894 416	189 645 223	189 366 531	7 815 286		197 178 316
Transport	25	153 109 312	165 648 843	169 229 005	30 258 651	222 064 613	419 372 449
Hygiène du milieu	26	90 686 507	95 650 713	98 214 945	29 811 293		128 026 238
Santé et bien-être	27	8 010 782	3 616 027	17 155 273			17 155 273
Aménagement, urbanisme et développement	28	36 237 731	29 676 636	29 550 257	520 955	8 729 242	34 531 847
Loisirs et culture	29	65 506 901	66 877 085	69 596 064	13 979 284	11 344 966	91 252 448
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	21 925 765	24 781 251	24 218 558		3 860 898	28 079 456
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	79 968 363	82 611 856	86 599 134	86 599 134		
	34	714 952 965	747 091 359	763 598 426		245 999 719	999 417 851
Excédent (déficit) de l'exercice	35	66 884 642	9 592 123	46 747 742		2 431 543	49 213 064

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	66 884 642	9 592 123	46 747 742	49 213 064
Moins : revenus d'investissement	2 (36 739 589)	17 853 400)	52 260 493)	72 130 105)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	30 145 053	(8 261 277)	(5 512 751)	(22 917 041)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	79 968 363	82 611 856	86 599 134	113 400 240
Produit de cession	5	1 270 426		169 686	413 935
(Gain) perte sur cession	6	(1 222 114)		124 662	1 100 894
Réduction de valeur / Reclassement	7	1 047 357		2 828 313	2 828 313
	8	81 064 032	82 611 856	89 721 795	117 743 382
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9	5 957 898		8 960	8 960
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11	5 957 898		8 960	8 960
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12	6 496 614		2 180 543	2 180 543
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	(382 567)		(434 681)	(434 681)
	15	6 114 047		1 745 862	1 745 862
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	20 648 827	698 810	4 117 117	4 117 117
Remboursement de la dette à long terme	17 (82 218 560)	64 951 520)	64 768 708)	70 675 632)
	18	(61 569 733)	(64 252 710)	(60 651 591)	(66 558 515)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (35 034 137)	11 915 647)	25 860 124)	26 439 327)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	991 192	9 120 428	922 686	922 686
Excédent de fonctionnement affecté	21	18 266 444	1 971 912	12 217 920	12 217 920
Réserves financières et fonds réservés	22	(15 139 452)	(10 320 927)	(10 715 451)	(10 729 625)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	5 687 108	1 046 365	13 046 271	9 575 582
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(25 228 845)	(10 097 869)	(10 388 698)	(14 452 764)
	26	6 337 399	8 261 277	20 436 328	38 486 925
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	36 482 452		14 923 577	15 569 884

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	36 739 589	52 260 493	19 869 612	72 130 105
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (5 459 537)(6 931 130)()	(6 931 130)
Sécurité publique	3 (10 331 906)(29 181 686)()	(29 181 686)
Transport	4 (30 914 080)(45 398 774)(36 904 516)((82 303 290)
Hygiène du milieu	5 (23 231 548)(39 931 939)()	(39 931 939)
Santé et bien-être	6 ()))	()
Aménagement, urbanisme et développement	7 (1 133 091)(3 068 031)(84 380)((3 152 411)
Loisirs et culture	8 (21 595 679)(37 391 405)(423 347)((37 814 752)
Réseau d'électricité	9 ()))	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))	()
	11 (92 665 841)(161 902 965)(37 412 243)((199 315 208)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (4 200 967)(18 871 928)()	(18 871 928)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (4 656 900)(1 055 000)()	(1 055 000)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	78 986 939	55 027 289	14 927 500	69 954 789
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	35 034 137	25 860 124	579 203	26 439 327
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17	9 313 152	21 463 737		21 463 737
Réserves financières et fonds réservés	18	13 917 435	12 815 797		12 815 797
	19	58 264 724	60 139 658	579 203	60 718 861
	20	35 727 955	(66 662 946)	(21 905 540)	(88 568 486)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	72 467 544	(14 402 453)	(2 035 928)	(16 438 381)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	235 449 603	203 812 034	15 375 136	219 187 170
Débiteurs (note 5)	2	174 200 227	198 981 586	84 096 389	281 034 838
Prêts (note 6)	3	3 912 860	3 221 998		3 221 998
Placements de portefeuille (note 7)	4	10 000 000		1 413 684	1 413 684
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	423 562 690	406 015 618	100 885 209	504 857 690
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10			14 500 316	14 500 316
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	153 217 469	166 499 587	49 461 079	213 917 529
Revenus reportés (note 11)	12	58 078 732	62 312 626	10 604 739	72 767 365
Dettes à long terme (note 12)	13	697 223 350	700 095 859	93 786 946	793 882 805
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	84 641 100	81 560 100	919 800	82 479 900
Autres passifs (note 14)	15	6 780 614	18 384 326	1 026 785	19 411 111
	16	999 941 265	1 028 852 498	170 299 665	1 196 959 026
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(576 378 575)	(622 836 880)	(69 414 456)	(692 101 336)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 399 447 977	1 471 629 147	317 357 534	1 788 648 890
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	90 863 746	109 726 713		109 726 713
Stocks de fournitures	20	4 142 250	4 801 630	9 287 376	14 089 006
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 488 356	2 990 884	1 459 803	4 450 687
	23	1 495 942 329	1 589 148 374	328 104 713	1 916 915 296
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	49 691 860	54 726 948	(1 278 658)	53 332 024
Excédent de fonctionnement affecté	25	127 305 933	101 809 646	4 953 151	106 762 797
Réserves financières et fonds réservés	26	29 810 378	30 772 761	7 203 742	37 976 503
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(189 194 207)	(202 026 509)	(1 198 630)	(203 225 139)
Financement des investissements en cours	28	5 406 924	(11 277 823)	(17 112 409)	(28 123 966)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	896 542 866	992 306 471	266 664 846	1 258 633 526
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30			(541 785)	(541 785)
	31	919 563 754	966 311 494	258 690 257	1 224 813 960
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1		161 676	149 960
Autre	2	257 882 785	263 620 407	373 342 776
			373 342 776	349 462 421
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3		38 324	41 016
Autres	4	77 432 203	70 425 743	99 051 312
			99 051 312	103 696 695
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	120 000	32 903	32 901
Autres biens et services	8	179 626 439	186 666 414	261 492 828
			261 492 828	233 743 643
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	19 249 036	19 342 268	22 240 364
D'autres organismes municipaux	10		10 448	10 449
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	1 243 085	1 675 190	1 675 661
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	4 289 130	3 190 652	4 152 982
			4 152 982	4 620 926
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	103 663 011	101 216 560	101 216 560
Transferts	15	5 521 174	5 070 044	277 097
Autres	16			
Autres				
Transferts	17	6 278 843	21 063 882	17 639 899
Autres	18			
			17 639 899	13 811 931
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	82 611 856	86 599 133	113 400 239
Actifs incorporels achetés	20			107 215 659
Autres				
Autres	21.1	9 173 797	1 359 324	1 359 325
Moins valeur immobilisations	21.2		2 828 313	2 828 313
Désactualisation	21.3		497 145	497 145
	22	747 091 359	763 598 426	999 417 851
			999 417 851	939 929 675

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	140 518	69 949
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	203 698	217 143
Autres revenus	3	15 774	2 212 353
	4	359 990	2 499 445
Charges			
Créances douteuses sur prêts et placements de portefeuille			
Radiation	5		208 853
Variation de la provision pour moins-value	6	(209 951)	(280 883)
Autres créances douteuses	7		
	8	(209 951)	(72 030)
Autres charges	9	22 566	2 205 370
	10	(187 385)	2 133 340
Excédent (déficit) de l'exercice	11	547 375	366 105
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	5 503 494	4 565 256
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14	42 735	8 775
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	3 804 727	4 650 104
Provision pour moins-value	16	(585 863)	(1 019 005)
	17	3 218 864	3 631 099
	18	8 765 093	8 205 130
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	19	18 537	5 949
Revenus reportés	20		
Dette à long terme	21	8 659 745	8 659 745
	22	8 678 282	8 665 694
Solde du Fonds local d'investissement	23	86 811	(460 564)
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	24	5 503 494	4 565 256
Supportant les engagements de prêts	25		
Supportant les garanties de prêts	26		
	27	5 503 494	4 565 256
Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu			
	2023	2022	
Prêts (6% à 12,2%), échéant entre 2024 et 2030	3 804 727 \$	4 650 104 \$	
Provision pour perte	(585 863) \$	(1 019 005)	
	3 218 864 \$	3 631 099 \$	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le cumul des prêts et débiteurs depuis la création, en 2000, est de 34,5 M\$ incluant 17,3 M\$ pour le volet PAUPME. Ceux octroyés en 2023 s'élèvent à 1 055 000 \$ incluant 0 \$ pour le volet PAUPME.

Les montants à recevoir au cours des prochaines années sont:

2024	1 402 959 \$
2025	1 099 926 \$
2026	720 406 \$
2027	326 658 \$
2028	186 657 \$
2029	34 349 \$
2030	<u>33 772 \$</u>
	3 804 727 \$

Note sur la dette à long terme

Emprunt au gouvernement du Québec, sans intérêt, consenti pour l'établissement d'un fonds local d'investissement, remboursable à partir de juin 2026.

Emprunt au gouvernement du Québec, sans intérêt, consenti pour l'établissement d'une aide d'urgence aux PME, remboursable en un versement le 31 mars 2030.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

2026	3 284 103 \$
2027	683 517 \$
2028	316 652 \$
2029	186 657 \$
2030	4 155 045 \$
2031	<u>33 771 \$</u>
	8 659 745 \$

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	1	
Revenus sur les prêts aux entreprises	2	1 211
Autres revenus	3	146
	4	1 357
Charges		
Créances douteuses sur prêts		
Radiation	5	
Variation de la provision pour moins-value	6	(1 539)
Autres créances douteuses	7	(6 705)
	8	(1 539)
Intérêts sur la dette à long terme	9	10 448
Autres charges	10	79
	11	8 988
Excédent (déficit) de l'exercice	12	(7 631)
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE		
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	13 972
Placements de portefeuille	14	
Débiteurs	15	375
Prêts aux entreprises	16	8 676
Provision pour moins-value	17	(5 542)
	18	3 134
	19	17 481
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	20	189
Revenus reportés	21	
Dette à long terme	22	15 000
	23	15 189
Solde du Fonds local de solidarité		
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	24	
Excédent (déficit) non affecté	25	2 292
	26	2 292
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE		
Libres	27	13 972
Supportant les engagements de prêts	28	
	29	13 972

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

	2023	2022
Prêts 10% à 11%, échéant entre 2024 et 2025	8 676 \$	26 334 \$
Provision pour perte	(5 542)	(7 081)
	3 134 \$	19 253 \$

Les montants à recevoir au cours des prochaines années sont:

2024	5 841 \$
2025	2 835 \$

Note sur la dette à long terme

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Marge de crédit ouverte, d'un montant autorisé de 750 000\$, portant intérêt au taux de 4%. Le solde utilisé au 31 décembre est de 15 000\$.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	53 332 024	48 206 504
Excédent de fonctionnement affecté	2	106 762 797	131 794 442
Réserves financières et fonds réservés	3	37 976 503	36 999 942
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (203 225 139)(193 863 526)
Financement des investissements en cours	5	(28 123 966)	(9 494 522)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	1 258 633 526	1 162 499 841
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	(541 785)	
	8	1 224 813 960	1 176 142 681
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	54 726 948	49 691 860
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	(1 394 924)	(1 485 356)
	11	53 332 024	48 206 504
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Contrôle de la dette	12.1	1 479 309	1 464 041
▪ Fonds d'infrastructures/immobilisations	12.2	66 958 417	66 393 681
▪ Fonds réserve statutaire	12.3	9 921 189	8 921 189
▪ Fonds développement immobilier	12.4	2 515 280	27 377 778
▪ Fonds d'amortissement remboursement obligations municipales	12.5	6 574 455	6 174 455
▪ Budget participatif	12.6	300 000	600 000
▪ Fins communautaires	12.7	207 500	207 500
▪ Fonds de développement social	12.8	129 633	514 001
▪ Autres	12.9	13 723 863	15 653 288
	13	101 809 646	127 305 933
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Service de la dette	14.1	414 200	414 200
▪ Fonds d'assurance	14.2	1 314 196	1 283 242
▪ Autres	14.3	3 224 755	2 791 067
	15	4 953 151	4 488 509
	16	106 762 797	131 794 442

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Fonds d'assurance	17.1 3 835 052	3 834 732
▪ Fonds eau potable	17.2 55 376	35 289
▪ Fonds eaux usées	17.3 38 523	24 550
	18 3 928 951	3 894 571
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 17 169 729	16 700 981
Organismes contrôlés et partenariats	22 1 971 655	1 957 481
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 40 140	37 222
Organismes contrôlés et partenariats	24 260 307	260 307
Montant non réservé		
Administration municipale	25 1 315 759	2 473 596
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27 5 527 691	4 568 081
Fonds local de solidarité	28 14 158	260 670
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 823 323	
Autres		
▪ Fonds d'immobilisations (RTL)	30.1 4 971 780	4 971 776
▪ Fonds remembrement agricole / Fonds de parcs et terrains de jeux	30.2 1 953 010	1 875 257
	31 34 047 552	33 105 371
	32 37 976 503	36 999 942

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ((1 790 000))	(1 790 000))
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (32 863 000)	33 260 219)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ())
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ())
Autres	37 (23 301 600)	25 883 800)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (63 102 430)	63 551 100)
	39 (117 477 030)	120 905 119)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ())
Assainissement des sites contaminés	41 (5 382 873)	4 750 132)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (12 318 813))
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ())
Autres	44.1 ())
	45 (135 178 716)	125 655 251)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ())
Utilisation du fonds de roulement	47 ())
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ())
Utilisation du fonds de roulement	49 ())
Autres	50.1 ())
	51 ())
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ())
Mesure relative à la COVID-19	53 ())
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (5 247 274)	4 922 777)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (8 674 745)	8 929 745)
Autres		
▪ Dépenses de fonctionnement à financer à long terme	56.1 (10 068 413)	13 733 893)
▪ Dettes à long terme liées aux activités de fonctionnement	56.2 (49 908 733)	46 955 074)
	57 (73 899 165)	74 541 489)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58 2 630 744	2 682 862
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60 3 221 998	3 650 352
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
	63 5 852 742	6 333 214
	64 (203 225 139)	193 863 526)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 69 814 119	62 424 956
Investissements à financer	66 (97 938 085)(71 919 478)
	67 (28 123 966)	(9 494 522)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 1 788 648 890	1 707 077 064
Propriétés destinées à la revente	69 109 726 713	90 863 746
Prêts	70 3 221 998	3 912 860
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 1 901 597 601	1 801 853 670
Ajustements aux éléments d'actif	74 (3 221 997)	(3 650 352)
	75 1 898 375 604	1 798 203 318
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (793 882 805)(777 997 413)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (4 682 136)(4 643 105)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 93 801 072	84 804 405
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 63 830 754	60 807 597
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80 1 191 037	1 325 039
	81 (639 742 078)(635 703 477)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (639 742 078)(635 703 477)
	84 1 258 633 526	1 162 499 841

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	10
Régimes supplémentaires de retraite	2	3

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville offre à ses employés différents régimes de retraite à prestations déterminées.

Les prestations prévues au titre du régime de retraite de la Ville de Longueuil sont principalement en fonction du nombre d'années de service et du salaire final moyen des trois années consécutives les mieux rémunérées.

Le Réseau de transport de Longueuil (RTL) offre à ses employés différents régimes de retraite à prestations déterminées. Les prestations prévues au titre des régimes de retraite du RTL sont spécifiques à chaque régime de retraite.

Pour la Ville de Longueuil, les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées au 31 décembre 2021 pour tous les régimes.

Pour le RTL, les évaluations actuarielles les plus récentes ont été effectuées au 31 décembre 2021 pour quatre groupes d'employés et au 31 décembre 2020 pour le groupe des employés d'entretien.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 11 913 800	32 504 800
Charge de l'exercice	4 (37 105 800)(46 399 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 45 199 200	25 808 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 20 007 200	11 913 800
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 1 909 437 700	1 808 815 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (1 931 296 700)(1 818 595 100)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (21 859 000)	(9 780 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 41 866 200	21 693 800
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 20 007 200	11 913 800
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 20 007 200	11 913 800
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 10	10
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 1 554 305 700	1 808 815 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (1 564 243 600)(1 818 595 100)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (9 937 900)(9 780 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	68 112 300	68 793 900
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	11 921 400	6 300
	20	80 033 700	68 800 200
Cotisations salariales des employés	21 (37 317 200)(34 243 300)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (3 091 200)(3 002 600)
	23	39 625 300	31 554 300
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	9 436 800	12 971 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(11 921 400)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪			
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	37 140 700	44 525 300
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	109 325 600	99 128 400
Rendement espéré des actifs	32 (109 360 500)(97 254 700)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(34 900)	1 873 700
Charge de l'exercice	34	37 105 800	46 399 000
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	105 212 900	80 019 700
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (109 360 500)(97 254 700)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(4 147 600)	(17 235 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(13 540 200)	50 246 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39	90 809 000	87 992 700
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	1 859 122 100	1 744 805 600
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	9 882 400	10 016 400
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	7 356 500	7 434 100
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	15 160 500	14 371 100
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	115 069 700	136 573 400
DMERCA du nouveau volet	45	14	15
DMERCA de l'ancien volet	46	10	15
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,90 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	6,00 %	5,60 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1		
▪			

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	1

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

La Ville offre à certains employés des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés. Ces régimes prévoient une prestations de retraite additionnelle pour la portion de rente non couverte par les régimes de base compte tenu des limites fiscales. De plus, des avantages complémentaires de retraite liés à l'assurance-vie et aux assurances couvrant le remboursement des frais médicaux et dentaires sont aussi accordés à la plupart des employés.

Pour les avantages sociaux futurs non capitalisés, la date de la dernière évaluation actuarielle est le 31 décembre 2019.

Le RTL offre à ses cadres de direction un régime supplémentaire de retraite qui leur permet de recevoir des prestations de retraite supplémentaires à celles qu'ils pourront recevoir aux termes du régime capitalisé. Aucune cotisation n'est requise de la part des participants au régime supplémentaire.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (100 547 300)	(95 947 700)
Charge de l'exercice	56 (3 969 100)(6 549 400)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 2 029 300	1 949 800
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (102 487 100)	(100 547 300)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (62 591 800)(65 537 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (62 591 800)	(65 537 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (39 895 300)	(35 010 300)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (102 487 100)	(100 547 300)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (102 487 100)	(100 547 300)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (62 591 800)(65 537 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (62 591 800)(65 537 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 2 352 800	3 643 600
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 2 352 800	3 643 600
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75 2 352 800	3 643 600
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (1 494 600)	658 800
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 858 200	4 302 400
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 3 110 900	2 247 000
Rendement espéré des actifs	84 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 3 110 900	2 247 000
Charge de l'exercice	86 3 969 100	6 549 400
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 6 379 600	28 455 500
Prestations versées au cours de l'exercice	91 2 029 300	1 949 800
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 15	15
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 5,20 %	4,75 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 2,00 %	2,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 5,66 %	5,32 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 3,57 %	3,57 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2040	2040
Autres hypothèses économiques		
▪ Taux de croissance - soins dentaires	103.1 4	4
▪ Taux ultime croissance - soins dentaires	103.2 4	4

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 3

Description des régimes et autres renseignements

La Ville de Longueuil est promoteur de deux régimes à cotisations déterminées. Cependant, les cotisations ci-dessous tiennent compte des cotisations versées par la Ville aux régimes des villes reconstituées.

Le RTL est promoteur d'un régime de retraite à cotisations déterminées pour le groupe d'employés d'entretien. Aucune cotisation n'a été effectuée puisque le régime a pris fin au 1er janvier 2010.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	1 725
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	147 030
	110	144 400
	144 400	148 755

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	45
	45	45

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par le règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes interemployeurs administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la dépense encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	101 222	96 242
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	341 065	324 346
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	197 909	203 675
	121	538 974	528 021

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	377 554 585	380 623 910	379 394 672	355 846 472
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	1 780 180	1 776 233	1 725 000	1 918 440
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8	94 377	96 065	96 065	94 774
Activités d'investissement	9				
Autres	10	727 431	717 996	717 996	659 778
	11	380 156 573	383 214 204	381 933 733	358 519 464
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	1 591 450	1 591 235	1 591 235	1 328 558
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14				
Matières résiduelles	15				
Autres	16.1				
Centres d'urgence 9-1-1	17	2 320 546	2 144 278	2 144 278	2 261 416
Service de la dette	18	7 781 126	7 807 361	7 807 361	7 171 067
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	11 693 122	11 542 874	11 542 874	10 761 041
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	11 693 122	11 542 874	11 542 874	10 761 041
	27	391 849 695	394 757 078	393 476 607	369 280 505

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	1 719 929	1 714 109	29 709
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			1 501 298
Compensations pour les terres publiques	30	5 650	5 650	5 650
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	4 761 598	4 224 846	4 430 740
Cégeps et universités	32	2 485 137	2 205 074	2 448 693
Écoles primaires et secondaires	33	5 254 710	4 647 327	5 079 276
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	14 227 024	12 797 006	13 495 366
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	4 586 067	4 772 361	4 630 138
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	450	800	780
Taxes d'affaires	38			
	39	4 586 517	4 773 161	4 630 918
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40	465 904	507 726	1 219
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42	465 904	507 726	1 219
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	19 279 445	18 077 893	18 126 284

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	355 581	355 581	263 665
Sécurité publique				
Police	48	1 511 192	4 270 232	2 049 453
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50	75 000	75 000	
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	680 526	798 530	1 118 865
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			(35 016)
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55		1 505 293	842 958
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	1 236	24 665	49 304
Réseau de distribution de l'eau potable	63	407 931	415 040	588 392
Traitement des eaux usées	64		40 795	33 941
Réseaux d'égout	65	71 913	213 257	164 057
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	3 140 000	4 037 296	3 876 454
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72		1 232 267	111 433
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74	74 000	11 634 744	4 691 365
Sécurité du revenu	75			
Autres	76		315 289	113 535
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77	203 394	730 834	487 892
Rénovation urbaine	78		1 220 988	566 183
Promotion et développement économique	79		200 000	4 975 158
Autres	80	177		
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	82 393	149 307	165 768
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	961 380	906 334	884 717
Autres	83		346 482	212 744
Réseau d'électricité	84			
	85	7 134 142	26 966 641	21 160 868

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86	5 000	5 000	
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	8 612 945	23 337 223	18 610 150
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			103 845
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94		19 869 612	7 015 307
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100	399 544	399 544	2 271 062
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			354 303
Réseau de distribution de l'eau potable	102	3 930 000	4 428 461	7 744 888
Traitement des eaux usées	103	1 549 455	30 459	586 533
Réseaux d'égout	104		8 077 239	2 424 079
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111	40 000	1 067 201	(135 233)
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			12 151
Rénovation urbaine	117			163 540
Promotion et développement économique	118	2 796 000	98 367	98 367
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120		8 563 268	8 563 268
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122	925 000		851 177
Réseau d'électricité	123			
	124	17 853 400	46 006 762	65 876 374
				40 228 761

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	4 500 000	9 062 710	9 062 710
Fonds de développement des territoires	130			6 456 563
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	3 974 981	3 942 542	3 942 542
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133	3 151 369	2 919 822	3 463 915
Autres	134			3 994 221
	135	11 626 350	15 925 074	16 469 167
TOTAL DES TRANSFERTS	136	36 613 892	88 898 477	113 246 392
				75 042 340

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137	64 124		(30 713)
Évaluation	138			
Autres	139	76 780	84 788	84 524
	140	140 904	84 788	53 811
Sécurité publique				
Police	141	1 893 252	1 745 532	3 344 121
Sécurité incendie	142	15 000		
Sécurité civile	143	65 000		
Autres	144			
	145	1 973 252	1 745 532	3 344 121
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149	60 000	87 305	176 576 960
Autres	150			11 250 209
	151	60 000	87 305	187 827 169
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	55 000	36 953	33 248
Réseau de distribution de l'eau potable	153	1 606 169	1 414 642	1 253 392
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156		19 974	
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157		3 696	
Tri et conditionnement	158		5 970	
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	1 661 169	1 481 235	1 286 640

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166	54 241	54 241	
	167	54 241	54 241	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178	3 835 325	3 453 101	205 549 476
				192 511 741

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	179	44 500	145 954	241 909
Évaluation	180	185 000	2 307	239 231
Autres	181	2 142 585	2 484 112	2 504 107
	182	2 372 085	2 632 373	2 985 247
Sécurité publique				
Police	183	1 722 172	2 276 290	2 548 928
Sécurité incendie	184	1 015 000	1 367 964	1 153 197
Sécurité civile	185		(12 025)	(12 025)
Autres	186			
	187	2 737 172	3 632 229	3 702 125
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	2 361 163	1 394 994	1 615 285
Enlèvement de la neige	189	65 000	105 790	94 812
Autres	190	4 359 137	3 505 988	2 891 925
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	6 785 300	5 006 772	4 602 022
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197		(21 325)	169 439
Réseau de distribution de l'eau potable	198	5 574 929	1 646 948	3 090 279
Traitement des eaux usées	199		10 500	10 000
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	119 389	20 739	37 204
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206	66 198	14 102	27 881
	207	5 760 516	1 670 964	3 334 803

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	95 154	119 050	99 106
Rénovation urbaine	213	137 000	51 521	90 347
Promotion et développement économique	214	155 000	185 881	1 161 608
Autres	215			
	216	387 154	356 452	1 351 061
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	2 364 796	1 490 468	9 733 918
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	219 150	186 732	189 295
Autres	219	147 656	98 158	83 699
	220	2 731 602	1 775 358	10 006 912
Réseau d'électricité	221			
	222	20 773 829	15 074 148	25 982 170
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	24 609 154	18 527 249	218 493 911

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	5 698 407	3 919 363	3 807 096
Droits de mutation immobilière	225	40 060 000	30 647 424	60 569 980
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	45 758 407	34 566 787	64 377 076
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	13 291 500	15 418 313	13 405 157
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230	914 190	43 643	135 000
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	9 971 963	17 994 462	8 911 102
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(124 662)	1 309 031
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		1 194 163	12 936 928
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		3 171 356	3 425 595
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239	89 000	570 344	953 950
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	1 350 313	4 779 853	3 765 422
	242	1 439 313	9 591 054	22 390 926
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	6 716 800	6 420 455	86 387	6 506 842	6 506 842	5 532 923
Greffe et application de la loi	2	13 355 090	14 071 557	147 353	14 218 910	14 178 708	13 017 510
Gestion financière et administrative	3	49 788 186	40 290 638	1 997 982	42 288 620	42 268 321	39 682 143
Évaluation	4	7 886 672	7 457 637	95 755	7 553 392	7 553 392	7 498 339
Gestion du personnel	5	11 202 734	10 194 019	1 792	10 195 811	10 195 811	9 438 541
Autres							
▪ Autres	6.1	25 628 101	27 228 211	1 884 396	29 112 607	29 112 608	6 608 980
▪ Dépenses administratives mixtes	6.2	(25 993 858)	(25 993 858)		(25 993 858)	(25 993 858)	
	7	88 583 725	79 668 659	4 213 665	83 882 324	83 821 824	81 778 436
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	133 546 557	135 631 440	4 619 675	140 251 115	140 251 115	133 669 187
Sécurité incendie	9	49 012 059	47 074 840	2 919 084	49 993 924	49 990 423	49 728 029
Sécurité civile	10	92 400	52 483	276 527	329 010	329 010	343 286
Autres	11	6 994 207	6 607 768		6 607 768	6 607 768	5 150 334
	12	189 645 223	189 366 531	7 815 286	197 181 817	197 178 316	188 890 836
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	25 216 315	26 334 940	26 899 588	53 234 528	53 234 528	50 074 184
Enlèvement de la neige	14	32 237 304	36 719 475	324 198	37 043 673	37 043 673	28 038 148
Éclairage des rues	15	2 260 943	2 322 406	1 273 719	3 596 125	3 596 125	3 192 953
Circulation et stationnement	16	4 705 680	5 442 081	1 284 318	6 726 399	6 726 399	5 874 238
Transport collectif							
Transport en commun	17	101 228 601	98 410 103	230 052	98 640 155	318 524 948	304 274 053
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20			246 776	246 776	246 776	221 312
	21	165 648 843	169 229 005	30 258 651	199 487 656	419 372 449	391 674 888

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	13 378 756	13 212 089	4 780 239	17 992 328	17 992 328	15 730 828
Réseau de distribution de l'eau potable	23	18 450 042	14 698 223	6 452 215	21 150 438	21 150 438	20 714 731
Traitement des eaux usées	24	16 363 690	19 303 173	10 162 007	29 465 180	29 465 180	26 585 840
Réseaux d'égout	25	4 649 212	4 966 980	7 335 665	12 302 645	12 302 645	12 279 317
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	6 244 611	6 191 023		6 191 023	6 191 023	6 270 656
Élimination	27	10 444 236	9 091 479		9 091 479	9 091 479	8 127 926
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	4 694 378	4 551 648	22 502	4 574 150	4 574 150	3 800 320
Tri et conditionnement	29	2 238 393	4 374 149	137 921	4 512 070	4 512 070	3 244 746
Matières organiques							
Collecte et transport	30	5 679 741	5 866 113	142 971	6 009 084	6 009 084	4 533 879
Traitement	31	5 722 524	6 350 936		6 350 936	6 350 936	5 418 310
Matériaux secs	32	4 900 800	4 732 353		4 732 353	4 732 353	4 478 049
Autres	33	330 000	406 940		406 940	406 940	377 997
Plan de gestion							
Autres	34						
Autres							
Cours d'eau	35						
Cours d'eau	36	30 000	206 959		206 959	206 959	113 855
Protection de l'environnement	37	1 487 964	4 077 994	263 002	4 340 996	4 340 996	5 919 334
Autres	38	1 036 366	184 886	514 771	699 657	699 657	550 479
	39	95 650 713	98 214 945	29 811 293	128 026 238	128 026 238	118 146 267
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	2 522 013	14 126 774		14 126 774	14 126 774	7 372 826
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	1 094 014	3 028 499		3 028 499	3 028 499	637 956
	43	3 616 027	17 155 273		17 155 273	17 155 273	8 010 782

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	22 739 000	22 053 516	201 658	22 255 174	22 168 508	21 186 923
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46	1 036 000	2 047 857	26 169	2 074 026	2 074 026	1 001 767
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	4 828 116	4 464 751		4 464 751	9 012 052	11 456 388
Tourisme	48						
Autres	49	451 616	364 123	293 128	657 251	657 251	659 101
Autres	50	621 904	620 010		620 010	620 010	6 801 257
	51	29 676 636	29 550 257	520 955	30 071 212	34 531 847	41 105 436
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	1 110 393	1 460 322	1 295 798	2 756 120	2 756 120	2 880 986
Patinoires intérieures et extérieures	53	6 887 954	7 294 898	1 320 866	8 615 764	8 615 764	12 922 257
Piscines, plages et ports de plaisance	54	9 008 024	6 946 832	1 004 009	7 950 841	10 094 844	7 013 619
Parcs et terrains de jeux	55	24 506 139	26 676 808	8 631 919	35 308 727	35 308 727	32 701 190
Parcs régionaux	56	1 158 850	1 337 109	24 542	1 361 651	1 361 651	2 202 664
Expositions et foires	57	1 326 385	1 226 509		1 226 509	1 226 509	1 009 266
Autres	58	3 209 718	3 725 140	189 463	3 914 603	9 417 247	7 558 752
	59	47 207 463	48 667 618	12 466 597	61 134 215	68 780 862	66 288 734
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	2 398 325	3 180 385	864 313	4 044 698	4 044 698	2 468 337
Bibliothèques	61	12 149 016	12 156 863	521 854	12 678 717	12 678 717	12 278 480
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62			14 889	14 889	14 889	16 783
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	5 122 281	5 591 198	111 631	5 702 829	5 733 282	4 682 730
	65	19 669 622	20 928 446	1 512 687	22 441 133	22 471 586	19 446 330
	66	66 877 085	69 596 064	13 979 284	83 575 348	91 252 448	85 735 064

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	19 145 216	19 642 335		19 642 335	22 540 903	18 403 080
Autres frais	69	1 346 905	1 385 571		1 385 571	1 385 571	1 563 960
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	2 972 530	2 803 100		2 803 100	3 076 000	4 120 700
Autres	71	1 316 600	387 552		387 552	1 076 982	500 226
	72	24 781 251	24 218 558		24 218 558	28 079 456	24 587 966
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	82 611 856	86 599 134 (86 599 134)			

Renseignements financiers non consolidés ventilés par compétences

Compétences d'agglomération

Renseignements financiers non consolidés audités

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement				
Taxes	1	2 320 546	2 144 278	2 261 416
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	405 488 165	404 820 098	379 880 475
Transferts	4	6 562 738	19 351 159	11 188 487
Services rendus	5	5 204 613	5 702 847	7 960 556
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7	6 905 000	7 653 287	7 045 013
Revenus de placements de portefeuille	8	874 911	1 453	4 490
Autres revenus d'intérêts	9	37 764	905 610	555 678
Autres revenus	10	713 119	1 249 459	950 449
Effet net des opérations de restructuration	11			
	12	428 106 856	441 828 191	409 846 564
Investissement				
Taxes	13			
Quotes-parts	14			
Transferts	15	40 000		
Imposition de droits	16			
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	17			
Autres	18			
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19			
Effet net des opérations de restructuration	20			
	21	40 000		
	22	428 146 856	441 828 191	409 846 564
Charges				
Administration générale	23	41 843 659	41 331 359	39 525 158
Sécurité publique	24	182 336 722	182 407 229	176 172 138
Transport	25	101 228 601	98 423 353	94 029 843
Hygiène du milieu	26	56 693 435	59 974 672	52 605 330
Santé et bien-être	27		7 263 430	777 509
Aménagement, urbanisme et développement	28	6 669 044	5 168 728	9 579 414
Loisirs et culture	29	142 000	192 000	188 853
Réseau d'électricité	30			
Frais de financement	31	9 703 456	9 081 434	8 698 232
Effet net des opérations de restructuration	32			
	33	398 616 917	403 842 205	381 576 477
Excédent (déficit) de l'exercice	34	29 529 939	37 985 986	28 270 087

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations corporelles.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	29 529 939	37 985 986	28 270 087
Moins : revenus d'investissement	2 (40 000)))
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	29 489 939	37 985 986	28 270 087
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4			
Produit de cession	5		51 626	13 563
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7		30 235	428 326
	8		81 861	441 889
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12		1 918 035	6 496 614
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		(434 681)	(382 567)
	15		1 483 354	6 114 047
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	281 498	568 615	18 605 721
Remboursement de la dette à long terme	17 (23 939 683)	23 871 816)	43 839 461)
	18	(23 658 185)	(23 303 201)	(25 233 740)
Affectations				
Activités d'investissement	19 ()	4 081 946)	373)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		237 740	448 424
Excédent de fonctionnement affecté	21	(400 000)	47 612	5 224 723
Réserves financières et fonds réservés	22	(5 540 000)	(7 195 201)	(11 518 816)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	108 246	3 927 752	(485 657)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(5 831 754)	(7 064 043)	(6 331 699)
	26	(29 489 939)	(28 802 029)	(25 009 503)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		9 183 957	3 260 584

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (2 519 702)(3 880 947)
Sécurité publique	3 (29 181 686)(10 331 906)
Transport	4 (721 485)()
Hygiène du milieu	5 (23 328 605)(10 671 476)
Santé et bien-être	6 ())
Aménagement, urbanisme et développement	7 (27 176)(1 439)
Loisirs et culture	8 ())
Réseau d'électricité	9 ())
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())
	11 (55 778 654)(24 885 768)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 ())
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (1 055 000)(4 656 900)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	25 716 703	21 706 329
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	4 081 946	373
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18	6 983 761	12 505 372
	19	11 065 707	12 505 745
	20	(20 051 244)	4 669 406
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(20 051 244)	4 669 406

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	140 626 337	144 447 271	135 836 385
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	41 218 747	36 501 316	41 144 630
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	120 000	32 902	25 000
Autres biens et services	8	99 286 889	103 351 109	90 376 101
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	6 561 976	7 089 281	5 889 545
D'autres organismes municipaux	10		10 448	19 566
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	177	754	(65)
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	3 141 303	1 980 951	2 789 186
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	99 133 446	96 370 323	91 197 833
Transferts	15	4 896 854	4 445 724	4 574 067
Autres	16			
Autres				
Transferts	17	2 714 388	8 743 567	8 443 966
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19			
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
Autres	21.1	916 800	673 590	851 937
Moins value immobilisations	21.2		30 235	428 326
Désactualisation	21.3		164 734	
	22	398 616 917	403 842 205	381 576 477

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	11 458 616	4 593 067
Excédent de fonctionnement affecté	2	10 544 966	8 892 577
Réserves financières et fonds réservés	3	8 868 922	7 922 430
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(123 992 240)	(122 073 614)
Financement des investissements en cours	5	(29 787 716)	(9 382 071)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8		

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté

▪ Contestations judiciaires	9.1	9 000	9 000
▪ Fonds d'amort. oblig. mun.	9.2	2 625 277	2 225 277
▪ Fonds réserve statutaire	9.3	2 060 180	1 060 180
▪ Fonds d'infras./immobilisations	9.4	5 312 104	5 059 715
▪ Contrôle de la dette	9.5	538 405	538 405
▪ Excédent de fin des projets non capitalisables en cours	9.6		
	10	10 544 966	8 892 577

Réserves financières et fonds réservés

Réserves financières			
▪ Fonds d'assurance	11.1	1 711 722	1 472 218
▪ Fonds eau potable	11.2	55 376	35 289
▪ Fonds eaux usées	11.3	38 523	24 550
	12	1 805 621	1 532 057
Fonds réservés			
Fonds de roulement	13	1 517 297	1 537 402
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme	14	979	1 327
Montant non réservé	15	3 176	22 893
Fonds local d'investissement	16	5 527 691	4 568 081
Fonds local de solidarité	17	14 158	260 670
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	18		
Autres			
▪	19.1		
	20	7 063 301	6 390 373
	21	8 868 922	7 922 430

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	22 ((1 174 000))(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	23 (18 817 000))(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	24 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	25 ()(
Autres	26 (19 555 869))(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	27 (39 685 531))(
	28 (76 884 400))(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	29 ()(
Assainissement des sites contaminés	30 (95 873))(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	31 (4 081 946))(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	32 ()(
Autres	33.1 ()(
	34 (81 062 219))(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	35 ()(
Utilisation du fonds de roulement	36 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	37 ()(
Utilisation du fonds de roulement	38 ()(
Autres	39.1 ()(
	40 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ		
Mesure relative à la COVID-19		
Frais d'émission de la dette à long terme	43 (1 813 058))(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	44 (8 674 745))(
Autres		
Dép. fonct. à financer à LT	45.1 (6 070 817))(
Dette LT liée aux act. fonct.	45.2 (30 553 255))(
	46 (47 111 875))(

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	47 959 856	955 020
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	48	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	49 3 221 998	3 650 352
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	50	
Autres	51.1	
	52 4 181 854	4 605 372
	53 (123 992 240)	(122 073 614)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	54 5 648 145	4 822 792
Investissements à financer	55 (35 435 861)	(14 204 863)
	56 (29 787 716)	(9 382 071)

Compétences d'agglomération

Renseignements financiers non consolidés non audités

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TAXES		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
	Taxe foncière générale	1		
Taxes spéciales				
	Service de la dette	2		
	Activités de fonctionnement	3		
	Activités d'investissement	4		
	Réserve financière pour le service de l'eau	5		
	Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
	Service de la dette	7		
	Activités de fonctionnement	8		
	Activités d'investissement	9		
Autres				
		10		
		11		
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
	Eau	12		
	Égout	13		
	Traitement des eaux usées	14		
	Matières résiduelles	15		
	Autres			
	▪	16.1		
	Centres d'urgence 9-1-1	17	2 320 546	2 144 278
	Service de la dette	18		
	Pouvoir général de taxation	19		
	Activités de fonctionnement	20		
	Activités d'investissement	21		
		22	2 320 546	2 144 278
Taxes d'affaires				
	Sur l'ensemble de la valeur locative	23		
	Autres	24		
		25		
		26	2 320 546	2 144 278
		27	2 320 546	2 144 278

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	Budget 2023	Réalizations	
		2023	2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28		
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
Compensations pour les terres publiques	30		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	31		
Cégeps et universités	32		
Écoles primaires et secondaires	33		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		
	35		
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
	39		
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	40		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	41		
	42		
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
Autres	44		
	45		
	46		

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48	1 511 192	4 270 232	2 049 453
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50		75 000	
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52			
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62		(25 476)	
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			43 127
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72		627 078	7 758
Autres	73			

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations	
		2023	2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	74	6 000 230	742 985
Sécurité du revenu	75		
Autres	76	295 467	18 743
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	77	200 000	15 593
Rénovation urbaine	78	749	13
Promotion et développement économique	79	200 000	2 275 092
Autres	80	177	
Loisirs et culture			
Activités récréatives	81		
Activités culturelles			
Bibliothèques	82		
Autres	83		
Réseau d'électricité	84		
	85	1 711 369	5 146 072

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale		86		
Sécurité publique				
Police		87		
Sécurité incendie		88		
Sécurité civile		89		
Autres		90		
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale		91		
Enlèvement de la neige		92		
Autres		93		
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier		94		
Transport adapté		95		
Transport scolaire		96		
Autres		97		
Transport aérien		98		
Transport par eau		99		
Autres		100		
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable		101		
Réseau de distribution de l'eau potable		102		
Traitement des eaux usées		103		
Réseaux d'égout		104		
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés		105		
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport		106		
Tri et conditionnement		107		
Autres		108		
Autres		109		
Cours d'eau		110		
Protection de l'environnement		111	40 000	
Autres		112		

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations	
		2023	2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	113		
Sécurité du revenu	114		
Autres	115		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	116		
Rénovation urbaine	117		
Promotion et développement économique	118		
Autres	119		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	120		
Activités culturelles			
Bibliothèques	121		
Autres	122		
Réseau d'électricité	123		
	124	40 000	

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	1 700 000	4 972 464	2 990 784
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133	3 151 369	2 919 822	3 051 631
Autres	134			
	135	4 851 369	7 892 286	6 042 415
TOTAL DES TRANSFERTS	136	6 602 738	19 351 159	11 188 487

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137	64 124		(61 356)
Évaluation	138			
Autres	139			
	140	64 124		(61 356)
Sécurité publique				
Police	141	1 893 252	1 745 532	3 344 121
Sécurité incendie	142	15 000		15 783
Sécurité civile	143	65 000	51 846	56 447
Autres	144			
	145	1 973 252	1 797 378	3 416 351
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149	17 000	40 252	35 226
Autres	150			
	151	17 000	40 252	35 226
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	55 000	36 953	33 248
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156		12 460	4 957
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158		5 970	2 545
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	55 000	55 383	40 750

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2023	Réalizations	
		2023	2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	165		
Autres	166		
	167		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	168		
Rénovation urbaine	169		
Promotion et développement économique	170		
Autres	171		
	172		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	173		
Activités culturelles			
Bibliothèques	174		
Autres	175		
	176		
Réseau d'électricité	177		
	178	2 109 376	1 893 013
			3 430 971

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	179	4 000	(395)	55 694
Évaluation	180	185 000	2 307	239 231
Autres	181	163 065	186 518	335 744
	182	352 065	188 430	630 669
Sécurité publique				
Police	183	1 722 172	2 276 290	2 548 928
Sécurité incendie	184	1 015 000	1 367 964	1 153 197
Sécurité civile	185		(12 025)	
Autres	186			
	187	2 737 172	3 632 229	3 702 125
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197		(21 325)	186 791
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199		10 500	10 000
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	6 000		
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	6 000	(10 825)	196 791

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2023	Réalizations	
		2023	2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	208		
Sécurité du revenu	209		
Autres	210		
	211		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	212		
Rénovation urbaine	213		
Promotion et développement économique	214		
Autres	215		
	216		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	217		
Activités culturelles			
Bibliothèques	218		
Autres	219		
	220		
Réseau d'électricité	221		
	222	3 095 237	4 529 585
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	5 204 613	7 960 556

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224			
Droits de mutation immobilière	225			
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228			
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	6 905 000	7 653 287	7 045 013
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230	874 911	1 453	4 490
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	37 764	905 610	555 678
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232			
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	713 119	1 249 459	950 449
	242	713 119	1 249 459	950 449
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Conseil	1	370 086	388 027	379 032
Greffe et application de la loi	2	5 594 898	4 964 205	4 739 539
Gestion financière et administrative	3	841 000	88 680	35 844
Évaluation	4	8 046 913	7 585 397	7 588 150
Gestion du personnel	5	64 124		51 246
Autres				
▪ Autres	6.1	932 780	2 311 192	26 731 347
▪ Dépenses administratives mixtes	6.2	25 993 858	25 993 858	
	7	41 843 659	41 331 359	39 525 158
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Police	8	133 324 663	135 332 389	128 724 416
Sécurité incendie	9	49 012 059	47 074 840	47 447 722
Sécurité civile	10			
Autres	11			
	12	182 336 722	182 407 229	176 172 138
TRANSPORT				
Réseau routier				
Voirie municipale	13		5 627	
Enlèvement de la neige	14			
Éclairage des rues	15			
Circulation et stationnement	16			
Transport collectif				
Transport en commun	17	101 228 601	98 417 726	94 029 843
Transport aérien	18			
Transport par eau	19			
Autres	20			
	21	101 228 601	98 423 353	94 029 843

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	13 383 916	13 217 261	12 213 873
Réseau de distribution de l'eau potable	23	2 416 820	2 001 033	1 785 019
Traitement des eaux usées	24	16 363 690	19 302 040	16 875 320
Réseaux d'égout	25			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Collecte et transport	26			
Élimination	27	10 444 236	9 346 709	8 374 549
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	28			
Tri et conditionnement	29	2 238 393	4 374 149	3 104 622
Matières organiques				
Collecte et transport	30			
Traitement	31	5 722 524	6 350 936	5 418 310
Matériaux secs	32	4 900 800	4 692 322	4 245 102
Autres	33	330 000	406 940	377 997
Plan de gestion	34			
Autres	35			
Cours d'eau	36	30 000	206 959	113 855
Protection de l'environnement	37		76 323	96 683
Autres	38	863 056		
	39	56 693 435	59 974 672	52 605 330
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE				
Logement social	40		6 000 225	743 063
Sécurité du revenu	41			
Autres	42		1 263 205	34 446
	43		7 263 430	777 509
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Aménagement, urbanisme et zonage	44	2 043 430	987 293	2 799 977
Rénovation urbaine				
Biens patrimoniaux	45			
Autres biens	46			
Promotion et développement économique				
Industries et commerces	47	4 625 614	4 181 435	6 779 437
Tourisme	48			
Autres	49			
Autres	50			
	51	6 669 044	5 168 728	9 579 414

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
LOISIRS ET CULTURE				
Activités récréatives				
Centres communautaires	52			
Patinoires intérieures et extérieures	53			
Piscines, plages et ports de plaisance	54			
Parcs et terrains de jeux	55			
Parcs régionaux	56			
Expositions et foires	57			
Autres	58			
	59			
Activités culturelles				
Centres communautaires	60			
Bibliothèques	61			
Patrimoine				
Musées et centres d'exposition	62			
Autres ressources du patrimoine	63			
Autres	64	142 000	192 000	188 853
	65	142 000	192 000	188 853
	66	142 000	192 000	188 853
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ				
	67			
FRAIS DE FINANCEMENT				
Dette à long terme				
Intérêts	68	6 083 474	6 654 845	5 465 755
Autres frais	69	478 679	445 638	443 291
Autres frais de financement				
Avantages sociaux futurs	70	1 944 003	1 754 800	2 579 700
Autres	71	1 197 300	226 151	209 486
	72	9 703 456	9 081 434	8 698 232
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	73			

Compétences de nature locale

Renseignements financiers non consolidés audités

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement				
Taxes	1	389 529 149	392 612 800	367 036 661
Compensations tenant lieu de taxes	2	19 279 445	18 077 893	18 577 463
Quotes-parts	3			
Transferts	4	12 197 754	23 540 556	19 139 478
Services rendus	5	21 505 951	14 977 658	43 615 492
Imposition de droits	6	45 758 407	34 566 787	64 377 076
Amendes et pénalités	7	6 386 500	7 765 026	6 360 144
Revenus de placements de portefeuille	8	39 279	42 190	130 510
Autres revenus d'intérêts	9	9 934 199	17 088 852	8 320 783
Autres revenus	10	726 194	2 212 526	15 439 534
Effet net des opérations de restructuration	11			
	12	505 356 878	510 884 288	542 997 141
Investissement				
Taxes	13			
Quotes-parts	14			
Transferts	15	17 813 400	46 006 762	33 213 454
Imposition de droits	16			
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	17		3 171 356	3 425 595
Autres	18		3 082 375	100 540
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19			
Effet net des opérations de restructuration	20			
	21	17 813 400	52 260 493	36 739 589
	22	523 170 278	563 144 781	579 736 730
Charges				
Administration générale	23	68 231 390	59 828 623	82 203 556
Sécurité publique	24	93 549 865	93 252 512	87 228 049
Transport	25	116 104 527	122 444 094	107 410 789
Hygiène du milieu	26	71 837 516	70 982 998	67 393 618
Santé et bien-être	27	3 622 988	9 898 804	7 243 438
Aménagement, urbanisme et développement	28	24 950 291	26 324 228	31 930 497
Loisirs et culture	29	67 121 866	69 790 845	65 738 447
Réseau d'électricité	30			
Frais de financement	31	15 077 795	15 137 123	13 227 533
Effet net des opérations de restructuration	32			
	33	460 496 238	467 659 227	462 375 927
Excédent (déficit) de l'exercice	34	62 674 040	95 485 554	117 360 803

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations corporelles.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	62 674 040	95 485 554	117 360 803
Moins : revenus d'investissement	2 (17 813 400)(52 260 493)(36 739 589)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	44 860 640	43 225 061	80 621 214
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4			
Produit de cession	5		118 060	1 256 863
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7		2 798 078	619 031
	8		2 916 138	1 875 894
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9		8 960	5 957 898
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11		8 960	5 957 898
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12		262 508	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15		262 508	
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	417 312	3 548 502	2 043 106
Remboursement de la dette à long terme	17 (41 011 837)(40 896 892)(38 379 099)
	18	(40 594 525)	(37 348 390)	(36 335 993)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (11 915 647)(21 778 178)(35 033 764)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	9 120 428	684 946	542 768
Excédent de fonctionnement affecté	21	2 371 912	12 170 308	13 041 721
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 780 927)	(3 520 250)	(3 620 636)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	938 119	9 118 519	6 172 765
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(4 266 115)	(3 324 655)	(18 897 146)
	26	(44 860 640)	(37 485 439)	(47 399 347)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		5 739 622	33 221 867

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	52 260 493	36 739 589
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (4 411 429)(1 578 590)
Sécurité publique	3 ())
Transport	4 (44 677 288)(30 914 080)
Hygiène du milieu	5 (16 603 334)(12 560 072)
Santé et bien-être	6 ())
Aménagement, urbanisme et développement	7 (3 040 855)(1 131 652)
Loisirs et culture	8 (37 391 404)(21 595 679)
Réseau d'électricité	9 ())
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())
	11 (106 124 310)(67 780 073)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 (18 871 928)(4 200 967)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 ())
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	29 310 586	57 280 610
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	21 778 178	35 033 764
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17	21 463 737	9 313 152
Réserves financières et fonds réservés	18	5 832 036	1 412 063
	19	49 073 951	45 758 979
	20	(46 611 701)	31 058 549
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	5 648 792	67 798 138

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	117 256 448	119 173 136	106 411 444
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	36 213 456	33 924 427	34 640 711
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	82 440 960	85 468 563	106 464 459
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	12 687 060	12 252 987	10 736 149
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	1 242 908	1 674 435	1 486 268
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	1 147 827	1 209 701	1 005 116
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	197 061 807	197 195 125	183 336 824
Transferts	15	624 320	624 320	3 505 062
Autres	16			
Autres				
Transferts	17	3 564 455	12 320 315	7 421 812
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19			
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
Autres	21.1	8 256 997	685 728	6 749 051
Moins value immobilisations	21.2		2 798 078	619 031
Désactualisation	21.3		332 412	
	22	460 496 238	467 659 227	462 375 927

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	44 471 461	46 301 921
Excédent de fonctionnement affecté	2	90 061 552	116 814 556
Réserves financières et fonds réservés	3	21 903 836	22 283 618
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(78 034 269)	(67 120 593)
Financement des investissements en cours	5	18 509 894	14 789 007
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8		

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté

▪ Budget participatif	9.1	300 000	600 000
▪ Contrôle de la dette	9.2	940 904	925 636
▪ Fonds d'amort. remb. oblig. mun.	9.3	3 949 178	3 949 178
▪ Fins communautaires	9.4	207 500	207 500
▪ Fonds transition écologique	9.5	1 300 000	1 300 000
▪ Fonds d'infras/grands projets	9.6	60 443 185	60 130 838
▪ Fonds réserve statutaire	9.7	7 861 009	7 861 009
▪ Fonds développement immobilier	9.8	2 515 280	27 377 778
▪ Autres	9.9	12 544 496	14 462 617
	10	90 061 552	116 814 556

Réserves financières et fonds réservés

Réserves financières			
▪ Fonds d'assurance	11.1	2 123 329	2 362 514
	12	2 123 329	2 362 514
Fonds réservés			
Fonds de roulement	13	15 652 432	15 163 579
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme	14	39 160	35 896
Montant non réservé	15	1 312 583	2 450 702
Fonds local d'investissement	16		
Fonds local de solidarité	17		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	18	823 322	395 671
Autres			
▪ Fonds parcs et terrains de jeux	19.1	743 867	706 757
▪ Fonds remboursement agricole	19.2	1 209 143	1 168 499
	20	19 780 507	19 921 104
	21	21 903 836	22 283 618

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	22 ((616 000))	(616 000)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	23 (14 046 000))	14 046 000
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	24 ())	()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	25 ())	()
Autres	26 (3 214 431))	3 464 131
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	27 (22 749 569))	22 297 169
	28 (39 394 000))	39 191 300
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	29 ())	()
Assainissement des sites contaminés	30 (5 287 000))	4 665 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	31 (8 236 867))	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	32 ())	()
Autres	33.1 ())	()
	34 (52 917 867))	43 856 300
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	35 ())	()
Utilisation du fonds de roulement	36 ())	()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	37 ())	()
Utilisation du fonds de roulement	38 ())	()
Autres	39.1 ())	()
	40 ())	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ		
Mesure relative à la COVID-19	41 ())	()
Frais d'émission de la dette à long terme	42 ())	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	43 (3 434 216))	3 262 401
Autres	44 ())	()
Dép. fonct. à financer à LT	45.1 (3 997 596))	7 812 525
Dette LT liée aux act. fonct.	45.2 (19 355 479))	13 917 209
	46 (26 787 291))	24 992 135

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	47 1 670 889	1 727 842
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	48	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	49	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	50	
Autres	51.1	
	52	1 670 889
	53 (78 034 269)(
		67 120 593)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	54 44 850 574	40 416 855
Investissements à financer	55 (26 340 680)(
	56	18 509 894
		14 789 007

Compétences de nature locale

Renseignements financiers non consolidés non audités

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TAXES		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	377 554 585	380 623 910	355 864 044
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	1 780 180	1 776 233	1 918 440
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8	94 377	96 065	94 774
Activités d'investissement	9			
Autres	10	727 431	717 996	659 778
	11	380 156 573	383 214 204	358 537 036
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 591 450	1 591 235	1 328 558
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15			
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18	7 781 126	7 807 361	7 171 067
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	9 372 576	9 398 596	8 499 625
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	9 372 576	9 398 596	8 499 625
	27	389 529 149	392 612 800	367 036 661

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	1 719 929	1 714 109	29 709
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			1 501 298
Compensations pour les terres publiques	30	5 650	5 650	5 650
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	4 761 598	4 224 846	4 430 740
Cégeps et universités	32	2 485 137	2 205 074	2 448 693
Écoles primaires et secondaires	33	5 254 710	4 647 327	5 079 276
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	14 227 024	12 797 006	13 495 366
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	4 586 067	4 772 361	4 630 138
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	450	800	780
Taxes d'affaires	38			
	39	4 586 517	4 773 161	4 630 918
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40	465 904	507 726	451 179
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42	465 904	507 726	451 179
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	19 279 445	18 077 893	18 577 463

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		355 581	263 665
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	680 526	798 530	1 118 865
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			(35 016)
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	1 236	50 141	49 304
Réseau de distribution de l'eau potable	63	407 931	415 040	588 392
Traitement des eaux usées	64		40 795	33 941
Réseaux d'égout	65	71 913	213 257	164 057
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	3 140 000	4 037 296	3 833 327
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72		605 189	103 675
Autres	73			

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74	74 000	5 634 514	3 948 380
Sécurité du revenu	75			
Autres	76		19 822	94 792
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77	3 394	715 241	478 991
Rénovation urbaine	78		1 220 239	566 170
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	82 393	149 307	165 768
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	961 380	906 334	884 717
Autres	83		346 482	212 744
Réseau d'électricité	84			
	85	5 422 773	15 507 768	12 471 772

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86		5 000	
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	8 612 945	23 337 223	18 610 150
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			103 845
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100		399 544	2 271 062
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			354 303
Réseau de distribution de l'eau potable	102	3 930 000	4 428 461	7 744 888
Traitement des eaux usées	103		30 459	586 533
Réseaux d'égout	104	1 549 455	8 077 239	2 424 079
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111		1 067 201	(135 233)
Autres	112			

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations	
		2023	2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	113		
Sécurité du revenu	114		
Autres	115		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	116		12 151
Rénovation urbaine	117		163 540
Promotion et développement économique	118	2 796 000	98 367
Autres	119		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	120		8 563 268
Activités culturelles			
Bibliothèques	121		
Autres	122	925 000	851 177
Réseau d'électricité	123		
	124	17 813 400	46 006 762
			33 213 454

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	2 800 000	4 090 246	3 465 779
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	3 974 981	3 942 542	3 201 927
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	6 774 981	8 032 788	6 667 706
TOTAL DES TRANSFERTS	136	30 011 154	69 547 318	52 352 932

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139	1 917 320	1 925 328	26 872 009
	140	1 917 320	1 925 328	26 872 009
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149	43 000	47 053	41 110
Autres	150			
	151	43 000	47 053	41 110
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153	1 611 809	1 420 282	1 259 032
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156	255 230	262 744	251 497
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157		3 696	
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	1 867 039	1 686 722	1 510 529

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2023	Réalizations	
		2023	2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	165		
Autres	166	54 241	
	167	54 241	
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	168		2 943 518
Rénovation urbaine	169		
Promotion et développement économique	170		
Autres	171		
	172		2 943 518
Loisirs et culture			
Activités récréatives	173		
Activités culturelles			
Bibliothèques	174		
Autres	175		
	176		
Réseau d'électricité	177		
	178	3 827 359	31 367 166
		3 713 344	

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	179	40 500	146 349	186 215
Évaluation	180			
Autres	181	1 979 520	2 297 594	2 182 962
	182	2 020 020	2 443 943	2 369 177
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	2 361 163	1 394 994	1 615 285
Enlèvement de la neige	189	65 000	105 790	94 812
Autres	190	4 359 137	3 505 988	3 148 608
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	6 785 300	5 006 772	4 858 705
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	5 574 929	1 646 948	3 090 279
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	113 389	20 739	37 204
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206	66 198	14 102	27 882
	207	5 754 516	1 681 789	3 155 365

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	95 154	119 050	113 452
Rénovation urbaine	213	137 000	51 521	90 347
Promotion et développement économique	214	155 000	185 881	186 275
Autres	215			
	216	387 154	356 452	390 074
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	2 364 796	1 490 468	1 202 011
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	219 150	186 732	189 295
Autres	219	147 656	98 158	83 699
	220	2 731 602	1 775 358	1 475 005
Réseau d'électricité				
	221			
	222	17 678 592	11 264 314	12 248 326
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	21 505 951	14 977 658	43 615 492

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	5 698 407	3 919 363	3 807 096
Droits de mutation immobilière	225	40 060 000	30 647 424	60 569 980
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	45 758 407	34 566 787	64 377 076
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	6 386 500	7 765 026	6 360 144
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230	39 279	42 190	130 510
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	9 934 199	17 088 852	8 320 783
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232			
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		1 194 163	12 936 928
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		3 171 356	3 425 595
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239	89 000	570 344	1 045 186
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	637 194	3 530 394	1 557 960
	242	726 194	8 466 257	18 965 669
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Conseil	1	6 346 714	6 032 428	5 097 680
Greffe et application de la loi	2	10 577 801	11 924 961	10 754 890
Gestion financière et administrative	3	48 947 186	40 201 958	37 398 169
Évaluation	4	3 812 668	3 812 668	3 678 414
Gestion du personnel	5	11 138 610	10 194 019	9 354 857
Autres				
▪ Autres	6.1	13 402 269	13 656 447	15 919 546
▪ Dépenses administratives mixtes	6.2	(25 993 858)	(25 993 858)	
	7	68 231 390	59 828 623	82 203 556
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Police	8	62 171 425	62 248 582	59 053 373
Sécurité incendie	9	24 291 833	24 291 833	22 913 651
Sécurité civile	10	92 400	104 329	110 691
Autres	11	6 994 207	6 607 768	5 150 334
	12	93 549 865	93 252 512	87 228 049
TRANSPORT				
Réseau routier				
Voirie municipale	13	28 828 479	29 941 477	27 786 708
Enlèvement de la neige	14	32 237 304	36 719 475	27 657 604
Éclairage des rues	15	2 260 943	2 322 406	2 183 343
Circulation et stationnement	16	4 705 680	5 442 081	4 710 674
Transport collectif				
Transport en commun	17	48 072 121	48 018 655	45 072 460
Transport aérien	18			
Transport par eau	19			
Autres	20			
	21	116 104 527	122 444 094	107 410 789

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	10 198 887	10 061 362	8 725 023
Réseau de distribution de l'eau potable	23	17 139 441	13 803 409	13 682 350
Traitement des eaux usées	24	9 636 336	9 637 469	8 849 497
Réseaux d'égout	25	5 132 279	5 450 047	5 779 991
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Collecte et transport	26	6 499 841	6 191 023	6 270 656
Élimination	27	5 435 768	5 435 768	5 222 582
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	28	4 694 378	4 551 648	3 777 818
Tri et conditionnement	29	249 928	249 928	578 475
Matières organiques				
Collecte et transport	30	5 679 741	5 866 113	4 390 908
Traitement	31	2 668 541	2 668 541	1 835 223
Matériaux secs	32	2 563 685	2 603 716	2 340 642
Autres	33	155 808	155 808	147 625
Plan de gestion	34			
Autres	35			
Cours d'eau	36			
Protection de l'environnement	37	1 487 964	4 001 671	5 569 507
Autres	38	294 919	306 495	223 321
	39	71 837 516	70 982 998	67 393 618
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE				
Logement social	40	2 528 974	8 133 510	6 639 928
Sécurité du revenu	41			
Autres	42	1 094 014	1 765 294	603 510
	43	3 622 988	9 898 804	7 243 438
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Aménagement, urbanisme et zonage	44	21 470 587	21 841 240	22 402 496
Rénovation urbaine				
Biens patrimoniaux	45			
Autres biens	46	1 060 005	2 071 862	1 020 669
Promotion et développement économique				
Industries et commerces	47	1 016 594	1 097 408	1 011 082
Tourisme	48			
Autres	49	451 616	364 123	360 494
Autres	50	951 489	949 595	7 135 756
	51	24 950 291	26 324 228	31 930 497

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
LOISIRS ET CULTURE				
Activités récréatives				
Centres communautaires	52	1 110 393	1 460 322	1 685 091
Patinoires intérieures et extérieures	53	6 887 954	7 294 898	11 824 695
Piscines, plages et ports de plaisance	54	9 327 761	7 266 569	4 547 755
Parcs et terrains de jeux	55	24 506 139	26 676 808	24 753 367
Parcs régionaux	56	1 158 850	1 337 109	2 183 306
Expositions et foires	57	1 326 385	1 226 509	1 009 266
Autres	58	3 209 718	3 725 140	1 711 641
	59	47 527 200	48 987 355	47 715 121
Activités culturelles				
Centres communautaires	60	2 398 325	3 180 385	1 855 239
Bibliothèques	61	12 149 016	12 156 863	11 730 303
Patrimoine				
Musées et centres d'exposition	62			
Autres ressources du patrimoine	63			
Autres	64	5 047 325	5 466 242	4 437 784
	65	19 594 666	20 803 490	18 023 326
	66	67 121 866	69 790 845	65 738 447
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67			
FRAIS DE FINANCEMENT				
Dette à long terme				
Intérêts	68	13 061 742	12 987 489	11 304 109
Autres frais	69	868 226	939 933	918 308
Autres frais de financement				
Avantages sociaux futurs	70	1 028 527	1 048 300	873 300
Autres	71	119 300	161 401	131 816
	72	15 077 795	15 137 123	13 227 533
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Longueuil | 58227 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers non consolidés non audités ventilés par compétences

Compétences d'agglomération	
Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par catégories	20
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles non consolidées	21
Sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement non consolidés	22
Questionnaire	23
Compétences de nature locale	
Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par catégories	25
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles non consolidées	26
Analyse de la charge de quotes-parts non consolidée	27

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	6 251 690	6 251 690	4 778 804
Usines de traitement de l'eau potable	2	12 034 754	12 034 754	2 726 598
Usines et bassins d'épuration	3	8 867 969	8 867 969	6 552 243
Conduites d'égout	4	10 341 844	10 341 844	6 148 361
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	30 785 358	30 785 358	19 702 747
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	4 619 082	4 619 082	5 987 381
Aires de stationnement	9	4 067 976	4 067 976	303 571
Parcs et terrains de jeux	10	14 321 212	14 337 783	13 281 595
Autres infrastructures	11	3 437 585	3 437 585	3 572 883
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	18 848 064	19 254 481	5 042 020
Édifices communautaires et récréatifs	14	17 744 495	17 744 495	4 978 125
Améliorations locatives	15	13 101	102 093	33 972
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		5 538 049	255 093
Autres	17	15 458 710	15 495 641	2 920 044
Ameublement et équipement de bureau	18	5 097 979	9 543 970	11 577 087
Machinerie, outillage et équipement divers	19	2 951 845	4 073 821	5 613 936
Terrains	20	7 061 301	7 061 301	3 617 983
Autres	21		25 757 316	24 499 199
	22	161 902 965	199 315 208	121 591 642

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
Infrastructures autres que pour nouveau développement					
	Conduites d'eau potable	1	4 569 827	4 569 827	3 363 503
	Usines de traitement de l'eau potable	2	12 034 754	12 034 754	2 726 598
	Usines et bassins d'épuration	3	8 867 969	8 867 969	6 552 243
	Conduites d'égout	4	6 625 892	6 625 892	2 855 417
	Autres infrastructures	5	47 983 450	47 983 450	37 763 727
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)					
	Conduites d'eau potable	6	1 681 863	1 681 863	1 415 301
	Usines de traitement de l'eau potable	7			
	Usines et bassins d'épuration	8			
	Conduites d'égout	9	3 715 952	3 715 952	3 292 944
	Autres infrastructures	10	9 247 763	9 264 334	5 084 450
	Autres immobilisations corporelles	11	67 175 495	104 571 167	58 537 459
		12	161 902 965	199 315 208	121 591 642

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	7 653 764	400 000	1 791	8 051 973
Réserves financières et fonds réservés	3	37 222	2 473 596	2 470 679	40 139
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	119 804 136	14 845 419	21 059 927	113 589 628
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	561 150 940	104 481 068	91 484 930	574 147 078
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	688 646 062	122 200 083	115 017 327	695 828 818
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	84 804 405	24 182 878	15 186 211	93 801 072
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	84 804 405	24 182 878	15 186 211	93 801 072
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	84 804 405	24 182 878	15 186 211	93 801 072
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	8 929 745		255 000	8 674 745
Autres	17	260 306			260 306
	18	93 994 456	24 182 878	15 441 211	102 736 123
	19	782 640 518	146 382 961	130 458 538	798 564 941
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	782 640 518	146 382 961	130 458 538	798 564 941

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Compétences de nature locale	Compétences d'agglomération	Portrait global
Administration municipale				
Dette à long terme	1	467 677 592	236 569 688	704 247 280
Ajouter				
Activités d'investissement à financer	2	26 338 886	35 435 847	61 774 733
Activités de fonctionnement à financer	3	3 997 596	6 070 818	10 068 414
Dette en cours de refinancement	4			
Autres				
▪	5.1			
Déduire				
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme				
Excédent accumulé				
Fonds d'amortissement	6			
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	4 927 451	3 164 661	8 092 112
Débiteurs	8	49 997 765	178 340	50 176 105
Autres montants	9		8 674 745	8 674 745
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	21 265 293	441 383	21 706 676
Autres				
▪	11.1			
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	421 823 565	265 617 224	687 440 789
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats				
Endettement net à long terme	13		67 544 790	67 544 790
Endettement net à long terme	14	421 823 565	333 162 014	754 985 579
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes				
Municipalité régionale de comté	15			
Communauté métropolitaine	16	3 023 161		3 023 161
Autres organismes	17	31 743 000		31 743 000
Endettement total net à long terme	18	456 589 726	333 162 014	789 751 740
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)				
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	19	160 949 535		
	20	3 456 695		
	21	157 492 840		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	614 082 566		
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23			
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24			

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	99 133 446	96 370 323	96 370 323
Autres	10			91 197 833
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	2 119 268	2 267 431	2 267 431
Autres	17			2 055 783
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	742 169	794 056	794 056
Rénovation urbaine	19			719 936
Promotion et développement économique	20	202 502	216 659	216 659
Autres	21			196 435
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	1 465 626	1 568 091	1 568 091
Activités culturelles	23			1 421 721
Réseau d'électricité	24			
	25	103 663 011	101 216 560	101 216 560
				95 591 708

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1	5 447 838	5 848 810
Charges sociales	2	1 350 503	1 220 786
Biens et services	3	155 104 624	85 596 245
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	161 902 965	92 665 841

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	398,00	35,00	760 916,00	50 731 898	15 161 445	65 893 343
Professionnels	2						
Cols blancs	3	1 031,00	33,75	1 945 483,00	77 717 244	17 920 925	95 638 169
Cols bleus	4	390,00	40,00	894 220,00	35 391 593	9 855 867	45 247 460
Policiers	5	621,00	40,00	1 498 486,00	76 199 333	20 331 466	96 530 799
Pompiers	6	259,00	42,00	663 552,00	26 728 940	7 714 237	34 443 177
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	2 699,00		5 762 657,00	266 769 008	70 983 940	337 752 948
Élus	9	22,00			2 299 237	792 306	3 091 543
	10	2 721,00			269 068 245	71 776 246	340 844 491

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	24 665				24 665
Réseau de distribution de l'eau potable	3	415 040	1 353 250	3 075 211		4 843 501
Traitement des eaux usées	4	40 795	9 308	21 151		71 254
Réseaux d'égout	5	213 256	2 446 098	5 631 142		8 290 496
Autres	6	41 748 109	11 876 407	22 084 091	(40 046)	75 668 561
	7	42 441 865	15 685 063	30 811 595	(40 046)	88 898 477

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1	345 854	317 470
Évaluation	2	59 713	85 404
Autres	3	1 489 774	1 281 926
	4	1 895 341	1 684 800
Sécurité publique			
Police	5	1 828 558	2 406 994
Sécurité incendie	6	1 631 626	1 583 335
Sécurité civile	7		
Autres	8	32 404	19 054
	9	3 492 588	4 009 383
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	4 976 873	4 414 788
Enlèvement de la neige	11	107 052	77 878
Autres	12	801 881	974 806
Transport collectif	13	16 638	16 295
Autres	14	271 202	137 007
	15	6 173 646	5 620 774
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	1 094 198	1 051 530
Réseau de distribution de l'eau potable	17	2 322 939	2 076 846
Traitement des eaux usées	18	738 658	581 241
Réseaux d'égout	19	2 294 415	1 956 939
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	737 906	556 350
Matières recyclables	21	(56)	741
Autres	22		
Cours d'eau	23	886	1 017
Protection de l'environnement	24	8 785	(3)
Autres	25	630 322	162 320
	26	7 828 053	6 386 981
Santé et bien-être			
Logement social	27	1 401	3 098
Sécurité du revenu	28		
Autres	29	15 672	
	30	17 073	3 098
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	176 084	157 297
Rénovation urbaine	32	165 792	146 792
Promotion et développement économique	33	10 616	19 714
Autres	34	649 406	577 592
	35	1 001 898	901 395
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	3 513 660	2 979 667
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	217 058	271 660
Autres	38	79 241	68 007
	39	3 809 959	3 319 334
Réseau d'électricité			
	40		
	41	24 218 558	21 925 765

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux		
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	
Fournier, Catherine	1.1	Maire	113 598	18 207	71 665	
Azouz, Marc-Antoine	1.2	Conseiller	63 044	18 207	16 900	
Balma, Rolande	1.3	Conseiller	78 927	18 207	3 067	
Bélaïcha, Lysa	1.4	Conseiller	71 774	18 207	12 292	
Bombo-Allara, Reine	1.5	Conseiller	110 568	18 207		
Cueto, Alvaro	1.6	Conseiller	127 127	18 207		
Delisle, Nathalie	1.7	Conseiller	58 484	18 207	20 667	
Ferraro, Marc Antoine Karl	1.8	Conseiller	60 524	18 207		
Héon, Geneviève	1.9	Conseiller	54 914	18 207	37 300	
Joly, Sylvain	1.10	Conseiller	147 625	18 207	6 013	
Larocque, Sylvain	1.11	Conseiller	54 524	18 207	13 021	
Lemire, Jacques	1.12	Conseiller	117 374	18 025		
Lévesque, Carl	1.13	Conseiller	90 971	18 207		
Lwalika, Affine	1.14	Conseiller	133 171	18 207	4 158	
Mercier, Marjolaine	1.15	Conseiller	125 467	18 207	11 721	
Normandin, Éric	1.16	Conseiller	26 482	13 242	9 662	4 831
Rasmussen, Susan	1.17	Conseiller	29 992	14 997		
Tabarah, Jonathan	1.18	Conseiller	173 113	18 207	2 518	

Note

Comprend la rémunération totale versée pour leurs présences aux différentes instances de la Ville de Longueuil, autres organismes, comités et commissions.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	32 970 000 \$
Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	_____ \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	64 046 \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	49 802 \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	2 143 \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	(270 837) \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	330 \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	2 700 053 \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	6 345 \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	1 205 576 \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	222 024 \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	18 537 \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	4 120 695 \$
Ligne 24 : Libres	20	2 700 053 \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	13 140 705 \$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	13 140 705 \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 1 913 820 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 6 698 236 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 5 735 324 \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44 5 557 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 14 530 \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \$

- Systèmes de drainage

51 \$

- Abords de routes

52 \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 14 530 \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \$

c) Total des frais encourus admissibles

56 14 530 \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 CO-231114-4.2

b) Date d'adoption de la résolution

58 2023-11-14

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 CO-191112-2.1
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-11-12
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 14
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 12
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 8
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 2
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 3
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 10 936
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 2 420
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 10
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

Annexe
Autres renseignements financiers non consolidés
non audités ventilés par compétences

Compétences d'agglomération

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Réalizations	
		2023	2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	528 394	810 351
Usines de traitement de l'eau potable	2	12 034 754	2 726 598
Usines et bassins d'épuration	3	8 867 969	6 552 243
Conduites d'égout	4	259 372	
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	127 589	47 171
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9	2 169 738	192 199
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11	17 470	3 752
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	13 683 449	4 446 902
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15	13 101	14 247
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	13 431 671	2 710 534
Ameublement et équipement de bureau	18	3 391 393	6 207 308
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 223 520	1 174 463
Terrains	20	30 234	
Autres	21		
	22	55 778 654	24 885 768

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Réalizations	
		2023	2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	476 643	645 281
Usines de traitement de l'eau potable	2	12 034 754	2 726 598
Usines et bassins d'épuration	3	8 867 969	6 552 243
Conduites d'égout	4	259 372	
Autres infrastructures	5	2 297 327	193 835
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6	51 751	165 070
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10	17 470	49 287
Autres immobilisations corporelles	11	31 773 368	14 553 454
	12	55 778 654	24 885 768

**SOMMAIRE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS
DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

Code géographique	Municipalité		Montant
Ensemble des municipalités			
58033	Ville de Boucherville	1.1	51 886 035
58007	Ville de Brossard	1.2	90 553 131
58227	Ville de Longueuil	1.3	179 150 352
58037	Ville de Saint-Bruno-de-Montarville	1.4	32 001 650
58012	Ville de Saint-Lambert	1.5	24 891 812
			2 378 482 980
Certaines municipalités			
58033	Ville de Boucherville	3.1	3 008 939
58007	Ville de Brossard	3.2	7 881 362
58227	Ville de Longueuil	3.3	13 198 534
58037	Ville de Saint-Bruno-de-Montarville	3.4	943 559
58012	Ville de Saint-Lambert	3.5	1 304 724
			4 26 337 118
			5 404 820 098

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION**Non audité****OUI NON**

- | | | | |
|--|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre | 1 | 12 930 000 \$ | |
| 2. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? | 2 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice : | | | |
| a) crédits de taxes | 3 | _____ \$ | |
| b) autres formes d'aide | 4 | _____ \$ | |
| 3. La municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 | 6 | _____ \$ | |
| 4. La municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant le pouvoir visé à l'article 500.6 LCV (1000.6 CM) lui permettant d'imposer des redevances réglementaires en vertu de l'article 99.2 LECCM? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 | 9 | _____ \$ | |

Compétences de nature locale

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalizations	
		2023	2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	5 723 296	3 968 453
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	10 082 471	6 148 361
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	30 657 769	19 655 576
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8	4 619 082	5 987 381
Aires de stationnement	9	1 898 238	111 372
Parcs et terrains de jeux	10	14 321 212	13 281 595
Autres infrastructures	11	3 420 116	3 569 131
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	5 164 615	482 788
Édifices communautaires et récréatifs	14	17 744 495	4 978 125
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	2 027 039	192 783
Ameublement et équipement de bureau	18	1 706 586	1 908 360
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 728 325	3 878 165
Terrains	20	7 031 066	3 617 983
Autres	21		
	22	106 124 310	67 780 073

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalizations	
		2023	2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	4 093 184	2 718 222
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	6 366 519	2 855 417
Autres infrastructures	5	45 686 123	37 569 892
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6	1 630 112	1 250 231
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9	3 715 952	3 292 944
Autres infrastructures	10	9 230 294	5 035 163
Autres immobilisations corporelles	11	35 402 126	15 058 204
	12	106 124 310	67 780 073

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1	2 817 609	2 817 609	2 667 406
Évaluation	2	3 812 668	3 812 668	3 678 414
Autres	3	13 020 507	13 020 509	11 679 902
Sécurité publique				
Police	4	61 949 531	61 949 531	57 852 852
Sécurité incendie	5	24 291 833	24 291 833	22 913 651
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8	3 612 164	3 612 164	3 342 212
Transport collectif	9	48 072 121	48 026 278	44 989 108
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	21 424 029	21 286 516	19 047 159
Matières résiduelles	12	11 073 730	11 073 730	9 891 600
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15	121 609	121 609	121 419
Santé et bien-être				
Logement social	16	2 126 229	2 274 392	2 065 948
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	1 517 186	1 569 073	1 885 195
Rénovation urbaine	19	24 005	24 005	45 071
Promotion et développement économique	20	1 016 594	1 030 751	980 268
Autres	21	329 585	329 585	334 499
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	1 785 363	1 887 828	1 775 543
Activités culturelles	23	67 044	67 044	66 577
Réseau d'électricité				
	24			
	25	197 061 807	197 195 125	183 336 824

Ventilation des dépenses mixtes

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants sur la ventilation des dépenses mixtes	1
Ventilation des dépenses mixtes par compétences	3
Notes complémentaires	4

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LA VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES

Aux membres du conseil municipal de la Ville de Longueuil et aux membres du conseil de l'agglomération de Longueuil

Opinion

Nous avons effectué l'audit du tableau de la ventilation des dépenses mixtes pour les compétences de nature locale et les compétences de l'agglomération de la Ville de Longueuil (ci-après la « Ville »), pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, dans le format du modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), ainsi que des notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement ci-après le « tableau »).

À notre avis, le tableau ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 a été établi par la direction de la Ville, dans tous les aspects significatifs, conformément au règlement CA-2014-218 adopté par le conseil d'agglomération le 11 décembre 2014 et ses modifications subséquentes (ci-après les « exigences réglementaires »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du tableau » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville dans ses compétences d'agglomération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit du tableau au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 1 afférente au tableau qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le tableau a été préparé afin de permettre à la Ville dans ses compétences d'agglomération de répondre aux exigences de l'Article 70 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*. En conséquence, il est possible que le tableau ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du tableau

La direction est responsable la préparation du tableau conformément aux exigences réglementaires, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'agglomération.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LA VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des tableaux

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le tableau est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du tableau prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que le tableau comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'agglomération.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A108263
Brossard, Québec, le 15 mai 2024

VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES PAR COMPÉTENCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023					2022	
		Compétences d'agglomération		Compétences de nature locale		Éliminations	Total	
		Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations	Budget	Réalisations
Dépenses								
Administration générale	1	26 036 325	26 036 325				26 036 325	24 533 754
Sécurité publique	2	3 221 204	3 221 204				3 221 204	2 919 493
Transport	3							
Hygiène du milieu	4							
Santé et bien-être	5							
Aménagement, urbanisme et développement	6	1 899 545	1 899 545				1 899 545	2 943 518
Loisirs et culture	7							
Frais de financement	8							
	9	31 157 074	31 157 074				31 157 074	30 396 765

NOTES COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Dépenses mixtes et ventilation des dépenses mixtes

Dépenses mixtes

La loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Longueuil* (Décret 1214-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération.

Les dépenses réalisées par l'Administration municipale dans l'accomplissement d'un acte qui relève de l'exercice, à la fois, d'une compétence d'agglomération et d'une compétence locale constituent des dépenses mixtes assujetties à un règlement du conseil d'agglomération. Ce règlement établit les critères permettant de déterminer quelle partie d'une dépense mixte constitue une dépense faite dans l'exercice des compétences d'agglomération.

Ventilation des dépenses mixtes

Les dépenses mixtes de l'administration municipale sont ventilées entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération selon les critères et la méthode de calcul définis par le *Règlement CA-2014-218 sur le partage des dépenses mixtes* adopté par le conseil d'agglomération le 11 décembre 2014 et les règlements l'ayant modifié par la suite.

La partie des dépenses relatives aux services mixtes administratifs rendus dans l'intérêt de l'agglomération et prévus au budget de fonctionnement équivaut à un montant établi en multipliant le pourcentage déterminé (selon l'article 3 du CA-2014-218) par le total des dépenses prévues au budget d'agglomération à l'exclusion de certaines charges indiquées à ce règlement. Le montant calculé en vertu de ce règlement est présenté au budget annuel soumis pour adoption.

De plus, la partie d'une dépense mixte liée aux activités de sécurité publique (bâtiments et services des équipements) et de l'aménagement, urbanisme et développement qui constitue une dépense faite dans l'exercice des compétences d'agglomération, est déterminée en fonction des données quantitatives factuelles ou de l'évaluation quantitative des ressources humaines ou matérielles et financières qui y sont consacrées.

2. Principales méthodes comptables

Les dépenses présentées dans le tableau des dépenses mixtes par compétence sont préparées en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public, selon les mêmes méthodes comptables que celles énoncées à la note 2 du rapport financier de la Ville de Longueuil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	OUI	NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».		
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.		
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	5 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	6 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	7 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.		
7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	8 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	9 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.		
8. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur la ventilation des dépenses mixtes?	10 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	11 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Les dépenses reliées aux compétences d'agglomération sont-elles financées par des quotes-parts?	12 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-13

Nom du signataire : Sophie Deslauriers

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : 2024-06-17

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-17 11:12

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	745 098 018	738 830 082	758 085 675	228 561 650	976 500 810
Investissement	2	36 739 589	17 853 400	52 260 493	19 869 612	72 130 105
	3	781 837 607	756 683 482	810 346 168	248 431 262	1 048 630 915
Charges	4	714 952 965	747 091 359	763 598 426	245 999 719	999 417 851
Excédent (déficit) de l'exercice	5	66 884 642	9 592 123	46 747 742	2 431 543	49 213 064
Moins : revenus d'investissement	6 (36 739 589)(17 853 400)(52 260 493)(19 869 612)(72 130 105)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	30 145 053	(8 261 277)	(5 512 751)	(17 438 069)	(22 917 041)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	79 968 363	82 611 856	86 599 134	26 834 885	113 400 240
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	20 648 827	698 810	4 117 117		4 117 117
Remboursement de la dette à long terme	10 (82 218 560)(64 951 520)(64 768 708)(5 906 924)(70 675 632)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (35 034 137)(11 915 647)(25 860 124)(579 203)(26 439 327)
Excédent (déficit) accumulé	12	9 805 292	1 817 778	15 471 426	(3 484 863)	11 986 563
Autres éléments de conciliation	13	13 167 614		4 877 483	1 220 481	6 097 964
	14	6 337 399	8 261 277	20 436 328	18 084 376	38 486 925
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	36 482 452		14 923 577	646 307	15 569 884

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	235 449 603	203 812 034	219 187 170
Débiteurs	2	174 200 227	198 981 586	281 034 838
Placements de portefeuille	3	10 000 000		1 413 684
Autres	4	3 912 860	3 221 998	3 912 860
	5	423 562 690	406 015 618	504 857 690
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	697 223 350	700 095 859	793 882 805
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	84 641 100	81 560 100	82 479 900
Autres	9	218 076 815	247 196 539	320 596 321
	10	999 941 265	1 028 852 498	1 196 959 026
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(576 378 575)	(622 836 880)	(692 101 336)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	1 399 447 977	1 471 629 147	1 788 648 890
Autres	13	96 494 352	117 519 227	128 266 406
	14	1 495 942 329	1 589 148 374	1 916 915 296
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	49 691 860	54 726 948	53 332 024
Excédent de fonctionnement affecté	16	127 305 933	101 809 646	106 762 797
Réserves financières et fonds réservés	17	29 810 378	30 772 761	37 976 503
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (189 194 207)(202 026 509)(203 225 139)(
Financement des investissements en cours	19	5 406 924	(11 277 823)	(28 123 966)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	896 542 866	992 306 471	1 258 633 526
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			(541 785)
	22	919 563 754	966 311 494	1 224 813 960

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Contrôle de la dette	1.1	1 479 309	1 464 041
▪ Fonds d'infrastructures/immobilisations	1.2	66 958 417	66 393 681
▪ Fonds réserve statutaire	1.3	9 921 189	8 921 189
▪ Fonds développement immobilier	1.4	2 515 280	27 377 778
▪ Fonds d'amortissement remboursement obligations municipales	1.5	6 574 455	6 174 455
▪ Budget participatif	1.6	300 000	600 000
▪ Fins communautaires	1.7	207 500	207 500
▪ Fonds de développement social	1.8	129 633	514 001
▪ Autres	1.9	13 723 863	15 653 288
	2	101 809 646	127 305 933
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	4 953 151	4 488 509
	4	106 762 797	131 794 442
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Fonds d'assurance	5.1	3 835 052	3 834 732
▪ Fonds eau potable	5.2	55 376	35 289
▪ Fonds eaux usées	5.3	38 523	24 550
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	17 169 729	16 700 981
Organismes contrôlés et partenariats	8	1 971 655	1 957 481
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	1 355 899	2 510 818
Organismes contrôlés et partenariats	10	260 307	260 307
Fonds local d'investissement	11	5 527 691	4 568 081
Fonds local de solidarité	12	14 158	260 670
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	823 323	
Autres			
▪ Fonds d'immobilisations (RTL)	14.1	4 971 780	4 971 776
▪ Fonds remembrement agricole / Fonds de parcs et terrains de jeux	14.2	1 953 010	1 875 257
	15	37 976 503	36 999 942
	16	144 739 300	168 794 384

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		Compétences de nature locale	Portrait global
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	421 823 565	687 440 789
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	614 082 566	789 751 740

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023 Total consolidé	2022 Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	8 092 112	7 690 986
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	574 147 078	561 150 940
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	113 589 628	119 804 136
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	93 801 072	84 804 405
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	8 935 051	9 190 051
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	798 564 941	782 640 518

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	369 298 077	391 849 695	394 757 078	393 476 607
Compensations tenant lieu de taxes	13	18 577 463	19 279 445	18 077 893	17 571 386
Quotes-parts	14	200 937 528	212 955 923	212 471 212	212 471 212
Transferts	15	30 327 965	18 760 492	42 891 715	47 370 018
Services rendus	16	21 551 194	24 609 154	18 527 249	230 445 474
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	77 917 233	59 964 097	50 028 743	50 028 743
Autres	18	26 488 558	11 411 276	21 331 785	25 137 370
	19	745 098 018	738 830 082	758 085 675	976 500 810
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	33 213 454	17 853 400	46 006 762	65 876 374
Autres	23	3 526 135		6 253 731	6 253 731
	24	36 739 589	17 853 400	52 260 493	72 130 105
	25	781 837 607	756 683 482	810 346 168	1 048 630 915

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	88 583 725	79 668 659	4 213 665	83 882 324	83 821 824	81 778 436
Sécurité publique							
Police	2	133 546 557	135 631 440	4 619 675	140 251 115	140 251 115	133 669 187
Sécurité incendie	3	49 012 059	47 074 840	2 919 084	49 993 924	49 990 423	49 728 029
Autres	4	7 086 607	6 660 251	276 527	6 936 778	6 936 778	5 493 620
Transport							
Réseau routier	5	64 420 242	70 818 902	29 781 823	100 600 725	100 600 725	87 179 523
Transport collectif	6	101 228 601	98 410 103	230 052	98 640 155	318 524 948	304 274 053
Autres	7			246 776	246 776	246 776	221 312
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	52 841 700	52 180 465	28 730 126	80 910 591	80 910 591	75 310 716
Matières résiduelles	9	40 254 683	41 564 641	303 394	41 868 035	41 868 035	36 251 883
Autres	10	2 554 330	4 469 839	777 773	5 247 612	5 247 612	6 583 668
Santé et bien-être	11	3 616 027	17 155 273		17 155 273	17 155 273	8 010 782
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	22 739 000	22 053 516	201 658	22 255 174	22 168 508	21 186 923
Promotion et développement économique	13	5 279 732	4 828 874	293 128	5 122 002	9 669 303	12 115 489
Autres	14	1 657 904	2 667 867	26 169	2 694 036	2 694 036	7 803 024
Loisirs et culture	15	66 877 085	69 596 064	13 979 284	83 575 348	91 252 448	85 735 064
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	24 781 251	24 218 558		24 218 558	28 079 456	24 587 966
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	664 479 503	676 999 292	86 599 134	763 598 426	999 417 851	939 929 675
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	82 611 856	86 599 134 (86 599 134)			
	21	747 091 359	763 598 426		763 598 426	999 417 851	939 929 675

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Réalisations 2023</u>		<u>Total consolidé¹</u>
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus d'investissement	1	36 739 589	52 260 493	19 869 612	72 130 105
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (92 665 841)(161 902 965)(37 412 243)(199 315 208)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (8 857 867)(19 926 928)()	19 926 928)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	78 986 939	55 027 289	14 927 500	69 954 789
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	35 034 137	25 860 124	579 203	26 439 327
Excédent accumulé	6	23 230 587	34 279 534		34 279 534
	7	35 727 955	(66 662 946)	(21 905 540)	(88 568 486)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	72 467 544	(14 402 453)	(2 035 928)	(16 438 381)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Boucherville | 58033 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), André Pelletier, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Boucherville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 13 mai 2024

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	26
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	27
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	28
Charges par objets	29
Excédent (déficit) accumulé	30
Avantages sociaux futurs	34

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	41
Analyse des charges	53

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Boucherville

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Boucherville (« la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Boucherville au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Boucherville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

[Original signé par]

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

1 CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A128132

Brossard, 29 avril 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	107 750 350	108 743 578	104 664 768
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 749 000	1 696 293	1 748 309
Quotes-parts	3			
Transferts	4	2 958 188	7 971 777	10 557 260
Services rendus	5	5 000 859	4 792 265	4 384 624
Imposition de droits	6	10 267 150	8 943 117	12 532 074
Amendes et pénalités	7	990 000	709 305	816 688
Revenus de placements de portefeuille	8	62 500	293 597	190 125
Autres revenus d'intérêts	9	225 000	111 843	82 470
Autres revenus	10	105 000	1 323 560	5 127 009
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	129 108 047	134 585 335	140 103 327
Charges				
Administration générale	14	18 478 348	21 188 598	17 616 706
Sécurité publique	15	24 378 456	23 007 133	22 763 684
Transport	16	33 496 786	34 810 839	33 621 707
Hygiène du milieu	17	19 881 852	20 784 897	18 497 763
Santé et bien-être	18	532 172	523 391	528 376
Aménagement, urbanisme et développement	19	6 139 970	6 253 397	5 444 188
Loisirs et culture	20	33 273 808	33 293 190	31 205 184
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	5 170 114	3 904 730	3 209 711
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	141 351 506	143 766 175	132 887 319
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(12 243 459)	(9 180 840)	7 216 008
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		315 227 911	308 011 903
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		315 227 911	308 011 903
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		306 047 071	315 227 911

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	340 914	
Débiteurs (note 5)	2	37 501 835	38 051 868
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	418 815	373 519
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	38 261 564	38 425 387
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		247 408
Emprunts temporaires (note 9)	10	21 773 000	14 547 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	27 120 673	23 684 404
Revenus reportés (note 11)	12	328 650	264 383
Dette à long terme (note 12)	13	106 951 178	100 307 201
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	8 196 700	8 303 700
Autres passifs (note 14)	15	906 540	400 000
	16	165 276 741	147 754 096
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(127 015 177)	(109 328 709)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	432 125 524	423 863 300
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	491 520	478 040
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	445 204	215 280
	23	433 062 248	424 556 620
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	306 047 071	315 227 911
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	306 047 071	315 227 911
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	306 047 071	315 227 911
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(12 243 459)	(9 180 840)	7 216 008
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	31 418 838)	42 114 998)
Produit de cession	3		432 095	220 530
Amortissement	4		22 861 625	20 891 927
(Gain) perte sur cession	5		(137 106)	(116 366)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(8 262 224)	(21 118 907)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(13 480)	(34 708)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(229 924)	15 932
	13		(243 404)	(18 776)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(12 243 459)	(17 686 468)	(13 921 675)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(109 328 709)	(95 407 034)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(109 328 709)	(95 407 034)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(127 015 177)	(109 328 709)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) de l'exercice	1 (9 180 840)	7 216 008
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2 22 861 625	20 891 927
Autres		
▪ Réduction de valeur de placement	3.1 (137 106)	(116 366)
▪ Gain sur cession de placement	3.2 71 663	11 474
▪ Charge de désactualisation	3.3 20 262	
	4 13 635 604	28 003 043
Variation nette des éléments hors caisse		
Débiteurs	5 550 033	5 048 477
Autres actifs financiers	6	
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7 3 436 269	2 635 599
Revenus reportés	8 64 267	(61 039)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9 (107 000)	715 600
Propriétés destinées à la revente	10	
Stocks de fournitures	11 (13 480)	(34 708)
Autres actifs non financiers	12 (229 924)	15 932
	13 17 335 769	36 322 904
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (30 932 560)	(42 114 998)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15 432 095	220 530
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17 ()	()
	18 (30 500 465)	(41 894 468)
Activités de placement		
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		
Émission ou acquisition	19 (136 518)	(54 552)
Remboursement ou cession	20 19 559	51 504
Autres placements de portefeuille		
Acquisition	21 ()	()
Cession	22	
	23 (116 959)	(3 048)
Activités de financement (note 4)		
Émission de dettes à long terme	24 20 381 000	18 311 000
Remboursement de la dette à long terme	25 (13 702 000)	(18 720 000)
Variation nette des emprunts temporaires	26 7 226 000	6 375 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27 (35 023)	(4 958)
Autres		
▪	28.1	
	29 13 869 977	5 961 042
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	588 322
Solde déjà établi	31 (247 408)	(633 838)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32	
Solde redressé	33 (247 408)	(633 838)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34 340 914	(247 408)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Boucherville (ci-après la « Ville ») est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q. 2003 chapitre 14), de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., c.E-20.001) ainsi que du décret numéro 1214-2005 concernant l'Agglomération de Longueuil.

2. Principales méthodes comptables

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville de Boucherville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

s.o.

a) Périmètre comptable

s.o.

b) Partenariats

s.o.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des passifs, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les passifs aux titres des sites contaminés et les contestations d'évaluation.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, pour lesquelles il existe une norme environnementale et que la contamination dépasse celle-ci, sont comptabilisées à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Provision de contestation d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des constatations foncières et à des constatations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent à des sommes encaissées pour lesquelles les charges ou les dépenses en immobilisations n'ont pas été effectuées et que les stipulations ne sont pas rencontrées.

Le revenu reporté - Parcs et terrains de jeux est constitué de sommes d'argent reçues en vue d'acquérir ou d'aménager des terrains à ces fins suite à une exemption accordée à un promoteur d'un développement domiciliaire de son obligation de céder gratuitement des terrains à la Ville à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Éléments incorporels

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stock de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au coût selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes:

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	30 à 40 ans
Véhicules	10 à 15 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipements divers	10 à 20 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à la valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur le immobilisation est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut-être considérée ultérieurement.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

Le gain ou la perte sur cession d'actifs immobilisés est comptabilisé à la date de l'acte de transfert.

Les revenus de transferts sont constatés à l'état des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créateurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Les régimes de retraite des élus municipaux auxquels participe la municipalité est comptabilisé comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la municipalité sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'une dépense à taxer ou à pourvoir pour fins de taxation.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire, contrairement aux exigences des Normes comptables canadiennes pour le secteur public qui préconisent l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'amortissement des frais d'émission des emprunts à long terme selon la méthode du taux d'intérêt effectif n'aurait pas d'incidence significative sur les résultats des activités ou sur la situation financière de la Ville.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds, soit celles impliquant un fonds réservé ou celles touchant les excédents de fonctionnement affectés et non affectés. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges, mais des éléments de conciliation à des fins fiscales.

Excédent de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement affecté correspond à la partie de l'excédent dont l'utilisation est réservée par la Loi ou par des résolutions du conseil municipal à des fins précises.

Fonds réservés

Certaines sommes perçues doivent être affectées à des comptes spéciaux et être utilisées à des fins spécifiques. L'utilisation de ces fonds est réservée notamment aux usages suivants:

Le fonds de roulement sert principalement au financement de dépenses en immobilisations. Le terme de remboursement de ces emprunts ne peut excéder 10 ans. L'utilisation du fonds de roulement est conditionnée par la politique de capitalisation qui définit ce qu'est une dépense en immobilisations.

Le fonds réservé - Assurance a été constitué pour pourvoir à l'indemnisation de dommages aux propriétés de la Ville et à celles dont elle a la responsabilité. Ce fonds servira également à indemniser des tiers pour tout dommage subi et relié à la responsabilité de la Ville.

Le fonds réservé - Élections a été constitué afin de pourvoir aux dépenses électorales tel que requis lors du processus électoral municipal.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Soldes disponibles de règlements fermés - Soldes excédentaires à des financements par emprunt de règlement d'emprunt qui sont versés annuellement lors de la fermeture des règlements d'emprunts. Ils doivent être réservés et utilisés selon les règles définies à l'article 8 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux*: le rachat par anticipation des obligations émises, le paiement des échéances annuelles de capital et d'intérêts. Si l'emprunt est entièrement remboursé, les sommes excédentaires sont versées au fonds général de la Ville.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, Instruments financiers, SP 3041, Placements de portefeuille, SP 2601, Conversion des devises et SP 1201, Présentation des états financiers, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de la Ville portent principalement sur les informations présentées dans les notes complémentaires.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur.

« Adoption initiale — obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280) »

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter les immobilisations et le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'un montant de 486 278 \$. Cette opération est sans incidence sur les liquidités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	340 914	
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
▪			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	340 914	
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	(247 408)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	340 914	(247 408)
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7		
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	5 381 000	8 311 000

Note**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	5 988 416	5 267 201
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	26 013 827	27 269 815
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	4 241 153	4 486 461
Organismes municipaux	13	470	401
Autres			
▪ Cour Municipale	14.1	275 631	334 602
▪ Autres	14.2	982 338	693 388
	15	37 501 835	38 051 868
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	19 859 979	20 389 901
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	19 859 979	20 389 901
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	539 001	529 017
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	17 100 911	16 771 038
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	16 370	16 375
Ministère de la Culture et des Communications	25	1 705 659	1 833 817
Autres ministères/organismes	26	7 190 887	8 648 585
	27	26 013 827	27 269 815

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
		31	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	418 815	373 519
Autres placements	34		
		35	373 519
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Fonds de garantie de franchise collective (UMQ)

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
		40	

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 25 000 000 \$ (20 000 000 \$ en 2022) portant intérêt au taux de base de 7.20% au 31 décembre 2023 (4,47% au 31 décembre 2022).

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	14 160 498	11 716 303
Salaires et avantages sociaux	42	2 300 833	2 383 020
Dépôts et retenues de garantie	43	5 527 042	4 729 206
Provision pour contestations d'évaluation	44	588 814	891 620
Autres			
▪ Min.Revenu du Québec	45.1	350 546	688 418
▪ Agence Revenu Canada	45.2	109 675	122 146
▪ Municipalités	45.3	2 031 204	1 459 034
▪ Intérêt dette long terme	45.4	1 355 224	1 013 098
▪ Alloc._départ-transition_Élus	45.5	696 837	681 559
		46	23 684 404

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Subventions reportées	52.1	266 787	205 348
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	12 013	6 249
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Baux divers	60.1	49 850	52 786
	61	328 650	264 383

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,95	5,30	2024	2033	62	108 023 000	101 344 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	108 023 000	101 344 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(1 071 822)	(1 036 799)
					72	106 951 178	100 307 201

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	22 204 000			22 204 000
2025	74	25 744 000			25 744 000
2026	75	17 511 000			17 511 000
2027	76	16 735 000			16 735 000
2028	77	11 025 000			11 025 000
2029 et plus	78	14 804 000			14 804 000
	79	108 023 000			108 023 000
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	108 023 000			108 023 000

Note**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (1 911 300)	(2 249 400)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (6 285 400)	(6 054 300)
	84 (8 196 700)	(8 303 700)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 1 099 900	1 562 100
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 342 400	506 600
Régimes à cotisations déterminées	87 815 854	926 568
Autres régimes (REER et autres)	88 10 216	30 646
Régimes de retraite des élus municipaux	89 80 196	84 782
	90 2 348 566	3 110 696

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92	400 000	400 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	506 540	
Autres			
▪	94.1		
	95	906 540	400 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97	486 278	
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99	20 262	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	506 540	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les principales obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la ville de Boucherville concernent désamiantage des bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service sont notamment relatives à la présence de plomb dans certains bâtiments.

La ville détient des bâtiments patrimoniaux pour lesquels une obligation liée à la mise hors service est présentée aux états financiers.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**Principales hypothèses utilisées**

Les principales hypothèses utilisées pour les travaux liés aux contaminations de plomb et d'amiante sont les suivantes :

	Désamiantage
Taux d'actualisation	4.00%
Période d'actualisation	10 ans
Taux d'inflation	4.00 %

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 749 803\$ (nul au 31 décembre 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	59 243 859	2 602 251		61 846 110
Eaux usées	103	141 871 168	3 082 816		144 953 984
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	230 614 923	12 218 953		242 833 876
Autres					
▪	105.1	94 953 731	4 642 892		99 596 623
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	91 204 595	2 737 985		93 942 580
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	6 853 486	1 464 703	1 097 161	7 221 028
Ameublement et équipement de bureau	110	3 507 207	954 282	152 382	4 309 107
Machinerie, outillage et équipement divers	111	7 921 575	1 968 755		9 890 330
Terrains	112	56 995 169	38 348		57 033 517
Autres	113				
	114	693 165 713	29 710 985	1 249 543	721 627 155
Immobilisations en cours	115	3 461 039	1 707 853		5 168 892
	116	696 626 752	31 418 838	1 249 543	726 796 047
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	27 524 064	1 697 952		29 222 016
Eaux usées	118	68 069 963	3 502 080		71 572 043
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	99 592 135	9 701 139		109 293 274
Autres					
▪	120.1	47 077 428	3 524 642		50 602 070
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	19 892 379	2 402 768		22 295 147
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	3 465 946	479 090	906 300	3 038 736
Ameublement et équipement de bureau	125	2 581 473	1 031 254	48 254	3 564 473
Machinerie, outillage et équipement divers	126	4 560 064	522 700		5 082 764
Autres	127				
	128	272 763 452	22 861 625	954 554	294 670 523
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	423 863 300			432 125 524
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪	144.1	445 204
Autres		
▪	145.1	
	146	445 204
		215 280

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée par divers contrats jusqu'en 2028, à verser une somme totale de 51,1M\$.

Ces contrats concernent, en autres, la collecte et le transport des matières résiduelles et recyclables, le déneigement des rues, l'entretien ménager des bâtiments, la location de véhicules et d'équipement, de locaux d'entreposage, la fourniture d'asphalte routier, l'entretien et la réparation de lampadaires de rues, les services animaliers, l'achat de sel, les contrats avec des organismes locaux, etc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Pour pourvoir à ces engagements, les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024 :	21.3 M\$
2025 :	11.6 M\$
2026 :	9.1 M\$
2027 :	4.6 M\$
2028 :	4.5 M\$

20. Droits contractuels

La Ville recevra divers droits contractuels jusqu'en 2033 pour une somme totale minimum de 1 796 568\$.

Ces droits contractuels concernent différents baux et entente de redevance intervenus entre la Ville et des locataires en lien avec des espaces locatifs commerciaux, des tours de téléphonie, des terres agricoles ainsi que des panneaux d'affichage.

Les droits contractuels minimums à recevoir au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024 :	697 028 \$
2025 :	610 197 \$
2026 :	98 166 \$
2027 :	80 171 \$
2028 :	80 171 \$
2029-2033 :	230 835 \$

21. Passifs éventuels

s/o

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1	451 166	507 682
	150	451 166	507 682
	151	451 166	507 682

La Ville de Boucherville et d'autres villes fondatrices ont une entente avec Proanima.

Les villes fondatrices se sont engagées à pourvoir au remboursement de la dette à long terme pour une durée de 52 mois. Au 31 décembre 2023, le montant devant être assumé par la Ville est de 451 166 \$.

Les villes fondatrices ont aussi une option d'achat prioritaire de l'immeuble en cas de défaut de Services animaliers de la Rive-Sud. Le prix d'achat de l'immeuble correspondra au solde de l'hypothèque réparti au prorata de la population des villes fondatrices.

B) Auto-assurance

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) Poursuites

Terroir

La Ville faisait l'objet d'une réclamation de l'ordre de 99M\$ au 31 décembre 2023. Un jugement a été rendu le 26 février 2024, entérinant le règlement hors-cours intervenu et mettant fin au litige. La Ville s'engage au cours des 8 prochaines années à acquérir plus ou moins 7 500 000 pi² de terrains à un coût fixé à 4,50\$/pi² et à autoriser un certain développement sur les terrains restants.

Avant scène

La Ville a reçu le 4 janvier 2024 une poursuite de 26M\$. Aucun impact comptable ni fiscal n'apparaît au rapport financier au 31 décembre 2023. Une négociation est en cours pour ce dossier afin d'acquérir des terrains en litige et de s'entendre sur une compensation financière. L'acquisition de ces terrains pourrait faire l'objet de subventions.

Taxation sur les surfaces minéralisées – immeubles non résidentiels

La Ville a reçu le 29 janvier 2024 une demande en nullité et en répétition de l'indu relativement à son règlement important une taxe sur les surfaces minéralisées qui a généré des revenus d'environ 6M\$. Le dossier est en cours et aucun impact comptable ni fiscal n'est enregistré au 31 décembre 2023 puisque cette taxe débute en 2024.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec le budget adopté par la Ville.

25. Instruments financiers

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Ville, est exposé (e) à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 décembre 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiel pour la Ville sont liés à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances ou pour demande de révision est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements. La valeur comptable des principaux actifs de la Ville représente l'exposition maximale de la Ville au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre 2023.

1.

	2023	2022
Débiteurs		
Débiteurs non en souffrance	33 055 929	34 085 015
Débiteurs en souffrance		
Moins de 3 mois suivant la date de facturation	531 947	624 350
3 mois à moins de 6 mois suivant la date de facturation	712 315	682 621
6 mois à moins de 9 mois jours suivant la date de facturation	650 020	484 096
9 mois à moins de 12 mois suivant la date de facturation	360 280	229 556
1 an et plus suivant la date de facturation	1 119 417	963 374
Sous-total	3 373 979	2 983 997
Moins la provision pour créances douteuses	(539 001)	(529 017)
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	35 890 898	36 539 995

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville de Boucherville éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Ville de Boucherville est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, la Ville de Boucherville effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MAMH au niveau de ses règlements d'emprunt pour ses projets d'investissement capitalisables. De plus, afin de prévenir toute forme de découvert bancaire, la Ville dispose d'une marge de crédit auprès de son institution financière. Cette forme de crédit peut être utilisée à titre de financement temporaire pour ses activités de fonctionnement ou d'investissement.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des créditeurs incluant les taxes à la consommation au 31 décembre 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Emprunts temporaires	Créditeurs et charges à payer	Dettes à long terme	Autres passifs	Total
2023					
Moins d'un an	21 773 000\$	21 732 408\$	22 204 000\$		64 637 586\$
De 1 à 3 ans		5 388 265\$	59 990 000\$		65 378 265\$
De 4 à 5 ans			11 025 000\$		11 025 000\$
Plus de 5 ans			14 804 000\$	906 540\$	15 710 540\$
2022					
Moins d'un an	14 547 000\$	19 122 095\$	13 702 000\$		46 334 926\$
De 1 à 3 ans		4 562 309\$	61 854 000\$		66 416 309\$
De 4 à 5 ans			15 440 000\$		15 440 000\$
Plus de 5 ans			10 348 000\$	400 000\$	10 748 000\$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif et passif financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Considérant la nature de ses activités, la Ville est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	107 750 350	108 743 578			108 743 578	104 664 768
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 749 000	1 696 293			1 696 293	1 748 309
Quotes-parts	3						
Transferts	4	2 958 188	3 497 423			3 497 423	3 019 400
Services rendus	5	5 000 859	4 792 265			4 792 265	4 384 624
Imposition de droits	6	10 267 150	8 943 117			8 943 117	12 532 074
Amendes et pénalités	7	990 000	709 305			709 305	816 688
Revenus de placements de portefeuille	8	62 500	293 597			293 597	190 125
Autres revenus d'intérêts	9	225 000	111 843			111 843	82 470
Autres revenus	10	105 000	181 771			181 771	189 951
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	129 108 047	128 969 192			128 969 192	127 628 409
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	6 675 000	4 474 354			4 474 354	7 537 860
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17		657 879			657 879	1 278 987
Autres	18		483 910			483 910	3 658 071
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	6 675 000	5 616 143			5 616 143	12 474 918
	22	135 783 047	134 585 335			134 585 335	140 103 327
Charges							
Administration générale	23	18 986 515	20 057 499	1 131 099		21 188 598	17 616 706
Sécurité publique	24	24 378 456	23 007 133			23 007 133	22 763 684
Transport	25	23 888 668	23 675 016	11 135 823		34 810 839	33 621 707
Hygiène du milieu	26	15 316 408	15 209 454	5 575 443		20 784 897	18 497 763
Santé et bien-être	27	532 172	523 391			523 391	528 376
Aménagement, urbanisme et développement	28	6 100 888	6 220 673	32 724		6 253 397	5 444 188
Loisirs et culture	29	28 489 232	28 306 654	4 986 536		33 293 190	31 205 184
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	4 059 167	3 904 730			3 904 730	3 209 711
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	19 600 000	22 861 625	(22 861 625)			
	34	141 351 506	143 766 175			143 766 175	132 887 319
Excédent (déficit) de l'exercice	35	(5 568 459)	(9 180 840)			(9 180 840)	7 216 008

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(5 568 459)	(9 180 840)	7 216 008
Moins : revenus d'investissement	2 (6 675 000)(5 616 143)(12 474 918)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(12 243 459)	(14 796 983)	(5 258 910)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	19 600 000	22 861 625	20 891 927
Produit de cession	5	50 000	432 095	220 530
(Gain) perte sur cession	6	30 000	(137 106)	(116 366)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	19 680 000	23 156 614	20 996 091
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12	41 000	19 558	51 504
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	40 000	71 663	11 474
	15	81 000	91 221	62 978
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (6 660 293)(6 595 681)(8 688 497)
	18	(6 660 293)	(6 595 681)	(8 688 497)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (2 000 000)(3 903 736)(4 038 370)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	940 000	3 590 000	600 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 000 000	1 240 000	1 300 000
Réserves financières et fonds réservés	22	762 741	(801 845)	711 313
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	25 493	531 993	23 695
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	728 234	656 412	(1 403 362)
	26	13 828 941	17 308 566	10 967 210
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 585 482	2 511 583	5 708 300

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	5 616 143	12 474 918
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (1 866 299)(377 966)
Sécurité publique	3 ())
Transport	4 (14 629 523)(17 688 814)
Hygiène du milieu	5 (8 239 977)(7 752 525)
Santé et bien-être	6 ())
Aménagement, urbanisme et développement	7 (207 110)(503 504)
Loisirs et culture	8 (6 475 929)(15 792 189)
Réseau d'électricité	9 ())
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())
	11 (31 418 838)(42 114 998)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 ())
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (136 518)(54 552)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	13 780 000	8 400 000
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	3 903 736	4 038 370
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	1 500 000	8 239 587
Excédent de fonctionnement affecté	17		273 100
Réserves financières et fonds réservés	18	1 351 000	1 254 000
	19	6 754 736	13 805 057
	20	(11 020 620)	(19 964 493)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(5 404 477)	(7 489 575)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	25 916 231	25 899 552	23 291 394
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	6 746 260	6 426 697	6 706 127
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	27 815 428	26 869 719	24 010 224
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	3 139 777	3 022 333	2 560 240
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	919 390	882 397	649 471
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	56 518 048	56 189 560	53 765 265
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	366 172	377 387	437 750
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	19 600 000	22 861 625	20 891 927
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ Subventions aux particuliers	21.1	265 200	1 155 258	510 074
▪ Prov. Mauvaises Créances	21.2	25 000	9 984	53 373
▪ Variation Fonds UMQ	21.3	40 000	71 663	11 474
	22	141 351 506	143 766 175	132 887 319

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	5 039 789	9 135 453
Excédent de fonctionnement affecté	2	7 592 902	7 040 698
Réserves financières et fonds réservés	3	1 596 376	1 028 351
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(544 176))	(1 076 169))
Financement des investissements en cours	5	(53 132 098)	(46 322 929)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	344 405 926	343 270 169
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	306 047 071	315 227 911
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	5 039 789	9 135 453
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	5 039 789	9 135 453
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Stabilisation de la dette	12.1	148 891	148 891
▪ Projets Structurants	12.2	862 506	1 862 506
▪ Fonds Vert	12.3	5 310 056	4 050 794
▪ Aménagement des berges	12.4	100 000	100 000
▪ Contestations-Éventualités	12.5	813 055	813 055
▪ Patrimoine	12.6	358 394	65 452
	13	7 592 902	7 040 698
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	7 592 902	7 040 698

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	758 657
Organismes contrôlés et partenariats	22	339 636
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	43 576
Organismes contrôlés et partenariats	24	43 576
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	214 246
Autres		104 288
▪ Fonds réservés-Assurances	30.1	579 897
	31	1 596 376
	32	1 028 351
	1 596 376	1 028 351

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 (80 000)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (506 540)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres		
▪ Entente Relais Agglomération	44.1 ((1 130 716))(
	45 ((544 176))(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres		
▪	50.1 ()(
	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres		
▪	56.1 ()(
	57 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪	62.1	
	63	
	64 ((544 176))(
		(1 076 169))

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 12 057 396	13 775 773
Investissements à financer	66 (65 189 494)(60 098 702)
	67 (53 132 098)	(46 322 929)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 432 125 524	423 863 300
Propriétés destinées à la revente	69	
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 418 815	373 519
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 432 544 339	424 236 819
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 432 544 339	424 236 819
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (106 951 178)(100 307 201)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (1 071 822)(1 036 799)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 19 859 979	20 389 901
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80 24 608	(12 551)
	81 (88 138 413)(80 966 650)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ()	()
	83 (88 138 413)(80 966 650)
	84 344 405 926	343 270 169

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville offre à ses retraités et futurs retraités des avantages complémentaires de retraite (Régime d'assurance collective) de type prestations déterminées. Ce régime comprend de l'assurance-vie, de l'assurance de soins santé et de l'assurance soins dentaires.

La répartition des prestations se fait au prorata des années de service avant 50 ans soit, la première date à laquelle le participant peut prendre sa retraite et devenir admissible à l'assurance durant la retraite. Pour les cadres, il s'agit de l'âge de la retraite sans réduction, soit 60 ans ou lorsque l'âge et les années de service atteignent 90 points selon le premier des deux événements.

De plus, pour les employés de la direction de la Ville de Boucherville, un régime d'appoint est offert. Ce régime couvre la rente découlant de la différence entre la rente qui serait pourvue par le régime de base sans l'application des limites fiscales et de la rente effectivement payable par ce régime.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (2 249 400)	(1 900 600)
Charge de l'exercice	4 (1 099 900)(1 562 100)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 438 000	1 213 300
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (1 911 300)	(2 249 400)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 51 931 700	48 927 200
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (52 104 700)(49 115 200)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (173 000)	(188 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (1 738 300)	(2 061 400)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (1 911 300)	(2 249 400)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (1 911 300)	(2 249 400)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 51 931 700	48 927 200
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (52 104 700)(49 115 200)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (173 000)(188 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 2 267 100	2 474 200
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 2 267 100	2 474 200
Cotisations salariales des employés	21 (1 317 500)(1 210 400)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()
	23 949 600	1 263 800
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 (41 400)	76 800
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 908 200	1 340 600
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 2 959 900	2 656 400
Rendement espéré des actifs	32 (2 768 200)(2 434 900)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 191 700	221 500
Charge de l'exercice	34 1 099 900	1 562 100
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 3 395 600	1 545 400
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (2 768 200)(2 434 900)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 627 400	(889 500)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 909 100	1 832 900
Prestations versées au cours de l'exercice	39 3 146 600	2 700 800
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 51 777 600	47 160 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42 173 000	188 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 5 576 900	2 684 800
DMERCA du nouveau volet	45 17	17
DMERCA de l'ancien volet	46 12	12
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 27	27
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 6,40 %	6,08 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 6,40 %	5,48 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

La Ville offre à ses retraités et futurs retraités des avantages complémentaires de retraite (Régime d'assurance collective) de type prestations déterminées. Ce régime comprend de l'assurance-vie, de l'assurance soins de santé et de l'assurance soins dentaires.

La répartition des prestations se fait au prorata des années de service avant 50 ans soit, la première date à laquelle le participant peut prendre sa retraite et devenir admissible à l'assurance durant la retraite. Pour les cadres, il s'agit de l'âge de la retraite sans réduction, soit à 60 ans ou lorsque l'âge et les années de service atteignent 90 points selon le premier des deux événements.

La dernière évaluation actuarielle effectuée est en date du 31 décembre 2021.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (6 054 300)	(5 687 500)
Charge de l'exercice	56 (342 400)	(506 600)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 111 300	139 800
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (6 285 400)	(6 054 300)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (3 967 900)	(4 124 200)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (3 967 900)	(4 124 200)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (2 317 500)	(1 930 100)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (6 285 400)	(6 054 300)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (6 285 400)	(6 054 300)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (3 967 900)	(4 124 200)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (3 967 900)	(4 124 200)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 253 500	310 300
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 253 500	310 300
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75 253 500	310 300
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (105 600)	22 700
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 147 900	333 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 194 500	173 600
Rendement espéré des actifs	84 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 194 500	173 600
Charge de l'exercice	86 342 400	506 600
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 493 000	2 180 900
Prestations versées au cours de l'exercice	91 111 300	139 800
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 17	17
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 5,20 %	4,50 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 4,80 %	4,80 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 4,00 %	4,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2040	2040
Autres hypothèses économiques	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 2

Description des régimes et autres renseignements

La Ville participe à un régime interemployeurs administré par la Ville de Longueuil relativement à ses employés cols blancs, soit le Régime de retraite des cols blancs salariés de la Ville de Longueuil. Ce régime est comptabilisé comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la dépense encourue au titre des avantages de retraite des employés concernés correspond aux seules cotisations devant être versées par la Ville de Boucherville à ce régime.

La Ville participe au Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers de municipalités (RPSMCM). Ce dernier est un régime de retraite à prestations déterminées pour lequel il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distinct pour chaque employeur. Un tel régime constitue un régime interemployeurs. Par conséquent, il est considéré comme un régime à cotisations déterminées et la charge encourue correspond aux contributions payables durant l'exercice.

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	10 049	12 840
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	805 805	913 728
	110	815 854	926 568

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

Description des régimes et autres renseignements

Il s'agit de contributions employeur versées à un REER individuel.

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	10 216	30 646
Autres régimes	115		
	116	10 216	30 646

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9	9

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'il étaient des régimes à cotisations déterminées, Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cette exercice telle qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	18 457	19 617
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	62 200	66 110
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	17 996	18 672
	121	80 196	84 782

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	94 568 000	95 565 176	92 116 216
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	94 568 000	95 565 176	92 116 216
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	5 817 150	5 797 046	4 819 787
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	4 728 200	4 726 472	4 237 824
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18	2 567 000	2 588 647	3 422 022
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	13 112 350	13 112 165	12 479 633
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24	70 000	66 237	68 919
	25	70 000	66 237	68 919
	26	13 182 350	13 178 402	12 548 552
	27	107 750 350	108 743 578	104 664 768

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	219 000	232 726	218 267
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	29 500	29 447	29 447
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	100 200	98 988	100 214
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	517 500	435 248	517 473
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	866 200	796 409	865 401
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	882 300	898 778	882 447
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	500	1 106	461
Taxes d'affaires	38			
	39	882 800	899 884	882 908
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	1 749 000	1 696 293	1 748 309

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51	147 420	101 175	95 996
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	16 700	16 365	32 745
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	373 103	440 305	424 209
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65	15 460	16 358	16 358
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	300 000	243 800	410 623
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72	168 221	21 372	21 405
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78		119 451	
Promotion et développement économique	79			
Autres	80		467 827	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	153 609	239 246	250 226
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	223 530	231 399	226 156
Autres	83	37 500		4 000
Réseau d'électricité	84			
	85	1 435 543	1 897 298	1 481 718

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91		2 069 762	3 428 054
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102	975 000	617 262	532 291
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104		1 285 823	1 167 151
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	113		
Sécurité du revenu	114		
Autres	115		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	116	307 820	2 410 364
Rénovation urbaine	117		
Promotion et développement économique	118		
Autres	119		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	120	5 700 000	193 687
Activités culturelles			
Bibliothèques	121		
Autres	122		
Réseau d'électricité	123		
	124	6 675 000	4 474 354
			7 537 860

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	950 000	924 498	960 337
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	572 645	666 666	577 345
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134		8 961	
	135	1 522 645	1 600 125	1 537 682
TOTAL DES TRANSFERTS	136	9 633 188	7 971 777	10 557 260

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144	30 000	32 233	32 233
	145	30 000	32 233	32 233
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	152			
Traitement des eaux usées	153			
Réseaux d'égout	154			
Réseaux d'égout				
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178	30 000	32 233	32 233

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefte et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	913 245	841 417	903 883
	182	913 245	841 417	903 883
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190	10 000	14 884	2 530
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195	3 000	957	4 174
	196	13 000	15 841	6 704
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
	197	400		300
Réseau de distribution de l'eau potable				
	198			
Traitement des eaux usées				
	199			
Réseaux d'égout	200	137 500	218 996	296 701
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	1 300	1 287	1 357
Matières recyclables	202			700
Autres	203	17 600	31 872	27 592
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206	4 000	5 059	3 922
	207	160 800	257 214	330 572

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			20 000
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			20 000
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	3 688 904	3 477 900	2 956 798
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	16 700	12 866	14 555
Autres	219	178 210	154 794	119 879
	220	3 883 814	3 645 560	3 091 232
Réseau d'électricité				
	221			
	222	4 970 859	4 760 032	4 352 391
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	5 000 859	4 792 265	4 384 624

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	367 150	389 171	432 702
Droits de mutation immobilière	225	9 900 000	8 553 946	12 099 372
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	10 267 150	8 943 117	12 532 074
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	990 000	709 305	816 688
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230	62 500	293 597	190 125
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	225 000	111 843	82 470
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	30 000	137 106	116 366
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		657 879	1 278 987
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239	75 000	44 665	73 585
Redevances réglementaires	240			
Autres	241		483 910	3 658 071
	242	105 000	1 323 560	5 127 009
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	1 880 033	1 360 024		1 360 024	1 496 888
Greffe et application de la loi	2	2 147 598	1 809 292		1 809 292	1 921 945
Gestion financière et administrative	3	5 424 189	5 601 026		5 601 026	4 687 720
Évaluation	4	1 056 389	999 008		999 008	1 025 620
Gestion du personnel	5	1 404 473	1 319 109		1 319 109	1 280 177
Autres						
▪	6.1	7 073 833	8 969 040	1 131 099	10 100 139	7 204 356
	7	18 986 515	20 057 499	1 131 099	21 188 598	17 616 706
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	17 249 531	15 914 647		15 914 647	15 826 714
Sécurité incendie	9	6 168 632	6 147 237		6 147 237	5 988 963
Sécurité civile	10	32 088	61 325		61 325	50 761
Autres	11	928 205	883 924		883 924	897 246
	12	24 378 456	23 007 133		23 007 133	22 763 684
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	3 618 860	2 885 487	10 498 227	13 383 714	12 956 267
Enlèvement de la neige	14	4 816 411	5 176 007	27 292	5 203 299	5 046 621
Éclairage des rues	15	1 142 449	1 171 570	412 792	1 584 362	1 444 002
Circulation et stationnement	16	886 709	750 610	191 160	941 770	1 103 839
Transport collectif						
Transport en commun	17	13 424 239	13 691 342	6 352	13 697 694	13 070 978
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20					
	21	23 888 668	23 675 016	11 135 823	34 810 839	33 621 707

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	2 366 684	2 251 545		2 251 545	2 417 708
Réseau de distribution de l'eau potable	23	2 305 071	2 258 442	1 880 520	4 138 962	3 079 482
Traitement des eaux usées	24	2 527 072	2 616 093	309 312	2 925 405	2 707 166
Réseaux d'égout	25	1 706 180	1 178 870	3 205 167	4 384 037	4 271 186
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	1 282 305	1 380 431	9 719	1 390 150	995 925
Élimination	27	1 436 547	1 318 548	16 041	1 334 589	1 410 747
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	1 176 622	1 160 960	59 410	1 220 370	1 086 772
Tri et conditionnement	29	176 314	72 137		72 137	171 179
Matières organiques						
Collecte et transport	30	969 362	1 218 032		1 218 032	1 002 963
Traitement	31	559 362	770 221		770 221	543 070
Matériaux secs	32	642 124	784 928		784 928	623 421
Autres						
Plan de gestion	34	101 765	144 322		144 322	54 996
Autres	35					
Cours d'eau	36			17 347	17 347	19 278
Protection de l'environnement	37	37 000	35 679	77 927	113 606	72 244
Autres	38	30 000	19 246		19 246	41 626
	39	15 316 408	15 209 454	5 575 443	20 784 897	18 497 763
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	532 172	523 391		523 391	528 376
Sécurité du revenu	41					
Autres	42					
	43	532 172	523 391		523 391	528 376

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	44	5 679 808	5 812 070		4 982 872
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	45			32 724	32 724
Autres biens	46				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	47	308 906	302 605		297 418
Tourisme	48				
Autres	49				96 062
Autres	50	112 174	105 998		67 836
	51	6 100 888	6 220 673	32 724	5 444 188
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	52	79 091	56 097	173 694	347 424
Patinoires intérieures et extérieures	53	4 248 509	3 949 536	668 822	4 680 070
Piscines, plages et ports de plaisance	54	4 805 319	5 303 940	1 027 068	5 440 786
Parcs et terrains de jeux	55	10 039 947	10 682 222	2 481 560	12 354 670
Parcs régionaux	56				
Expositions et foires	57				840 097
Autres	58	146 200	155 163		170 244
	59	19 319 066	20 146 958	4 351 144	23 833 291
Activités culturelles					
Centres communautaires	60	6 030 356	5 154 202	408 904	4 229 635
Bibliothèques	61	2 908 429	2 837 502	199 380	2 926 384
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	62	231 381	167 992	22 847	211 613
Autres ressources du patrimoine	63				
Autres	64			4 261	4 261
	65	9 170 166	8 159 696	635 392	7 371 893
	66	28 489 232	28 306 654	4 986 536	31 205 184

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
	RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67					
	FRAIS DE FINANCEMENT						
	Dette à long terme						
	Intérêts	68	2 892 094	2 778 545		2 778 545	2 326 971
	Autres frais	69	247 683	243 788		243 788	233 269
	Autres frais de financement						
	Avantages sociaux futurs	70	407 900	386 200		386 200	395 100
	Autres	71	511 490	496 197		496 197	254 371
		72	4 059 167	3 904 730		3 904 730	3 209 711
	EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	19 600 000	22 861 625 (22 861 625)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Boucherville | 58033 |

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	2 883 956	2 337 835
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	4 061 819	4 376 189
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	12 146 645	13 362 023
Ponts, tunnels et viaducs	7		1 213 492
Systèmes d'éclairage des rues	8	1 473 154	774 675
Aires de stationnement	9		220 346
Parcs et terrains de jeux	10	2 948 738	2 827 400
Autres infrastructures	11	907 242	2 168 211
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	1 172 185	205 985
Édifices communautaires et récréatifs	14	2 715 060	414 966
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	1 502 498	1 463 940
Ameublement et équipement de bureau	18	860 189	340 100
Machinerie, outillage et équipement divers	19	709 004	8 867
Terrains	20	38 348	12 400 969
Autres	21		
	22	31 418 838	42 114 998

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	2 883 956	2 337 835
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	4 061 819	4 376 189
Autres infrastructures	5	17 475 779	20 503 606
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		62 541
Autres immobilisations corporelles	11	6 997 284	14 834 827
	12	31 418 838	42 114 998

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	148 892			148 892
Réserves financières et fonds réservés	3	43 576			43 576
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	13 045 412	5 648 773	3 133 360	15 560 825
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	67 716 219	13 512 227	8 818 718	72 409 728
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	80 954 099	19 161 000	11 952 078	88 163 021
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	20 389 901	1 220 000	1 749 922	19 859 979
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	20 389 901	1 220 000	1 749 922	19 859 979
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	20 389 901	1 220 000	1 749 922	19 859 979
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	20 389 901	1 220 000	1 749 922	19 859 979
	19	101 344 000	20 381 000	13 702 000	108 023 000
Dette en cours de refinancement	20 ()
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	101 344 000	20 381 000	13 702 000	108 023 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	108 023 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	65 189 494
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	192 468
Débiteurs	8	19 859 979
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	153 160 047
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	153 160 047
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	887 911
Autres organismes	17	8 590 000
Endettement total net à long terme	18	162 637 958
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	42 543 653
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	1 130 716
	21	41 412 937
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	204 050 895
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1	785 619	776 334	762 736
Évaluation	2	1 056 389	999 008	1 025 620
Autres	3	8 061 088	8 959 386	7 867 060
Sécurité publique				
Police	4	17 249 531	15 914 647	15 826 715
Sécurité incendie	5	6 168 632	6 147 237	5 988 962
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	13 424 239	13 687 147	13 064 627
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	5 240 288	5 198 554	4 871 176
Matières résiduelles	12	2 814 347	2 945 834	2 732 376
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	519 672	523 391	504 111
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	350 026	206 584	339 831
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	351 080	340 969	299 784
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	497 137	490 469	482 267
Réseau d'électricité				
	24			
	25	56 518 048	56 189 560	53 765 265

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	31 418 838	42 114 998
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	31 418 838	42 114 998

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	48,39	35,00	89 867,00	6 020 971	943 954	6 964 925
Professionnels	2						
Cols blancs	3	170,46	33,75	307 377,00	10 994 524	1 394 397	12 388 921
Cols bleus	4	109,91	40,00	215 095,00	8 275 684	3 865 705	12 141 389
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	328,76		612 339,00	25 291 179	6 204 056	31 495 235
Élus	9	9,00			608 373	222 641	831 014
	10	337,76			25 899 552	6 426 697	32 326 249

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	440 305	188 617	428 645		1 057 567
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	16 358	392 909	892 914		1 302 181
Autres	6	2 880 623	826 144	1 597 442	307 820	5 612 029
	7	3 337 286	1 407 670	2 919 001	307 820	7 971 777

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	1 097 986	854 206
	4	1 097 986	854 206
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	965 960	873 668
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14	214 477	130 037
	15	1 180 437	1 003 705
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	200	222
Réseau de distribution de l'eau potable	17	203 437	194 196
Traitement des eaux usées	18	14 976	17 522
Réseaux d'égout	19	340 242	330 982
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23	2 593	2 758
Protection de l'environnement	24	12 119	12 531
Autres	25		
	26	573 567	558 211
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	101 380	73 279
Rénovation urbaine	32	3 110	3 309
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	104 490	76 588
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	947 411	716 061
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	839	940
Autres	38		
	39	948 250	717 001
Réseau d'électricité			
	40		
	41	3 904 730	3 209 711

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Jean Martel	1.1 Maire	102 677	18 207	50 052	
Raouf Absi	1.2 Conseiller	37 690	15 789		
Raouf Absi	1.3 Maire suppléant	4 835	2 418		
Anne Barabé	1.4 Conseiller	40 565	18 207	8 940	
Josée Bissonnette	1.5 Conseiller	41 198	16 604		
Josée Bissonnette	1.6 Maire suppléant	3 206	1 603		
Isabelle Bleau	1.7 Conseiller	39 817	18 207		
Jacqueline Boubane	1.8 Conseiller	36 309	15 117	840	
Jacqueline Boubane	1.9 Maire suppléant	7 884	2 496		
François Desmarais	1.10 Conseiller	40 565	16 604		
François Desmarais	1.11 Maire suppléant	3 206	1 603		
Magalie Queval	1.12 Conseiller	34 182	17 091		
Lise Roy	1.13 Conseiller	37 690	18 207	7 140	

Note

Comprend la rémunération totale versée par la Ville de Boucherville, l'Agglomération de Longueuil, la Communauté métropolitaine de Montréal et le Réseau de Transport de Longueuil

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 4 000 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés
Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 _____ 2 680 761 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 230918-49
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2023-09-18
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 4 259
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 2 459
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 4
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? | 1 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> | | | |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé? | 2 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? | 4 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-13

Nom du signataire : André Pelletier

Fonction du signataire : Directeur des Finances et Trésorier

Date de transmission au Ministère : 2024-05-14

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-14 12:16

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Ville de Boucherville | 58033 |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	129 108 047	128 969 192	127 628 409
Investissement	2	6 675 000	5 616 143	12 474 918
	3	135 783 047	134 585 335	140 103 327
Charges				
	4	141 351 506	143 766 175	132 887 319
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(5 568 459)	(9 180 840)	7 216 008
Moins : revenus d'investissement	6 (6 675 000)(5 616 143)(12 474 918)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(12 243 459)	(14 796 983)	(5 258 910)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	19 600 000	22 861 625	20 891 927
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (6 660 293)(6 595 681)(8 688 497)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (2 000 000)(3 903 736)(4 038 370)
Excédent (déficit) accumulé	12	2 728 234	4 560 148	2 635 008
Autres éléments de conciliation	13	161 000	386 210	167 142
	14	13 828 941	17 308 566	10 967 210
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	1 585 482	2 511 583	5 708 300

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	340 914	
Débiteurs	2	37 501 835	38 051 868
Placements de portefeuille	3	418 815	373 519
Autres	4		
	5	38 261 564	38 425 387
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		247 408
Dette à long terme	7	106 951 178	100 307 201
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	8 196 700	8 303 700
Autres	9	50 128 863	38 895 787
	10	165 276 741	147 754 096
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(127 015 177)	(109 328 709)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	432 125 524	423 863 300
Autres	13	936 724	693 320
	14	433 062 248	424 556 620
Excédent (déficit) accumulé	15	306 047 071	315 227 911

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	5 039 789	9 135 453
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Stabilisation de la dette	2.1	148 891	148 891
▪ Projets Structurants	2.2	862 506	1 862 506
▪ Fonds Vert	2.3	5 310 056	4 050 794
▪ Aménagement des berges	2.4	100 000	100 000
▪ Contestations-Éventualités	2.5	813 055	813 055
▪ Patrimoine	2.6	358 394	65 452
	3	7 592 902	7 040 698
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	758 657	339 636
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	43 576	43 576
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	214 246	104 288
Autres			
▪ Fonds réservés-Assurances	10.1	579 897	540 851
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(544 176))	(1 076 169))
Financement des investissements en cours	12	(53 132 098)	(46 322 929)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	344 405 926	343 270 169
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	306 047 071	315 227 911

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	153 160 047
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	204 050 895

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	192 468	192 468
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	72 409 728	67 716 219
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	15 560 825	13 045 412
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	19 859 979	20 389 901
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	108 023 000	101 344 000

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Fonctionnement				
Taxes	12	107 750 350	108 743 578	104 664 768
Compensations tenant lieu de taxes	13	1 749 000	1 696 293	1 748 309
Quotes-parts	14			
Transferts	15	2 958 188	3 497 423	3 019 400
Services rendus	16	5 000 859	4 792 265	4 384 624
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	11 319 650	9 946 019	13 538 887
Autres	18	330 000	293 614	272 421
	19	129 108 047	128 969 192	127 628 409
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22	6 675 000	4 474 354	7 537 860
Autres	23		1 141 789	4 937 058
	24	6 675 000	5 616 143	12 474 918
	25	135 783 047	134 585 335	140 103 327

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	18 986 515	20 057 499	1 131 099	21 188 598	17 616 706
Sécurité publique						
Police	2	17 249 531	15 914 647		15 914 647	15 826 714
Sécurité incendie	3	6 168 632	6 147 237		6 147 237	5 988 963
Autres	4	960 293	945 249		945 249	948 007
Transport						
Réseau routier	5	10 464 429	9 983 674	11 129 471	21 113 145	20 550 729
Transport collectif	6	13 424 239	13 691 342	6 352	13 697 694	13 070 978
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	8 905 007	8 304 950	5 394 999	13 699 949	12 475 542
Matières résiduelles	9	6 344 401	6 849 579	85 170	6 934 749	5 889 073
Autres	10	67 000	54 925	95 274	150 199	133 148
Santé et bien-être	11	532 172	523 391		523 391	528 376
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	5 679 808	5 812 070		5 812 070	4 982 872
Promotion et développement économique	13	308 906	302 605		302 605	393 480
Autres	14	112 174	105 998	32 724	138 722	67 836
Loisirs et culture	15	28 489 232	28 306 654	4 986 536	33 293 190	31 205 184
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	4 059 167	3 904 730		3 904 730	3 209 711
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	121 751 506	120 904 550	22 861 625	143 766 175	132 887 319
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	19 600 000	22 861 625 (22 861 625)		
	21	141 351 506	143 766 175		143 766 175	132 887 319

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	5 616 143	12 474 918
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (31 418 838)(42 114 998)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (136 518)(54 552)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	13 780 000	8 400 000
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	3 903 736	4 038 370
Excédent accumulé	6	2 851 000	9 766 687
	7	(11 020 620)	(19 964 493)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(5 404 477)	(7 489 575)

Extrait du rapport financier, page S14

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Brossard | 58007 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Nathalie Guérin, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Brossard pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 7 mai 2024

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	28
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	44
Analyse des charges	56

RAPPORT

Aux membres du conseil municipal de la Ville de Brossard

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Brossard (« la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Brossard au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme l'indique la note 2, la Ville n'a pas appliqué au 1er janvier 2023 les nouvelles directives du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, ceci constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Considérant que la Ville n'a pas adopté le chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », nous ne sommes pas en mesure de déterminer si des ajustements auraient dû être apportés au passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, aux immobilisations et à l'excédent accumulé au 31 décembre 2023 ainsi qu'à l'excédent de l'exercice terminé à cette date. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Brossard inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (1)

(1) CPA auditeur, permis de comptabilité publique No. A128132

Brossard, 8 mai 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	174 016 201	175 658 699	165 517 192
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 292 512	1 156 469	1 306 542
Quotes-parts	3			
Transferts	4	32 216 732	17 831 360	15 566 674
Services rendus	5	5 734 669	5 460 267	4 781 709
Imposition de droits	6	22 059 655	17 106 574	42 848 073
Amendes et pénalités	7	2 069 500	2 620 778	2 310 398
Revenus de placements de portefeuille	8	969 221	9 836 905	4 484 987
Autres revenus d'intérêts	9	474 500	706 332	785 783
Autres revenus	10	160 000	13 958 458	128 642
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	238 992 990	244 335 842	237 730 000
Charges				
Administration générale	14	39 529 991	48 820 646	29 863 203
Sécurité publique	15	42 323 892	42 290 853	40 134 746
Transport	16	52 864 792	54 660 506	50 410 301
Hygiène du milieu	17	27 407 722	27 115 072	25 593 794
Santé et bien-être	18	859 580	908 470	855 651
Aménagement, urbanisme et développement	19	14 905 549	12 271 176	11 160 268
Loisirs et culture	20	36 047 576	39 195 064	33 490 476
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	5 697 741	5 604 878	5 012 860
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	219 636 843	230 866 665	196 521 299
Excédent (déficit) de l'exercice	25	19 356 147	13 469 177	41 208 701
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		597 284 267	556 075 566
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		597 284 267	556 075 566
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		610 753 444	597 284 267

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	141 775 607	149 739 888
Débiteurs (note 5)	2	55 840 749	50 239 397
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	5 452 454	5 286 891
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	3 100 000	3 818 000
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	206 168 810	209 084 176
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	58 073 919	47 918 152
Revenus reportés (note 11)	12	17 068 925	12 858 366
Dette à long terme (note 12)	13	178 067 871	180 425 285
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	253 210 715	241 201 803
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(47 041 905)	(32 117 627)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	652 768 766	624 739 234
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	3 571 119	3 571 119
Stocks de fournitures	20	1 099 552	962 359
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	355 912	129 182
	23	657 795 349	629 401 894
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	610 753 444	597 284 267
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	610 753 444	597 284 267
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	610 753 444	597 284 267
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	19 356 147	13 469 177	41 208 701
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (96 302 330)(53 160 508)(33 883 240)
Produit de cession	3			
Amortissement	4	23 992 397	24 973 619	23 293 296
(Gain) perte sur cession	5		157 357	
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(72 309 933)	(28 029 532)	(10 589 944)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(137 193)	(73 594)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(226 730)	260 194
	13		(363 923)	186 600
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(52 953 786)	(14 924 278)	30 805 357
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(32 117 627)	(62 922 984)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(32 117 627)	(62 922 984)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(47 041 905)	(32 117 627)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	13 469 177	41 208 701
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	24 973 619	23 293 296
Autres			
▪ Perte sur cession d'immobilisations	3.1	157 357	
	4	38 600 153	64 501 997
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(5 601 352)	939 066
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	10 155 767	(167 046)
Revenus reportés	8	4 210 559	9 371 729
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	718 000	(307 000)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(137 193)	(73 594)
Autres actifs non financiers	12	(226 730)	260 194
	13	47 719 204	74 525 346
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(53 160 508)	(33 883 240)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(53 160 508)	(33 883 240)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(27 149)	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(138 414)	(49 759)
Cession	22		
	23	(165 563)	(49 759)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	15 263 074	8 455 500
Remboursement de la dette à long terme	25	(17 633 326)	(17 027 109)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	12 838	191 623
Autres			
▪	28.1		
	29	(2 357 414)	(8 379 986)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(7 964 281)	32 212 361
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	149 739 888	117 527 527
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	149 739 888	117 527 527
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	141 775 607	149 739 888

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Brossard (la « Ville ») a été reconstituée à compter du 1er janvier 2006 en vertu du décret 967-2005 adopté le 19 octobre 2005 à la suite de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q. 2003 chapitre 14) et de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., c.E-20.001), ainsi que du décret numéro 1214-2005 du 7 décembre 2005 concernant l'agglomération de Longueuil, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus ont été partagés avec la Ville de Longueuil.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, à l'exception de la norme SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations qui n'a pas été appliquée au 1er janvier 2023.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S/O

a) Périmètre comptable

S/O

b) Partenariats

S/O

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

La préparation des états financiers de la Ville, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent les revenus de taxation révisés non facturés, les droits de mutation non facturés, la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif aux titres des sites contaminés, des contestations d'évaluation, des réclamations en justice, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actifs qui peuvent être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer les activités futures et qui ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles,
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

D) Passifs

Frais reportés

Les frais d'émission d'obligations sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de remboursement de la dette à long terme afférente et sont présentés en contrepartie de la dette à long terme.

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations de taxes représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Revenus reportés

Les revenus reportés sont transférés aux revenus lorsque les critères de constatation sont satisfaits et lorsque les charges ou les dépenses sont également comptabilisées.

Les sommes reçues pour fins de parcs et terrains de jeux en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* sont reportées jusqu'à ce qu'elles servent à acquérir ou aménager des terrains à ces fins.

Passif au titre des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif au titre des sites contaminés dont elle est responsable de la décontamination lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, qu'il est prévu que des avantages économiques seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

E) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks de fournitures sont comptabilisées au prix coûtant, établi selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût d'origine, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	15 à 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	10 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	10 à 20 ans

Les immobilisations en cours sont amorties dès leur mise en service.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut-être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du prix coûtant et de leur valeur de réalisation nette.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes foncières sont comptabilisées lors du dépôt du rôle de perception;

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'ils font l'objet d'une demande de paiement;

Les taxes foncières et les paiements tenant lieu de taxes afférents aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats de l'évaluateur;

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

Le gain ou perte sur cession d'actifs immobilisés est comptabilisé à la date de l'acte de transfert;

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal;

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés. Compte tenu de l'historique de paiement des gouvernements cédants, la Ville considère que les revenus de transferts sont autorisés par ceux-ci à partir du moment où les ententes qui les sous-tendent sont signées.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la municipalité sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées :

- Régime de retraite des cols blancs de la Ville de Longueuil à l'égard des participants cols blancs employés de la Ville de Brossard.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2015 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de la répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur lissée sur une période de 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette;
- pour les frais d'émission d'obligations : au fur et à mesure de l'amortissement des frais d'émission;
- pour les poursuites légales qui feraient l'objet d'un financement à long terme en cas de jugement défavorable.
- pour le montant à recevoir du gouvernement du Québec : au fur et à mesure de la facturation annuelle de la quote-part de l'Agglomération de Longueuil.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds, soit celles impliquant un fonds réservé ou celles touchant l'excédent de fonctionnement affectés et l'excédent de fonctionnement non affectés. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges.

Excédent de fonctionnement affecté

L'excédent de fonctionnement affecté correspond à la partie de l'excédent dont l'utilisation est réservée par des résolutions du conseil municipal à des fins précises.

Fonds réservés

En vertu des règlements de la Ville et des lois gouvernant le secteur municipal, certaines sommes perçues doivent être affectées à des comptes spéciaux et être utilisées à des fins spécifiques. L'utilisation de ces fonds est réservée notamment aux usages suivants:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Fonds de roulement

Ce fond est constitué de sommes d'argent mises de côté afin de permettre à la Ville d'y effectuer des emprunts. Ces emprunts servent principalement au financement des coûts en immobilisations et doivent être remboursés sur une période maximale de 10 ans.

Fonds de réfection du réseau routier

Ce fonds est alimenté par les revenus annuels de tarification figurant au compte de taxes et au besoin par l'affectation de surplus. Les sommes accumulées dans le fonds servent à couvrir les dépenses effectuées en investissements dans la réfection du réseau routier de la Ville.

Fonds Assurances

Ce fonds a été constitué pour pourvoir à l'indemnisation de dommages aux propriétés de la Ville et à celles dont elle a la responsabilité. Ce fonds sert également à indemniser des tiers pour tout dommage subi et relié à la responsabilité de la Ville.

Fonds réserve foncière

Ce fonds est constitué des sommes provenant de l'excédent de la vente de terrains sur leur coût d'achat et les dépenses admissibles capitalisables, lorsqu'ils ne sont pas comptabilisés aux revenus reportés.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de la Ville portent principalement sur les informations présentées dans les notes complémentaires.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	141 775 607	149 739 888
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	141 775 607	149 739 888
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	141 775 607	149 739 888
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7		
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	18 448 987	17 196 304
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	24 553 887	22 512 007
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	8 573 811	7 836 991
Organismes municipaux	13	1 905 869	1 952 085
Autres			
▪ Divers	14.1	2 358 195	735 329
▪ Autres	14.2		6 681
	15	55 840 749	50 239 397
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	8 663 347	9 253 285
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	8 663 347	9 253 285
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	1 523 531	1 496 139
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	19 699 002	16 917 108
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	1 303 919	1 366 901
Autres ministères/organismes	26	3 550 966	4 227 998
	27	24 553 887	22 512 007

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
		31	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	81 034	53 885
Autres placements	34	5 371 420	5 233 006
	35	5 452 454	5 286 891
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Les placements sont composés d'un dépôt à terme portant intérêts à 5,30%, (2,37% en 2022), échéant en 2024 (2023 en 2022).

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville dispose de facilités de crédit à demande auprès d'une institution bancaire au montant de 750 000\$ et portant intérêt au taux de base de 7,20 % (6,45 % au 31 décembre 2022) et la date de renouvellement est le 31 décembre 2024. Au 31 décembre 2023, les facilités de crédit à demande ne sont pas utilisées.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	15 119 841	17 759 342
Salaires et avantages sociaux	42	7 048 717	4 204 905
Dépôts et retenues de garantie	43	8 084 030	7 760 108
Provision pour contestations d'évaluation	44	1 091 930	531 577
Autres			
▪ Intérêts courus dette LT	45.1	1 478 576	1 179 744
▪ Autres passifs et éventualités	45.2	24 837 089	15 701 458
▪ Autres courus - org.municipaux	45.3	413 736	781 018
	46	58 073 919	47 918 152

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Autres	52.1	3 229 934	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	4 049 319	3 418 919
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Billets, inscriptions, loyers	60.1	9 457 514	9 433 447
▪ Urbanisme	60.2	332 158	6 000
	61	17 068 925	12 858 366

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,75	5,75	2024	2033	62	169 225 000	170 811 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	4,16	4,16	2033	2033	68	9 862 579	10 646 831
Autres					69		
					70	179 087 579	181 457 831
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(1 019 708)	(1 032 546)
					72	178 067 871	180 425 285

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	15 760 000	1 214 141		16 974 141
2025	74	15 763 000	1 215 994		16 978 994
2026	75	15 844 000	1 217 885		17 061 885
2027	76	14 409 000	1 219 813		15 628 813
2028	77	13 655 000	1 221 779		14 876 779
2029 et plus	78	93 794 000	5 954 655		99 748 655
	79	169 225 000	12 044 267		181 269 267
Intérêts et frais accessoires	80		2 181 688	(2 181 688)
	81	169 225 000	9 862 579		179 087 579

Note

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	5 853 000	6 381 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(2 753 000)	(2 563 000)
	84	3 100 000	3 818 000
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	3 212 000	2 009 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	245 000	213 000
Régimes à cotisations déterminées	87	1 313 000	1 223 000
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	123 300	124 600
	90	4 893 300	3 569 600

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪	94.1		
	95		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	97 503 343	3 075 323	354 692	100 223 974
Eaux usées	103	119 355 737	13 223 029	1 080 823	131 497 943
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	309 092 628	15 089 166	6 717 920	317 463 874
Autres					
▪ Autres	105.1	73 925 466	16 026 632	101 580	89 850 518
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	140 758 678	432 783	1 101 500	140 089 961
Améliorations locatives	108	256 612			256 612
Véhicules	109	6 327 731	208 594		6 536 325
Ameublement et équipement de bureau	110	2 928 506	890 144	422 617	3 396 033
Machinerie, outillage et équipement divers	111	5 245 642	267 129	25 636	5 487 135
Terrains	112	84 481 033	11 753 455		96 234 488
Autres	113				
	114	839 875 376	60 966 255	9 804 768	891 036 863
Immobilisations en cours	115	79 833 287	(7 805 747)		72 027 540
	116	919 708 663	53 160 508	9 804 768	963 064 403
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	42 720 789	2 506 139	354 692	44 872 236
Eaux usées	118	52 847 467	3 288 597	1 080 823	55 055 241
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	116 214 832	9 245 723	6 717 920	118 742 635
Autres					
▪ Autres	120.1	28 077 688	4 258 397	101 580	32 234 505
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	46 713 260	4 078 228	944 143	49 847 345
Améliorations locatives	123	244 892	6 895		251 787
Véhicules	124	3 988 276	317 059		4 305 335
Ameublement et équipement de bureau	125	1 692 730	823 887	422 617	2 094 000
Machinerie, outillage et équipement divers	126	2 469 495	448 694	25 636	2 892 553
Autres	127				
	128	294 969 429	24 973 619	9 647 411	310 295 637
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	624 739 234			652 768 766
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130	25 364 738			25 364 738
Amortissement cumulé	131	(8 766 994)	(584 466)		(9 351 460)
Valeur comptable nette	132	16 597 744			16 013 278

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	3 445 058	3 445 058
Immeubles industriels municipaux	134	56 885	56 885
Autres	135	69 176	69 176
	136	3 571 119	3 571 119
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	3 571 119	3 571 119

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	355 912	129 182
Autres			
▪	145.1		
	146	355 912	129 182

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville est engagée par divers contrats, notamment de location de locaux, de fournitures de biens, de services d'entretien des réseaux et équipements et d'organisation d'activités récréatives. Le montant total des engagements est de 42 568 674 \$ jusqu'en 2033 et les versements pour les cinq prochaines années sont :

2024 = 20 714 342 \$
 2025 = 11 719 004 \$
 2026 = 6 316 872 \$
 2027 = 1 290 141 \$
 2028 = 1 267 286 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Ces engagements incluent une entente survenue entre la Ville de Brossard et la société Canaxor Immobilier inc. concernant un contrat de location de glace et de terrains sportifs dans un centre sportif. La Ville s'est engagée à verser à ce sujet une somme annuelle de 1 259 407 \$ plus taxes sur une période de 25 ans échéant en 2033. Ce même contrat prévoit aussi l'acquisition par la Ville du Centre sportif après une période de 25 ans. Cette partie du contrat est traitée comme un contrat de location-acquisition aux fins comptables. La Ville verse une somme annuelle de 1 293 129 \$ plus taxes pour l'acquisition et celle-ci est présentée dans la dette à long terme.

20. Droits contractuels

La Ville détient plusieurs droits contractuels qui découlent de contrats, d'ententes ou d'accords, notamment pour la location de terrains, la location d'espaces publicitaires et la location pour les antennes de télécommunication. Le montant total des droits contractuels est de 5 190 354 \$ jusqu'en 2029 et les versements pour les cinq prochaines années sont de :

2024 =	881 908 \$
2025 =	887 320 \$
2026 =	889 269 \$
2027 =	859 696 \$
2028 =	848 518 \$

21. Passifs éventuels

S/O

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

B) Auto-assurance

Le fonds d'assurance permet à la Ville d'assumer certains risques jusqu'à concurrence des polices d'assurance excédentaires contractées annuellement. Il existe des réclamations en cours au 31 décembre 2023 mais de l'avis de la direction, le montant global du passif éventuel résultant de ces réclamations n'aurait pas une incidence importante sur la situation financière du fonds d'assurance.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) Poursuites

Des poursuites judiciaires intentées contre la Ville totalisant environ 100 552 000\$, dont la Ville a provisionné 24 837 089\$, font l'objet de discussions en vue de règlement. Les litiges pouvant avoir une conséquence financière importante pour la Ville ont été provisionnés en fonction du risque estimé. Subséquemment à la fin de l'exercice, la Ville s'est engagé à faire l'acquisition d'un terrain pour un montant de 1 994 762 \$ en guise de règlement d'un litige. La Ville a inscrit une affectation temporaire aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir d'un montant de 9 M\$ pour les poursuites légales qui feraient l'objet d'un financement à long terme en cas de jugement de cour défavorable.

Les dossiers de griefs introduits durant la période de fusion avec la Ville de Longueuil (2002-2005) sont gérés par l'Agglomération de Longueuil. Les coûts de résolution de ces litiges sont répartis par une quote-part selon les dispositions de l'article 57 du décret 1214-2005 en proportion de la richesse foncière uniformisée de chacune des municipalités liées de l'Agglomération de Longueuil au 1er janvier 2006. Il est impossible de déterminer les montants réclamés. La part de la Ville dans ces litiges et griefs est de 19,45 %. Tout paiement pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

D) Autres

S/O

22. Actifs éventuels

S/O

23. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités) et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Le risque de crédit relatif aux taxes municipales à recevoir est réduit du fait que la municipalité a le pouvoir, en vertu des lois municipales, de procéder à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes. Les taxes municipales sont évaluées à leur valeur de recouvrement nette, soit à la somme que la Ville s'attend à percevoir. La variation annuelle est imputée aux charges de l'exercice.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Non en souffrance	45 125 946 \$	41 768 566 \$
En souffrance :		
moins de 30 jours	1 880 029 \$	(101 528) \$
de 31 à 60 jours	99 276 \$	931 584 \$
de 61 à 90 jours	888 368 \$	864 742 \$
91 jours et plus	8 491 455 \$	7 518 779 \$
Sous-total :	56 485 074 \$	50 982 143 \$
Intérêts et pénalités au 31 décembre	879 206 \$	753 393 \$
Sous-total :	57 364 280 \$	51 735 536 \$
Moins la provision pour créances douteuses	1 523 531 \$	1 496 139 \$
Total	55 840 749 \$	50 239 397 \$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit:

Solde au début	1 496 139 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice :	20 328 \$
Radiation de l'exercice	7 064 \$
Solde à la fin	1 523 531 \$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

2023

	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	58 073 919 \$				58 073 919 \$
Dette à long terme	15 760 000 \$	46 016 000 \$	13 655 000 \$	103 656 579 \$	179 087 579 \$
Total	73 833 919 \$	46 016 000 \$	13 655 000 \$	103 656 579 \$	237 161 498 \$

2022

	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	47 918 152 \$				47 918 152 \$
Dette à long terme	16 061 000 \$	46 443 000 \$	13 958 000 \$	104 995 831 \$	181 457 831 \$
Total	63 979 152 \$	46 443 000 \$	13 958 000 \$	104 995 831 \$	229 375 983 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2023

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	141 775 607 \$		141 775 607 \$
Passifs financiers			
Dette à long terme	179 087 579 \$		179 087 579 \$
Total	319 863 186 \$		319 863 186 \$

31 décembre 2022

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	149 739 888 \$		149 739 888 \$
Passifs financiers			
Dette à long terme	181 457 831 \$		181 457 831 \$
Total	319 863 186 \$		319 863 186 \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	174 016 201	175 658 699			175 658 699	165 517 192
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 292 512	1 156 469			1 156 469	1 306 542
Quotes-parts	3						
Transferts	4	6 042 945	5 950 114			5 950 114	5 483 505
Services rendus	5	5 734 668	5 460 267			5 460 267	4 781 709
Imposition de droits	6	22 059 656	17 106 574			17 106 574	42 848 073
Amendes et pénalités	7	2 069 500	2 620 778			2 620 778	2 310 398
Revenus de placements de portefeuille	8	969 221	9 836 905			9 836 905	4 484 987
Autres revenus d'intérêts	9	474 500	706 332			706 332	785 783
Autres revenus	10	160 000	26 178			26 178	242 645
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	212 819 203	218 522 316			218 522 316	227 760 834
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	26 173 787	11 881 246			11 881 246	10 083 169
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17		10 836 853			10 836 853	(114 003)
Autres	18		3 095 427			3 095 427	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	26 173 787	25 813 526			25 813 526	9 969 166
	22	238 992 990	244 335 842			244 335 842	237 730 000
Charges							
Administration générale	23	38 748 438	47 974 545	846 101		48 820 646	29 863 203
Sécurité publique	24	42 323 892	42 290 853			42 290 853	40 134 746
Transport	25	41 378 212	43 093 091	11 567 415		54 660 506	50 410 301
Hygiène du milieu	26	21 315 497	20 834 991	6 280 081		27 115 072	25 593 794
Santé et bien-être	27	859 580	908 470			908 470	855 651
Aménagement, urbanisme et développement	28	14 539 950	11 912 005	359 171		12 271 176	11 160 268
Loisirs et culture	29	30 781 136	33 274 213	5 920 851		39 195 064	33 490 476
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	5 697 741	5 604 878			5 604 878	5 012 860
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	23 992 397	24 973 619	(24 973 619)			
	34	219 636 843	230 866 665			230 866 665	196 521 299
Excédent (déficit) de l'exercice	35	19 356 147	13 469 177			13 469 177	41 208 701

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	19 356 147	13 469 177	41 208 701
Moins : revenus d'investissement	2 (26 173 787)(25 813 526)(9 969 166)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(6 817 640)	(12 344 349)	31 239 535
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	23 992 397	24 973 619	23 293 296
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6		157 357	
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	23 992 397	25 130 976	23 293 296
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	93 000	155 587	85 412
Remboursement de la dette à long terme	17 (16 337 111)(17 043 388)(16 251 721)
	18	(16 244 111)	(16 887 801)	(16 166 309)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (880 600)(1 226 124)(1 129 110)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			3 802 370
Excédent de fonctionnement affecté	21	5 024 224	8 591 359	668 278
Réserves financières et fonds réservés	22	(5 240 154)	(6 111 830)	(12 079 717)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	165 884	12 724 066	131 338
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(930 646)	13 977 471	(8 606 841)
	26	6 817 640	22 220 646	(1 479 854)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		9 876 297	29 759 681

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	25 813 526	9 969 166
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (714 011)(634 021)
Sécurité publique	3 (213 638)(25 928)
Transport	4 (19 356 258)(13 630 852)
Hygiène du milieu	5 (12 533 826)(6 482 171)
Santé et bien-être	6 ())
Aménagement, urbanisme et développement	7 (4 126 608)(6 299)
Loisirs et culture	8 (16 216 167)(13 103 969)
Réseau d'électricité	9 ())
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())
	11 (53 160 508)(33 883 240)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 ())
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (27 149)()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	15 107 487	8 370 208
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	1 226 124	1 129 110
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		1 768 190
Excédent de fonctionnement affecté	17	21 280 505	6 575 174
Réserves financières et fonds réservés	18	25 704 905	3 895 013
	19	48 211 534	13 367 487
	20	10 131 364	(12 145 545)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	35 944 890	(2 176 379)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	35 869 758	37 879 828	33 655 564
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	9 834 408	10 730 526	9 012 197
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5	149 862	163 948	
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	36 602 124	38 089 219	33 519 318
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	5 571 741	5 742 555	5 000 952
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	126 000	(137 677)	11 908
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	100 797 415	101 182 281	94 612 691
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	386 431	333 884	327 378
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	23 992 397	24 973 619	23 293 296
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
Provision pour éventualités	21.1	3 010 974	11 014 296	(4 536 606)
Provisions mauvaise créances	21.2	40 000	133 363	160 613
Subventions aux propriétaires	21.3	3 255 733	760 823	1 463 988
	22	219 636 843	230 866 665	196 521 299

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	17 454 537	26 542 827
Excédent de fonctionnement affecté	2	48 918 548	59 500 495
Réserves financières et fonds réservés	3	36 384 181	50 333 428
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (29 327 689)(17 670 173)
Financement des investissements en cours	5	42 996 790	13 021 057
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	494 327 077	465 556 633
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	610 753 444	597 284 267
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	17 454 537	26 542 827
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	17 454 537	26 542 827
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Déneigement	12.1		3 419 749
▪ Gestion des opérations et stabilisation des revenus - Éventualité	12.2	25 362 328	12 108 619
▪ Projets d'investissements	12.3	5 962 446	23 645 891
▪ Parcs	12.4	5 000 000	9 214 569
▪ Réseau aqueduc et égout	12.5		20 902
▪ Environnement	12.6	8 400 000	4 645 175
▪ Exercice subséquent	12.7	4 193 774	1 851 371
▪ Implantation REM	12.8		867 324
▪ Relance économique	12.9		3 726 895
	13	48 918 548	59 500 495
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	48 918 548	59 500 495

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	18 136 881
Organismes contrôlés et partenariats	22	20 000 000
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	6 027 027
Organismes contrôlés et partenariats	24	6 815 102
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	651 379
Autres		
▪ Réserve foncière et assurance	30.1	4 554 095
▪ Réfection réseau routier	30.2	18 290 077
	31	50 333 428
	32	36 384 181
	36 384 181	50 333 428

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres		
▪	44.1 ()(
	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres		
▪	50.1 ()(
	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (1 806 591)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres		
▪ Emprunt	56.1 (6 359 600)(
▪ Litige en attente de jugement	56.2 (21 600 000)(
	57 (29 766 191)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	438 502
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	562 568
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪	62.1	
	63	438 502
	64 (29 327 689)(
		17 670 173)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 58 181 410	40 539 502
Investissements à financer	66 (15 184 620)(27 518 445)
	67 42 996 790	13 021 057
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 652 768 766	624 739 234
Propriétés destinées à la revente	69 3 571 119	3 571 119
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 81 034	53 885
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 656 420 919	628 364 238
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 656 420 919	628 364 238
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (178 067 871)(180 425 285)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (1 019 708)(1 032 546)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 8 941 498	9 521 137
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 8 166 191	9 232 741
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (161 979 890)(162 703 953)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 (113 952)(103 652)
	83 (162 093 842)(162 807 605)
	84 494 327 077	465 556 633

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Brossard parraine un régime supplémentaire de retraite à prestations déterminées, soit le Régime supplémentaire de retraite pour les cadres de la Ville de Brossard. Le régime de retraite a pour principal objectif de compléter la rente payable aux cadres de la Ville de Brossard qui verront leur rente de retraite plafonnée en raison des limites imposées par la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada quant aux prestations maximales payables par un régime de pension agréé. Ce régime est non contributif et n'est pas capitalisé.

Le régime est enregistré auprès de Retraite Québec (24612) et auprès de l'Agence du revenu du Canada (0552125). Selon la dernière évaluation actuarielle du Régime déposée à Retraite Québec au 31 décembre 2019, le Régime était capitalisé à 92.2 % pour le volet antérieur et de 100 % pour le nouveau volet. De plus, le degré de solvabilité était de 80.7 % pour le volet antérieur et de 88.1 % pour le nouveau volet. Le déficit actuariel sur base de capitalisation s'élevait à 3 219 300 \$ pour le volet antérieur et le manque d'actif sur base de solvabilité s'élevait à 9 736 500 \$ pour le volet antérieur et 2 277 500 \$ pour le nouveau volet au 31 décembre 2019. Des cotisations additionnelles sont requises afin d'éliminer le déficit sur base de capitalisation au cours des années suivant la date de l'évaluation actuarielle. Les cotisations requises au Régime pour les participants actifs sont de 9 % du salaire depuis 2020. Le coût de service courant de l'employeur correspond à 16,70 % de la masse salariale cotisable des participants actifs depuis 2020.

Une entente entre les parties négociantes est intervenue en 2023 dans le cadre de la restructuration du Régime requise en vertu de la Loi RRSB. Cette entente est applicable à compter du 30 juillet 2023 et les travaux de restructuration du Régime sont actuellement en cours. Des ajustements aux résultats de 2023 ont été apportés afin de refléter des éléments découlant de cette restructuration, cependant d'autres ajustements devront être effectués lorsque le processus de restructuration sera finalisé.

Toutes les directives du MAMH en lien avec l'application de la Loi RRSB ont été reflétées dans les résultats de 2020 en tenant compte du fait que le régime de retraite ne soit pas admissible au report de la restructuration des prestations. Les contestations judiciaires en cours n'empêchent pas la constatation de la réduction des bénéfices des participants actifs. Il existe cependant un risque lié à cette interprétation.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 6 381 000	5 928 000
Charge de l'exercice	4 (3 212 000)	(2 009 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 2 684 000	2 462 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 5 853 000	6 381 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 68 153 000	64 041 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (61 229 000)(57 559 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 6 924 000	6 482 000
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (1 071 000)	(101 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 5 853 000	6 381 000
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 5 853 000	6 381 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (317 000)(328 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (317 000)(328 000)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 2 903 000	2 549 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 2 948 000	
	20 5 851 000	2 549 000
Cotisations salariales des employés	21 (1 502 000)(1 230 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (26 000)(26 000)
	23 4 323 000	1 293 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 320 000	862 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25 (1 103 000)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 3 540 000	2 155 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 3 164 000	2 713 000
Rendement espéré des actifs	32 (3 492 000)(2 859 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (328 000)	(146 000)
Charge de l'exercice	34 3 212 000	2 009 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 2 848 000	1 724 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (3 492 000)	(2 859 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (644 000)	(1 135 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 2 397 000	3 872 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39 2 948 000	3 384 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 63 606 000	58 417 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42 317 000	328 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 3 209 000	4 769 000
DMERCA du nouveau volet	45 14	14
DMERCA de l'ancien volet	46 11	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 24	25
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,39 %	5,38 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,40 %	4,60 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,50 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

La Ville de Brossard offre également à ses retraités et futurs retraités des avantages complémentaires de retraite (Régime d'assurance collective) de type prestations déterminées. Ce régime comprend de l'assurance vie, de l'assurance soins de santé et de l'assurance soins dentaires. Malgré ce qui précède, pour les retraités cols blancs à compter du 1er janvier 2017, ce régime ne comprend que de l'assurance vie.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (2 563 000)	(2 417 000)
Charge de l'exercice	56 (245 000)	(213 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 55 000	67 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (2 753 000)	(2 563 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (2 458 000)	(2 459 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (2 458 000)	(2 459 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (295 000)	(104 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (2 753 000)	(2 563 000)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (2 753 000)	(2 563 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (2 458 000)	(2 459 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (2 458 000)	(2 459 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 211 000	188 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 211 000	188 000
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75 211 000	188 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (34 000)	(34 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 177 000	154 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 68 000	59 000
Rendement espéré des actifs	84 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 68 000	59 000
Charge de l'exercice	86 245 000	213 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 225 000	16 000
Prestations versées au cours de l'exercice	91 55 000	67 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 14	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 3,20 %	2,70 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 3,50 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 6,01 %	6,21 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 4,22 %	4,23 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2037	2037
Autres hypothèses économiques	103.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

Relativement à ses employés cols blancs, la Ville de Brossard participe à un régime interemployeurs administré par la Ville de Longueuil, soit le Régime de retraite des cols blancs salariés de la Ville de Longueuil. La Ville de Brossard doit comptabiliser ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la dépense encourue au titre des avantages de retraite des employés concernés correspond aux cotisations devant être versées par la Ville de Brossard à ce régime.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	1 313 000
	110	1 223 000

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	8
		8

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises.

Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	21 177	20 900
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	71 046	70 400
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	52 254	54 200
	121	123 300	124 600

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	140 124 653	143 020 274	133 386 135
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	140 124 653	143 020 274	133 386 135
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	3 839 667	3 582 073	3 902 757
Égout	13	4 886 850	4 559 002	4 785 310
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	6 820 181	7 184 034	6 216 422
Autres				
▪ Réseau routier	16.1	5 401 000	5 480 877	5 254 287
▪ Complexe aquatique	16.2	933 270	957 393	953 602
▪ Autres	16.3	542	583	
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18	12 010 038	10 874 463	11 018 679
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	33 891 548	32 638 425	32 131 057
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	33 891 548	32 638 425	32 131 057
	27	174 016 201	175 658 699	165 517 192

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	(59 283)	45 071	52 985
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	206 315	162 395	229 828
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	1 043 493	822 138	901 635
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	1 190 525	1 029 604	1 184 448
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	101 987	126 865	122 094
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	101 987	126 865	122 094
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	1 292 512	1 156 469	1 306 542

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	235 136	223 856	193 286
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	160 859	174 413	134 632
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	202 541	194 645	146 139
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65	294 754	285 953	69 110
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78	1 726 577	445 036	728 471
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	265 000	192 877	338 527
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	292 978	377 315	637 753
Autres	83	48 750	103 545	88 009
Réseau d'électricité	84			
	85	3 226 595	1 997 640	2 335 927

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	13 712 671	6 164 140	4 814 943
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102	4 402 097	2 209 877	1 680 609
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104	4 892 148	3 507 229	2 786 332
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	3 166 871		671 300
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			129 985
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	26 173 787	11 881 246	10 083 169

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	595 596	1 228 482	812 849
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	1 144 864	1 422 401	1 144 564
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134	1 075 890	1 301 591	1 190 165
	135	2 816 350	3 952 474	3 147 578
TOTAL DES TRANSFERTS	136	32 216 732	17 831 360	15 566 674

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139	561 296	459 193	493 047
	140	561 296	459 193	493 047
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	12 500		24 195
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	12 500		24 195
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149		32 244	17 166
Autres	150			
	151		32 244	17 166
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153	40 785	230 913	36 962
Traitement des eaux usées	154	122 354		126 176
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	163 139	230 913	163 138

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	165		
Autres	166		
	167		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	168		
Rénovation urbaine	169		
Promotion et développement économique	170		
Autres	171		
	172		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	173		
Activités culturelles			
Bibliothèques	174		
Autres	175		
	176		
Réseau d'électricité	177		
	178	736 935	722 350
			697 546

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefte et application de la loi	179	14 800	44 102	22 056
Évaluation	180			
Autres	181	1 192 520	1 128 909	1 171 287
	182	1 207 320	1 173 011	1 193 343
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190	210 000	160 019	233 819
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	210 000	160 019	233 819
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	60 887	9 417	56 605
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	15 000	11 225	7 266
Matières recyclables	202	15 000	3 350	3 866
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206	2 550	3 688	18 327
	207	93 437	27 680	86 064

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	214		206
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215	30 778	4 806	7 185
	216	30 992	4 806	7 391
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	3 087 848	2 935 445	2 191 426
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	21 028	19 493	18 397
Autres	219	347 108	417 463	353 723
	220	3 455 984	3 372 401	2 563 546
Réseau d'électricité	221			
	222	4 997 733	4 737 917	4 084 163
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	5 734 668	5 460 267	4 781 709

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	1 637 771	1 435 636	1 505 924
Droits de mutation immobilière	225	20 421 885	15 670 938	41 342 149
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	22 059 656	17 106 574	42 848 073
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	2 069 500	2 620 778	2 310 398
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230	969 221	9 836 905	4 484 987
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	474 500	706 332	785 783
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(157 357)	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		10 836 853	
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238		1 994 763	
Autres contributions	239		1 100 664	(114 003)
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	160 000	183 535	242 645
	242	160 000	13 958 458	128 642
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	1 799 398	1 931 938	147 241	2 079 179	2 043 905
Greffe et application de la loi	2	4 555 732	16 161 048	161 782	16 322 830	96 540
Gestion financière et administrative	3	10 294 568	10 031 160	351 552	10 382 712	9 563 886
Évaluation	4	1 934 687	1 935 438		1 935 438	1 838 552
Gestion du personnel	5	2 220 724	2 883 463	185 526	3 068 989	2 097 668
Autres						
▪ Autres	6.1	14 892 355	14 898 135		14 898 135	14 062 039
▪ Provisions	6.2	3 050 974	133 363		133 363	160 613
	7	38 748 438	47 974 545	846 101	48 820 646	29 863 203
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	30 434 600	30 446 412		30 446 412	28 589 348
Sécurité incendie	9	11 167 674	11 172 008		11 172 008	10 795 598
Sécurité civile	10	20 553	10 124		10 124	24 369
Autres	11	701 065	662 309		662 309	725 431
	12	42 323 892	42 290 853		42 290 853	40 134 746
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	4 295 822	3 849 382	50 988	3 900 370	12 932 042
Enlèvement de la neige	14	9 946 003	12 066 758	9 563 614	21 630 372	10 394 480
Éclairage des rues	15	875 200	991 043	220 159	1 211 202	2 242 319
Circulation et stationnement	16	1 327 397	1 289 794	1 545 292	2 835 086	1 427 502
Transport collectif						
Transport en commun	17	24 933 790	24 896 114	187 362	25 083 476	23 413 958
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20					
	21	41 378 212	43 093 091	11 567 415	54 660 506	50 410 301

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	3 033 119	3 236 054	14 560	3 250 614	2 296 580
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 850 961	2 081 072	2 548 174	4 629 246	4 441 975
Traitement des eaux usées	24	4 828 517	4 799 527		4 799 527	4 427 916
Réseaux d'égout	25	853 825	493 241	3 365 846	3 859 087	3 794 487
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	1 545 255	1 292 177	4 693	1 296 870	1 516 171
Élimination	27	2 333 137	2 334 043		2 334 043	2 345 277
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	1 920 974	127 694	282 791	410 485	2 075 473
Tri et conditionnement	29		1 386 898		1 386 898	
Matières organiques						
Collecte et transport	30	1 381 811				1 436 524
Traitement	31	1 362 886	2 521 241		2 521 241	942 729
Matériaux secs	32	1 309 334	1 309 842		1 309 842	1 082 213
Autres	33	156 948	79 606		79 606	492 449
Plan de gestion	34		418 992		418 992	
Autres	35					
Cours d'eau	36					
Protection de l'environnement	37	738 730	754 604	64 017	818 621	742 000
Autres	38					
	39	21 315 497	20 834 991	6 280 081	27 115 072	25 593 794
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	859 580	908 470		908 470	855 651
Sécurité du revenu	41					
Autres	42					
	43	859 580	908 470		908 470	855 651

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	13 948 899	11 310 824	359 171	11 669 995	10 641 712
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45					
Autres biens	46					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	415 776	415 937		415 937	402 646
Tourisme	48	175 275	185 244		185 244	115 910
Autres	49					
Autres	50					
	51	14 539 950	11 912 005	359 171	12 271 176	11 160 268
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	4 465 074	5 121 889	985 599	6 107 488	5 590 947
Patinoires intérieures et extérieures	53	1 964 787	2 146 990	715 879	2 862 869	3 123 509
Piscines, plages et ports de plaisance	54	4 544 366	5 313 121	34 449	5 347 570	4 510 060
Parcs et terrains de jeux	55	8 853 006	10 201 147	2 604 762	12 805 909	9 598 683
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57					
Autres	58					
	59	19 827 233	22 783 147	4 340 689	27 123 836	22 823 199
Activités culturelles						
Centres communautaires	60	4 838 722	4 354 307	1 113 427	5 467 734	4 416 277
Bibliothèques	61	5 298 752	5 279 990	466 735	5 746 725	5 448 290
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62	816 429	856 769		856 769	802 710
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64					
	65	10 953 903	10 491 066	1 580 162	12 071 228	10 667 277
	66	30 781 136	33 274 213	5 920 851	39 195 064	33 490 476

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	68	5 155 440	5 283 843		5 283 843	4 547 168
Autres frais	69	416 301	458 712		458 712	453 784
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	70	50 000	(260 000)		(260 000)	(87 000)
Autres	71	76 000	122 323		122 323	98 908
	72	5 697 741	5 604 878		5 604 878	5 012 860
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	23 992 397	24 973 619 (24 973 619)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Brossard | 58007 |

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	2 764 996	1 602 900
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	8 689 395	4 804 514
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	14 923 764	11 369 022
Ponts, tunnels et viaducs	7	36 392	586 422
Systèmes d'éclairage des rues	8	2 306 468	980 016
Aires de stationnement	9	42 685	35 179
Parcs et terrains de jeux	10	12 853 849	11 022 573
Autres infrastructures	11	1 339 640	424 792
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	1 356 935	216 950
Édifices communautaires et récréatifs	14	3 272 911	1 902 571
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	318 355	
Ameublement et équipement de bureau	18	771 994	739 754
Machinerie, outillage et équipement divers	19	356 516	192 248
Terrains	20	4 126 608	6 299
Autres	21		
	22	53 160 508	33 883 240

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité

		Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	2 909 775	1 512 560
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	7 386 491	1 890 602
Autres infrastructures	5	25 794 968	16 628 165
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6	(144 779)	90 340
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9	1 302 904	2 913 912
Autres infrastructures	10	5 707 830	7 789 839
Autres immobilisations corporelles	11	10 203 319	3 057 822
	12	53 160 508	33 883 240

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2			
Réserves financières et fonds réservés	3	6 815 102	788 075	6 027 027
Fonds d'amortissement	4			
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	77 280 765	3 609 697	8 597 518
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	87 840 827	11 643 078	7 657 795
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			
	8	171 936 694	15 252 775	170 146 081
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	9 253 285	589 938	8 663 347
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10			
Organismes municipaux	11			
Autres tiers	12			
	13	9 253 285	589 938	8 663 347
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	267 852	10 299	278 151
	15	9 521 137	10 299	8 941 498
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16			
Autres	17			
	18	9 521 137	10 299	8 941 498
	19	181 457 831	15 263 074	179 087 579
Dette en cours de refinancement	20	()	()	()
Reclassement / Redressement	21			
Dette à long terme	22	181 457 831	15 263 074	179 087 579

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	179 087 579
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	15 184 620
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	6 027 027
Débiteurs	8	8 663 347
Autres montants	9	278 151
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	6 865 029
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	172 438 645
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	172 438 645
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	1 541 183
Autres organismes	17	16 137 000
Endettement total net à long terme	18	190 116 828
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	80 874 831
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	1 487 003
	21	79 387 828
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	269 504 656
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1	1 439 018	1 439 577	1 347 168
Évaluation	2	2 350 463	2 351 375	2 241 198
Autres	3	15 419 335	15 455 088	14 571 606
Sécurité publique				
Police	4	30 434 600	30 446 412	28 589 348
Sécurité incendie	5	11 167 674	11 172 009	10 795 598
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	24 908 790	24 896 114	23 401 467
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	7 623 807	7 854 745	6 525 933
Matières résiduelles	12	5 212 576	5 214 599	4 743 208
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	859 580	386 324	855 651
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	386 174	908 470	594 927
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	175 275	185 244	115 910
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	12 148	20 329	11 992
Activités culturelles	23	807 975	851 995	818 685
Réseau d'électricité				
	24			
	25	100 797 415	101 182 281	94 612 691

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1	833 574	32 339
Charges sociales	2	219 210	
Biens et services	3	52 107 724	33 850 901
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	53 160 508	33 883 240

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	103,42	35,00	192 482,07	11 798 773	1 593 808	13 392 581
Professionnels	2						
Cols blancs	3	294,29	33,75	536 942,48	18 919 992	5 238 459	24 158 451
Cols bleus	4	94,73	40,00	212 930,90	7 172 470	3 994 022	11 166 492
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	492,44		942 355,45	37 891 235	10 826 289	48 717 524
Élus	9	11,00			822 167	123 447	945 614
	10	503,44			38 713 402	10 949 736	49 663 138

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	194 645	675 339	1 534 538		2 404 522
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	161 255	1 071 809	2 560 118		3 793 182
Autres	6	5 469 516	1 883 762	4 280 378		11 633 656
	7	5 825 416	3 630 910	8 375 034		17 831 360

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	317 496	421 455
	4	317 496	421 455
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	1 490 098	1 246 128
Enlèvement de la neige	11	379	478
Autres	12	305 647	257 151
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	1 796 124	1 503 757
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	657 871	597 596
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	516 452	483 945
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	1 174 323	1 081 541
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	325 423	264 758
Rénovation urbaine	32	131 761	84 758
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	457 184	349 516
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	1 841 864	1 638 890
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	12 351	12 491
Autres	38	5 536	5 210
	39	1 859 751	1 656 591
Réseau d'électricité			
	40		
	41	5 604 878	5 012 860

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Doreen Assad	1.1 Maire	107 027	18 207	63 948	
Christian Gaudette	1.2 Conseiller	43 701	18 207	3 350	
Tina Del Vecchio	1.3 Conseiller	51 549	18 207		
Stéphanie Quintal	1.4 Conseiller	43 279	18 207		
Patrick Langlois	1.5 Conseiller	43 279	18 207		
Claudio Benedetti	1.6 Conseiller	35 010	17 505		
Sophie Giard-Allard	1.7 Conseiller	52 428	18 207	2 940	
Antoine Assaf	1.8 Conseiller	44 109	18 207		
Xixi Li	1.9 Conseiller	32 481	15 605		
Michelle Hui	1.10 Conseiller	35 422	17 622		
Daniel Lucier	1.11 Conseiller	44 038	18 207	4 620	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

OUI **NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 20 000 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés
Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 7 764 057 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 _____ \$

- Systèmes de drainage

51 _____ \$

- Abords de routes

52 _____ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 _____

b) Date d'adoption de la résolution

58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 240213-064
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2024-02-13
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 1
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 3
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 3
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 2 572
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 857
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 21
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-14

Nom du signataire : Nathalie Guérin

Fonction du signataire : Trésorière

Date de transmission au Ministère : 2024-05-15

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-15 11:56

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Ville de Brossard | 58007 |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	212 819 203	218 522 316	227 760 834
Investissement	2	26 173 787	25 813 526	9 969 166
	3	238 992 990	244 335 842	237 730 000
Charges				
	4	219 636 843	230 866 665	196 521 299
Excédent (déficit) de l'exercice				
	5	19 356 147	13 469 177	41 208 701
Moins : revenus d'investissement	6 (26 173 787)(25 813 526)(9 969 166)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales				
	7	(6 817 640)	(12 344 349)	31 239 535
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	23 992 397	24 973 619	23 293 296
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	93 000	155 587	85 412
Remboursement de la dette à long terme	10 (16 337 111)(17 043 388)(16 251 721)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (880 600)(1 226 124)(1 129 110)
Excédent (déficit) accumulé	12	(50 046)	15 203 595	(7 477 731)
Autres éléments de conciliation	13		157 357	
	14	6 817 640	22 220 646	(1 479 854)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales				
	15		9 876 297	29 759 681

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	141 775 607	149 739 888
Débiteurs	2	55 840 749	50 239 397
Placements de portefeuille	3	5 452 454	5 286 891
Autres	4	3 100 000	3 818 000
	5	206 168 810	209 084 176
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	178 067 871	180 425 285
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	75 142 844	60 776 518
	10	253 210 715	241 201 803
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(47 041 905)	(32 117 627)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	652 768 766	624 739 234
Autres	13	5 026 583	4 662 660
	14	657 795 349	629 401 894
Excédent (déficit) accumulé	15	610 753 444	597 284 267

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	17 454 537	26 542 827
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Déneigement	2.1		3 419 749
▪ Gestion des opérations et stabilisation des revenus - Éventualité	2.2	25 362 328	12 108 619
▪ Projets d'investissements	2.3	5 962 446	23 645 891
▪ Parcs	2.4	5 000 000	9 214 569
▪ Réseau aqueduc et égout	2.5		20 902
▪ Environnement	2.6	8 400 000	4 645 175
▪ Exercice subséquent	2.7	4 193 774	1 851 371
▪ Implantation REM	2.8		867 324
▪ Relance économique	2.9		3 726 895
	3	48 918 548	59 500 495
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	18 136 881	20 000 000
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	6 027 027	6 815 102
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	651 379	651 379
Autres			
▪ Réserve foncière et assurance	10.1	4 554 095	4 576 870
▪ Réfection réseau routier	10.2	7 014 799	18 290 077
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(29 327 689)	(17 670 173)
Financement des investissements en cours	12	42 996 790	13 021 057
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	494 327 077	465 556 633
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	610 753 444	597 284 267

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	172 438 645
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	269 504 656

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	6 027 027	6 815 102
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	91 826 110	87 840 827
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	72 292 944	77 280 765
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	8 663 347	9 253 285
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	278 151	267 852
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	179 087 579	181 457 831

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Fonctionnement				
Taxes	12	174 016 201	175 658 699	165 517 192
Compensations tenant lieu de taxes	13	1 292 512	1 156 469	1 306 542
Quotes-parts	14			
Transferts	15	6 042 945	5 950 114	5 483 505
Services rendus	16	5 734 668	5 460 267	4 781 709
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	25 098 377	29 564 257	49 643 458
Autres	18	634 500	732 510	1 028 428
	19	212 819 203	218 522 316	227 760 834
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22	26 173 787	11 881 246	10 083 169
Autres	23		13 932 280	(114 003)
	24	26 173 787	25 813 526	9 969 166
	25	238 992 990	244 335 842	237 730 000

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	38 748 438	47 974 545	846 101	48 820 646	29 863 203
Sécurité publique						
Police	2	30 434 600	30 446 412		30 446 412	28 589 348
Sécurité incendie	3	11 167 674	11 172 008		11 172 008	10 795 598
Autres	4	721 618	672 433		672 433	749 800
Transport						
Réseau routier	5	16 444 422	18 196 977	11 380 053	29 577 030	26 996 343
Transport collectif	6	24 933 790	24 896 114	187 362	25 083 476	23 413 958
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	10 566 422	10 609 894	5 928 580	16 538 474	14 960 958
Matières résiduelles	9	10 010 345	9 470 493	287 484	9 757 977	9 890 836
Autres	10	738 730	754 604	64 017	818 621	742 000
Santé et bien-être	11	859 580	908 470		908 470	855 651
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	13 948 899	11 310 824	359 171	11 669 995	10 641 712
Promotion et développement économique	13	591 051	601 181		601 181	518 556
Autres	14					
Loisirs et culture	15	30 781 136	33 274 213	5 920 851	39 195 064	33 490 476
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	5 697 741	5 604 878		5 604 878	5 012 860
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	195 644 446	205 893 046	24 973 619	230 866 665	196 521 299
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	23 992 397	24 973 619 (24 973 619)		
	21	219 636 843	230 866 665		230 866 665	196 521 299

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	25 813 526	9 969 166
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (53 160 508)(33 883 240)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (27 149)()
Financement à long terme des activités d'investissement	4	15 107 487	8 370 208
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	1 226 124	1 129 110
Excédent accumulé	6	46 985 410	12 238 377
	7	10 131 364	(12 145 545)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	35 944 890	(2 176 379)

Extrait du rapport financier, page S14

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Saint-Bruno-de-Montarville | 58037 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Roger Robitaille, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Saint-Bruno-de-Montarville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 12 avril 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	3
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	7
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	24
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	25
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	26
Situation financière par organismes	27
Charges par objets	28
Excédent (déficit) accumulé	29
Avantages sociaux futurs	33

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	40
Analyse des charges consolidées	52

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville (« la Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme l'indique la note 2, la Ville n'a pas appliqué au 1er janvier 2023 les nouvelles directives du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, ceci constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le Secteur Public. Considérant que la Ville n'a pas adopté le chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », nous ne sommes pas en mesure de déterminer si des ajustements auraient dû être apportés au passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, aux immobilisations et à l'excédent accumulé au 31 décembre 2023 ainsi qu'à l'excédent de l'exercice terminé à cette date. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (1)

(1) CPA auditeur, permis de comptabilité publique No. A140282

Brossard, 12 avril 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	69 140 400	69 378 372	66 672 021
Compensations tenant lieu de taxes	2	700 500	702 375	753 072
Quotes-parts	3	5 400	5 471	(33 201)
Transferts	4	1 459 200	11 253 139	7 505 900
Services rendus	5	3 754 200	3 894 654	2 867 032
Imposition de droits	6	5 862 600	6 530 430	10 093 875
Amendes et pénalités	7	503 400	626 230	600 396
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	1 755 600	4 643 379	2 397 250
Autres revenus	10	785 000	7 553 432	11 635 628
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	83 966 300	104 587 482	102 491 973
Charges				
Administration générale	14	14 392 392	14 845 933	21 620 702
Sécurité publique	15	15 115 519	15 107 460	14 400 665
Transport	16	13 789 218	18 698 015	17 056 238
Hygiène du milieu	17	10 868 857	13 268 450	12 405 241
Santé et bien-être	18	86 100	74 340	38 733
Aménagement, urbanisme et développement	19	3 255 754	3 695 603	3 045 546
Loisirs et culture	20	15 833 760	17 284 570	15 959 656
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 571 800	2 558 220	1 938 622
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	75 913 400	85 532 591	86 465 403
Excédent (déficit) de l'exercice	25	8 052 900	19 054 891	16 026 570
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		155 085 857	139 059 287
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		155 085 857	139 059 287
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		174 140 748	155 085 857

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	62 097 736	70 394 734
Débiteurs (note 5)	2	22 339 805	20 152 866
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	356 253	332 143
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	84 793 794	90 879 743
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	14 919 617	20 171 286
Revenus reportés (note 11)	12	14 040 292	6 912 956
Dette à long terme (note 12)	13	89 843 046	75 058 918
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 731 000	1 774 000
Autres passifs (note 14)	15		
	16	120 533 955	103 917 160
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(35 740 161)	(13 037 417)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	204 330 423	167 032 044
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	4 397 934	295 066
Stocks de fournitures	20	596 524	571 083
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	213 774	
Autres actifs non financiers (note 18)	22	342 254	225 081
	23	209 880 909	168 123 274
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	174 140 748	155 085 857
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	174 140 748	155 085 857
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	174 140 748	155 085 857

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	8 052 900	19 054 891	16 026 570
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (472 300)(47 761 251)(21 451 915)
Produit de cession	3		614 596	19 271
Amortissement	4		10 024 192	9 116 682
(Gain) perte sur cession	5		(494 953)	40 609
Réduction de valeur / Reclassement	6		319 037	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(472 300)	(37 298 379)	(12 275 353)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(4 102 868)	118 960
Variation des stocks de fournitures	10		(25 441)	(30 998)
Variation des actifs incorporels achetés	11		(213 774)	
Variation des autres actifs non financiers	12		(117 173)	59 842
	13		(4 459 256)	147 804
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	7 580 600	(22 702 744)	3 899 021
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(13 037 417)	(16 936 438)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(13 037 417)	(16 936 438)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(35 740 161)	(13 037 417)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	19 054 891	16 026 570
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	10 024 192	9 116 682
Autres			
▪ Réduction de valeur de placements	3.1	57 347	52 408
▪ (Gain) perte sur cession d'immobilisations corporelles	3.2	(494 953)	40 609
▪ Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	3.3	319 037	
	4	28 960 514	25 236 269
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(2 186 939)	910 701
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(5 251 669)	7 814 480
Revenus reportés	8	7 127 336	4 551 514
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(43 000)	129 000
Propriétés destinées à la revente	10	(4 102 868)	118 960
Stocks de fournitures	11	(25 441)	(30 998)
Autres actifs non financiers	12	(117 173)	59 842
	13	24 360 760	38 789 768
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (47 761 251)(21 451 915)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	614 596	19 271
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (213 774)()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(47 360 429)	(21 432 644)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (102 493)(110 993)
Remboursement ou cession	20	21 036	29 849
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 ())
Cession	22		
	23	(81 457)	(81 144)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	31 877 000	12 399 000
Remboursement de la dette à long terme	25 (16 751 940)(11 600 744)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(340 932)	(9 232)
Autres			
▪	28.1		
	29	14 784 128	789 024
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(8 296 998)	18 065 004
Solde déjà établi	31	70 394 734	52 329 730
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	70 394 734	52 329 730
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	62 097 736	70 394 734

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville (la « Ville ») est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q. 2003 chapitre 14), de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., c.E-20.001) ainsi que du décret numéro 1214-2005 du 7 décembre 2005 concernant l'Agglomération de Longueuil.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, à l'exception de la norme SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges, consolidés ligne par ligne du partenariat auquel elle participe, soit :

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

La Régie intermunicipale d'Assainissement des eaux usées de Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Basile-le-Grand à un taux de participation de 66,5 % (66,5 % en 2022);

Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des passifs, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.

Placements

Les placements à titre d'investissement sont présentés au coût. Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsque le placement subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais reportés liés à la dette à long terme sont amortis sur la durée de l'émission selon la méthode de l'amortissement linéaire. La dette à long terme est présentée, nette de ces frais reportés, à l'état consolidé de la situation financière.

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des constatations foncières et à des constatations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent à des sommes encaissées pour lesquelles les charges ou les dépenses en immobilisations n'ont pas été effectuées et que les stipulations ne sont pas rencontrées.

Le revenu reporté - Parcs et terrains de jeux est constitué de sommes d'argent reçues en vue d'acquérir ou d'aménager des terrains à ces fins suite à une exemption accordée à un promoteur d'un développement domiciliaire de son obligation de céder gratuitement des terrains à la Ville à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels.

Le revenu reporté - Réfection et entretien de certaines voies publiques est constitué de sommes d'argent provenant de la perception des droits payables par l'exploitant de la carrière située sur le territoire de la Ville. Les sommes reçues sont affectées à la réfection ou à l'entretien de certaines voies publiques.

Passif au titre des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif au titre des sites contaminés dont elle est responsable de la décontamination lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, lorsqu'il est prévu que des avantages économiques seront abandonnés et lorsqu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

E) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks de fournitures sont évalués au coût, établi selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Éléments incorporels achetés

Seuls les éléments incorporels achetés sont comptabilisés à titre d'actif dans les états financiers consolidés.

Ils sont comptabilisés au coût d'origine et amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les droits de passage à perpétuité ne sont pas amortis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, comptabilisées au coût d'origine, sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

- Infrastructures : 10 à 40 ans
- Bâtiments : 20 à 40 ans
- Véhicules : 10 à 20 ans
- Ameublement et équipement de bureau : 5 à 10 ans
- Machinerie, outillage et équipement divers : 10 à 20 ans
- Améliorations locatives : durée du bail
- Autres : selon la nature

Les immobilisations en cours seront amorties dès leur mise en service.

Les terrains ne sont pas amortis.

L'amortissement des immobilisations est inclus aux charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les œuvres d'art et les trésors historiques acquis à ce titre ou reçus par donation ne sont pas constatés à titre d'immobilisations corporelles aux états financiers de la Ville. Leur coût d'acquisition, ainsi que les frais liés à leur conservation, à leur nettoyage et à leur restauration sont passés en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont réalisés.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charge à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette.

F) Revenus

Les taxes sont constatées lors du dépôt du rôle de perception.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur.

Les revenus de transferts sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions. Le gain ou la perte sur cession d'actifs immobilisés est comptabilisé à la date de l'acte de transfert.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Il en est de même pour le régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM).

Le régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM) auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la Ville sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur lissée sur une période de 3 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Avantages sociaux futurs :

À titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : tel que décidé par la Ville en vertu des mesures d'allègement, ce montant à pourvoir dans le futur ne sera pas amorti.

Entente relais Agglomération :

Pour le montant à recevoir du gouvernement du Québec : au fur et à mesure de la facturation annuelle de la quote-part de l'Agglomération de Longueuil.

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

Pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire, contrairement aux exigences des Normes comptables canadiennes pour le secteur public qui préconisent l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'amortissement des frais d'émission des emprunts à long terme selon la méthode du taux d'intérêt effectif n'aurait pas d'incidence significative sur les résultats des activités ou sur la situation financière de la Ville.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds, soit celles impliquant un fonds réservé ou celles touchant les excédents de fonctionnement affectés et non affectés. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges, mais des éléments de conciliations à des fins fiscales.

Excédent de fonctionnement affecté

L'excédent de fonctionnement affecté correspond à la partie de l'excédent dont l'utilisation est réservée par la Loi ou par des résolutions du conseil municipal à des fins précises.

Fonds réservés

Certaines sommes perçues doivent être affectées à des comptes spéciaux et être utilisées à des fins spécifiques. L'utilisation de ces fonds est réservée notamment aux usages suivants :

Le fonds réservé - Fonds de roulement est constitué de sommes d'argent mises de côté afin de permettre à la Ville d'y effectuer des emprunts. Ces emprunts servent principalement au financement des coûts en immobilisations et doivent être remboursés sur une période maximale de 10 ans.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale - Instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3401 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3401, *Placements de portefeuille* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022.

Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de la Ville portent principalement sur ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

Adoption initiale - Éléments incorporels achetés (NOSP-8)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté de façon anticipée l'obligation de constater, dans ses états financiers consolidés, les éléments incorporels achetés qui répondent à la définition d'un actif et aux critères généraux de comptabilisation des chapitres 8 et 9 du *Cadre conceptuel* du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023.

Cette nouvelle exigence a été appliquée de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter les actifs incorporels d'un montant de 213 774\$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	62 097 736	70 394 734
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	62 097 736	70 394 734
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	62 097 736	70 394 734
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie			
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	7		
	8	1 315 500	3 903 600

Note**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	1 583 139	1 871 470
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	12 352 209	8 385 888
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	3 305 993	5 447 706
Organismes municipaux	13	1 352 546	1 114 309
Autres			
▪ Droits de mutations	14.1	1 462 744	2 478 651
▪ Autres	14.2	2 283 174	854 842
	15	22 339 805	20 152 866
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	9 311 387	4 809 442
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	9 311 387	4 809 442
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	340 255	332 200
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	6 812 863	6 336 380
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	919 152	11 775
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	2 465 774	64 000
Ministère de la Culture et des Communications	25	324 998	261 069
Autres ministères/organismes	26	1 829 422	1 712 664
	27	12 352 209	8 385 888

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30,1		
		31	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	356 253	332 143
Autres placements	34		
		35	332 143
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Les placements à titre d'investissement sont constitués de la quote-part de la Ville dans le Fonds de garantie de franchise collective d'assurance de l'Union des municipalités du Québec et de la Quote-part de la Ville dans le Fonds des municipalités pour la biodiversité.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
		40	

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville dispose de facilités de crédit à demande auprès d'une institution bancaire pour un montant de 2 000 000 \$ portant intérêt au taux de base (7.20% au 31 décembre 2023 et 6.45% au 31 décembre 2022) moins 0.25%. Au 31 décembre 2023, le solde de l'emprunt est inutilisé (solde inutilisé au 31 décembre 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	5 712 733	3 940 767
Salaires et avantages sociaux	42	2 466 420	2 475 555
Dépôts et retenues de garantie	43	4 453 385	2 967 237
Provision pour contestations d'évaluation	44	12 000	71 684
Autres			
▪ Gouvernement du Québec et ses entreprises	45.1	354 174	1 267 757
▪ Gouvernement du Canada et ses entreprises	45.2	5 063	4 891
▪ Organismes municipaux	45.3	552 699	516 465
▪ Intérêts courus sur la dette à long terme	45.4	1 009 846	610 512
▪ Autres provisions	45.5	353 297	8 316 418
	46	14 919 617	20 171 286

Note**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	222 555	431 067
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Autres transferts	52.1	409 215	595 485
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	363 502	341 592
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	8 489 209	1 311 362
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57	7 992	
Autres contributions des promoteurs	58	302 093	296 935
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Loisirs et culture	60.1	337 047	226 493
▪ Programme Accès Logis Québec	60.2	3 881 679	3 683 022
▪ Fonds de stationnement	60.3	27 000	27 000
	61	14 040 292	6 912 956

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,70	5,50	2024	2033	62	90 912 270	75 787 210
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	90 912 270	75 787 210
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(1 069 224)	(728 292)
					72	89 843 046	75 058 918

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		8 324 138			8 324 138
2025	74		7 584 467			7 584 467
2026	75		7 425 665			7 425 665
2027	76		6 572 000			6 572 000
2028	77		6 253 000			6 253 000
2029 et plus	78		54 753 000			54 753 000
	79		90 912 270			90 912 270
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	()
	81		90 912 270			90 912 270

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 946 000	845 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (2 677 000)	(2 619 000)
	84 (1 731 000)	(1 774 000)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 871 000	1 006 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 108 000	58 000
Régimes à cotisations déterminées	87 572 292	539 570
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 80 661	85 919
	90 1 631 953	1 689 489

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 () ()	
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	23 116 834	2 901 055	8 944	26 008 945
Eaux usées	103	61 740 110	4 377 731		66 117 841
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	112 828 686	14 995 985		127 824 671
Autres					
▪ Autres infrastructures	105.1	22 191 171	1 275 480	14 693	23 451 958
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	31 151 325	720 938	319 037	31 553 226
Améliorations locatives	108		186 019		186 019
Véhicules	109	8 285 022	714 355	202 066	8 797 311
Ameublement et équipement de bureau	110	5 406 671	602 044	23 965	5 984 750
Machinerie, outillage et équipement divers	111	9 012 990	1 721 482	23 398	10 711 074
Terrains	112	12 250 571	16 809 968	44 590	29 015 949
Autres	113	225 222		221 763	3 459
	114	286 208 602	44 305 057	858 456	329 655 203
Immobilisations en cours	115	2 212 457	3 456 194		5 668 651
	116	288 421 059	47 761 251	858 456	335 323 854
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	7 988 941	650 986	894	8 639 033
Eaux usées	118	29 533 146	1 652 949		31 186 095
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	45 260 013	4 219 837		49 479 850
Autres					
▪ Autres infrastructures	120.1	8 876 084	1 177 176	14 693	10 038 567
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	13 784 413	861 832		14 646 245
Améliorations locatives	123		18 602		18 602
Véhicules	124	4 508 932	429 093	149 212	4 788 813
Ameublement et équipement de bureau	125	4 337 631	472 670	23 965	4 786 336
Machinerie, outillage et équipement divers	126	6 874 261	541 047	8 877	7 406 431
Autres	127	225 594		222 135	3 459
	128	121 389 015	10 024 192	419 776	130 993 431
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	167 032 044			204 330 423
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

Au 31 décembre 2023, la Ville détient des œuvres d'art telles que des peintures, des sculptures, des photographies et une collection d'insectes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	3 200 205	
Immeubles industriels municipaux	134	1 049 276	146 613
Autres	135	148 453	148 453
	136	4 397 934	295 066
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	4 397 934	295 066

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪ Droits de passage	139.1		213 774		213 774
	140		213 774		213 774
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪ Droits de passage	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143		213 774		213 774

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	342 254	225 081
Autres			
▪	145.1		
	146	342 254	225 081

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

19. Obligations contractuelles

La Ville s'est engagée par des contrats d'informatique, de déneigement, de fournitures de pierre, de collecte des matières recyclables, de collecte et traitement des matières organiques, de services professionnels, d'acquisition d'équipements, de location de bureaux administratifs et d'autres obligations échéant jusqu'en 2033, à verser une somme totale de 32 783 216 \$. Les versements des prochains exercices sont exigibles comme suit :

2024	19 388 290 \$
2025	3 987 991 \$
2026	3 195 501 \$
2027	2 370 882 \$
2028	1 932 130 \$
2029 et suivantes	1 908 422 \$
Total	32 783 216 \$

20. Droits contractuels

La Ville a conclu un contrat de location de terrain échéant le 31 mai 2025 avec une option de renouvellement automatique de deux périodes de 5 ans. Le bail prévoit la perception de loyers mensuels de 1 500 \$ avec une clause d'indexation selon IPC. Le loyer mensuel révisé au 1^e juin 2023 s'élève à 1 799 \$.

La Ville a également conclu un acte d'emphytéose échéant le 31 août 2116, prévoyant la perception d'une rente calculée au taux préférentiel majoré de 3 % sur la valeur marchande du terrain. La rente est révisée au 1^{er} janvier de chaque année. Pour l'année 2023, le revenu de rente s'élève à 739 500 \$.

La Ville a conclu deux contrats de location de logements. Le premier bail échéant le 31 mai 2024 prévoit la perception de loyers mensuels de 1 956 \$. Le deuxième bail prévoit la perception de loyers mensuels de 1 523 \$ et sera renouvelé pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 au loyer mensuel révisé de 1 584 \$.

La Ville a signé des contrats de promesse d'achat pour la vente de terrains industriels. Le montant prévu pour les ventes de terrains est de 3 435 496 \$.

La Ville a versé des montants dans le fonds des municipalités pour la biodiversité. La contribution à recevoir des partenaires pour la réalisation de projets s'élève à 43 146 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville et d'autres villes fondatrices ont une entente avec Proanima. Ces villes fondatrices se sont engagées à pourvoir au remboursement de la dette à long terme de Proanima. Une entente de financement a été signée pour un terme de 15 ans échéant le 31 décembre 2036. Au 31 décembre 2023, le montant devant être assumé par la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville est de 299 600 \$. Les villes fondatrices ont aussi une option d'achat prioritaire de l'immeuble en cas de défaut de Proanima. Le prix d'achat de l'immeuble correspondra au solde de l'hypothèque réparti au prorata de la population des villes fondatrices.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

La Ville fait l'objet de demandes introductives d'instance provenant de promoteurs immobiliers et autres propriétaires qui contestent certains règlements d'urbanisme qui restreint le développement domiciliaire. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et le montant que la Ville pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée aux livres pour ces dossiers. Tout paiement pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et du budget adopté par la Régie intermunicipale d'Assainissement des eaux usées de Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Basile-le-Grand, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations, des amendes et pénalités et des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme), aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir. L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations, les amendes et pénalités à recevoir et les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Placements de portefeuille

La Ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Elle établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations. Les flux de trésorerie en lien avec la dette à long terme et leurs versements prévus pour les prochains exercices sont présentés à la note 12 du rapport financier.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée seulement au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de conserver ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque. Les taux d'intérêt sur l'ensemble de la dette sont fixes et présentés à la note 12 du rapport financier.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	66 672 021	69 140 400	69 378 372		69 378 372
Compensations tenant lieu de taxes	2	753 072	700 500	702 375		702 375
Quotes-parts	3					5 471
Transferts	4	1 537 249	1 459 200	1 814 143		1 814 143
Services rendus	5	2 867 032	3 754 200	3 894 654		3 894 654
Imposition de droits	6	10 093 875	5 862 600	6 530 430		6 530 430
Amendes et pénalités	7	600 396	503 400	626 230		626 230
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	2 384 320	1 755 600	4 609 351		4 643 379
Autres revenus	10	9 893 516	785 000	1 750 889		1 750 889
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	94 801 481	83 960 900	89 306 444		89 345 943
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	5 968 651		9 438 996		9 438 996
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17	1 659 823		28 637		28 637
Autres	18	82 289		5 773 906		5 773 906
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	7 710 763		15 241 539		15 241 539
	22	102 512 244	83 960 900	104 547 983		104 587 482
Charges						
Administration générale	23	21 209 700	14 392 392	14 398 893	447 040	14 845 933
Sécurité publique	24	14 389 187	15 115 519	15 089 798	17 662	15 107 460
Transport	25	12 477 772	13 789 218	13 653 365	5 044 650	18 698 015
Hygiène du milieu	26	10 094 102	10 978 357	10 759 390	2 475 921	13 268 450
Santé et bien-être	27	38 733	86 100	74 340		74 340
Aménagement, urbanisme et développement	28	3 020 039	3 255 754	3 666 982	28 621	3 695 603
Loisirs et culture	29	14 291 478	15 833 760	15 493 527	1 791 043	17 284 570
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	1 935 526	2 569 100	2 555 582		2 558 220
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	8 897 471		9 804 937	9 804 937	
	34	86 354 008	76 020 200	85 496 814		85 532 591
Excédent (déficit) de l'exercice	35	16 158 236	7 940 700	19 051 169		19 054 891

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Budget 2023</u>	<u>Réalisations 2023</u>		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
					Total consolidé ¹	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	16 158 236	7 940 700	19 051 169	3 722	19 054 891
Moins : revenus d'investissement	2 (7 710 763)	(15 241 539)	(15 241 539)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	8 447 473	7 940 700	3 809 630	3 722	3 813 352
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	8 897 471		9 804 937	219 255	10 024 192
Produit de cession	5	19 271		614 596		614 596
(Gain) perte sur cession	6	40 609		(494 953)		(494 953)
Réduction de valeur / Reclassement	7			319 037		319 037
	8	8 957 351		10 243 617	219 255	10 462 872
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	118 960		146 613		146 613
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11	118 960		146 613		146 613
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	29 849	10 000	21 036		21 036
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	52 408	50 000	57 347		57 347
	15	82 257	60 000	78 383		78 383
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	189 316	594 100	719 511		719 511
Remboursement de la dette à long terme	17 (7 335 646)	7 634 800)	14 990 511)	(76 940)	15 067 451)
	18	(7 146 330)	(7 040 700)	(14 271 000)	(76 940)	(14 347 940)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (802 998)	472 600)	901 496)	12 249)	913 745)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			7 978 702	190 915	8 169 617
Excédent de fonctionnement affecté	21	10 861 997	15 700	3 188 595		3 188 595
Réserves financières et fonds réservés	22	(122 593)	(105 300)	(203 644)		(203 644)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	33 316	(397 800)	(424 243)		(424 243)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	9 969 722	(960 000)	9 637 914	178 666	9 816 580
	26	11 981 960	(7 940 700)	5 835 527	320 981	6 156 508
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	20 429 433		9 645 157	324 703	9 969 860

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	7 710 763	15 241 539	15 241 539
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (187 997)(749 126)(749 126)
Sécurité publique	3 (22 709)(74 335)(74 335)
Transport	4 (7 219 464)(16 303 288)(16 303 288)
Hygiène du milieu	5 (6 218 543)(15 037 979)(40 399)(
Santé et bien-être	6 ()))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (3 262 368)(11 231 164)(11 231 164)
Loisirs et culture	8 (4 526 444)(4 324 960)(4 324 960)
Réseau d'électricité	9 ()))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()	213 774)(213 774)
	11 (21 437 525)(47 934 626)(40 399)(
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 ()	4 249 481)(4 249 481)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 (110 993)(102 493)(102 493)
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	6 993 824	24 971 055	24 971 055
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	802 998	901 496	12 249
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16		5 647 973	5 647 973
Excédent de fonctionnement affecté	17	8 323 900	7 429 990	7 429 990
Réserves financières et fonds réservés	18	845 000	615 000	615 000
	19	9 971 898	14 594 459	12 249
	20	(4 582 796)	(12 721 086)	(28 150)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	3 127 967	2 520 453	(28 150)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	69 745 693	61 338 563	759 173	62 097 736
Débiteurs (note 5)	2	20 111 160	22 319 856	19 949	22 339 805
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	332 143	356 253		356 253
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	90 188 996	84 014 672	779 122	84 793 794
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	20 116 512	14 869 173	50 444	14 919 617
Revenus reportés (note 11)	12	6 912 956	14 040 292		14 040 292
Dettes à long terme (note 12)	13	74 743 708	89 604 776	238 270	89 843 046
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 774 000	1 731 000		1 731 000
Autres passifs (note 14)	15				
	16	103 547 176	120 245 241	288 714	120 533 955
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(13 358 180)	(36 230 569)	490 408	(35 740 161)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	163 163 325	200 640 560	3 689 863	204 330 423
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	295 066	4 397 934		4 397 934
Stocks de fournitures	20	571 083	596 524		596 524
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		213 774		213 774
Autres actifs non financiers (note 18)	22	221 524	325 764	16 490	342 254
	23	164 250 998	206 174 556	3 706 353	209 880 909
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	20 770 577	12 961 566	274 828	13 236 394
Excédent de fonctionnement affecté	25	16 284 880	9 283 480	429 164	9 712 644
Réserves financières et fonds réservés	26	2 684 872	3 225 750	75 400	3 301 150
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(1 565 750) (1 662 783) (238 270) (1 901 053)
Financement des investissements en cours	28	18 482 671	20 261 198	(34 224)	20 226 974
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	94 235 568	125 874 776	3 689 863	129 564 639
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	150 892 818	169 943 987	4 196 761	174 140 748
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	17 728 200	17 665 378	17 838 857	16 883 550
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	5 354 500	4 714 768	4 750 545	4 473 890
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	16 221 600	15 981 617	16 374 596	14 963 456
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 442 900	2 303 311	2 305 949	1 796 135
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	126 100	191 005	191 005	68 479
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	100	61 266	61 266	74 008
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	33 645 500	33 688 922	32 900 571	30 917 595
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17	296 800	245 942	245 942	232 724
Autres	18				
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		9 804 937	10 024 192	9 116 682
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21.1	204 500	839 668	839 668	7 938 884
	22	76 020 200	85 496 814	85 532 591	86 465 403

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	13 236 394	21 047 942
Excédent de fonctionnement affecté	2	9 712 644	16 577 719
Réserves financières et fonds réservés	3	3 301 150	2 760 272
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(1 901 053)	(1 880 960)
Financement des investissements en cours	5	20 226 974	18 476 597
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	129 564 639	98 104 287
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	174 140 748	155 085 857
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	12 961 566	20 770 577
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	274 828	277 365
	11	13 236 394	21 047 942
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Complexe multisport	12.1	5 074 806	11 499 704
▪ Contestations judiciaires	12.2	1 000 000	1 000 000
▪ Fonds vert	12.3	695 245	935 532
▪ Cession d'immeubles industriels	12.4	556 288	572 032
▪ Imprévus	12.5	522 705	715 147
▪ Politique de l'arbre	12.6	500 000	500 000
▪ Bilan de santé - Inspection des bâtiments municipaux	12.7	286 498	
▪ Relance économique	12.8	285 000	500 000
▪ Projets spéciaux	12.9	132 430	402 465
▪ Pistes cyclables	12.10	155 508	
▪ Achat de terrains	12.11	75 000	
▪ Élections	12.12		60 000
▪ Commandes et certificats de crédit	12.13		100 000
	13	9 283 480	16 284 880
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Remplacement équipements majeurs bâtiments	14.1	246 289	159 839
▪ Boues	14.2	182 875	133 000
	15	429 164	292 839
	16	9 712 644	16 577 719

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	1 396 975
Organismes contrôlés et partenariats	22	75 400
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	1 675 507
Organismes contrôlés et partenariats	24	1 240 393
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	153 268
Autres		73 624
▪	30.1	
	31	3 301 150
	32	2 760 272
	3 301 150	2 760 272

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres		
▪ Entente relais - Agglomération	44.1 ()(
	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres		
▪	50.1 ()(
	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres		
▪ Disposition des boues	56.1 ()(
	57 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	728 293
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪	62.1	
	63	728 293
	64 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	26 012 295	26 527 670
Investissements à financer	66 (5 785 321)(8 051 073)
	67	20 226 974	18 476 597
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	204 544 197	167 032 044
Propriétés destinées à la revente	69	4 397 934	295 066
Prêts	70		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	356 253	332 143
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	209 298 384	167 659 253
Ajustements aux éléments d'actif	74		
	75	209 298 384	167 659 253
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (89 843 046)(75 058 918)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (1 069 224)(728 292)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	9 311 387	4 809 442
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	1 867 138	1 422 802
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80		
	81 (79 733 745)(69 554 966)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (79 733 745)(69 554 966)
	84	129 564 639	98 104 287

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble de ses salariés cadres, cols bleus et employés de piscine est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur le nombre d'années de service et sur le minimum entre le salaire gagné indexé selon l'augmentation du salaire sans égard aux promotions et la moyenne des trois meilleures années de rémunération pour les cadres et les cols bleus et sur le salaire gagné à chaque année pour les employés de piscine. La dernière évaluation actuarielle est en date du 31 décembre 2020.

Finalement, en vertu de la Loi RRSM, le financement des régimes municipaux est dorénavant effectué par le biais de deux volets distincts : un volet pour le service avant le 1er janvier 2014 et un volet pour le service à compter du 1er janvier 2014.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 845 000	952 000
Charge de l'exercice	4 (871 000)(1 006 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 972 000	899 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 946 000	845 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 42 702 000	41 718 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (42 702 000)(41 718 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 946 000	845 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 946 000	845 000
Provision pour moins-value	12 () ()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 946 000	845 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 () ()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 () ()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 1 549 000	1 545 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 1 549 000	1 545 000
Cotisations salariales des employés	21 (824 000)(762 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()
	23 725 000	783 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 150 000	198 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪ Coût des services passés découlant de rétroactivités salariales	29.1 3 000	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 878 000	981 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 2 353 000	2 122 000
Rendement espéré des actifs	32 (2 360 000)(2 097 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (7 000)	25 000
Charge de l'exercice	34 871 000	1 006 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 1 143 000	1 265 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (2 360 000)(2 097 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (1 217 000)	(832 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 966 000	1 305 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39 1 955 000	1 735 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 41 203 000	39 063 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 3 379 000	3 886 000
DMERCA du nouveau volet	45 17	17
DMERCA de l'ancien volet	46 10	10
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 29	29
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,68 %	5,65 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,65 %	5,16 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
▪ Table CPM2014 avec échelle d'amélioration CPM-B	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	2
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

La Ville offre à ses retraités et futurs retraités des avantages complémentaires de retraite (Régime d'assurance collective) de type prestations déterminées. Ce régime comprend de l'assurance vie, de l'assurance soins de santé et de l'assurance soins dentaires. La dernière évaluation actuarielle est en date du 31 décembre 2021.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (2 619 000)	(2 597 000)
Charge de l'exercice	56 (108 000)(58 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 50 000	36 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (2 677 000)	(2 619 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (1 118 200)(1 194 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (1 118 200)	(1 194 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (1 558 800)	(1 425 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (2 677 000)	(2 619 000)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (2 677 000)	(2 619 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 2	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (1 118 200)(1 194 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (1 118 200)(1 194 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 64 000	112 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 64 000	112 000
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75 64 000	112 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (24 000)	(102 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 40 000	10 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 68 000	48 000
Rendement espéré des actifs	84 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 68 000	48 000
Charge de l'exercice	86 108 000	58 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91 50 000	36 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 13	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 6,69 %	5,63 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 3,12 %	3,12 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 5,22 %	5,22 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 3,57 %	3,57 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2040	2040
Autres hypothèses économiques		
▪ Blancs : CPM-2014Publ	103.1	
▪ Bleus : CPM-2014	103.2	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9	9

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	14 501	14 337
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	48 870	52 936
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	31 791	32 983
	121	80 661	85 919

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	58 123 200	58 275 661	58 275 661
Taxes spéciales				55 825 810
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	58 123 200	58 275 661	58 275 661
				55 825 810
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	3 517 500	3 518 282	3 518 282
Égout	13			3 457 357
Traitement des eaux usées	14	3 197 500	3 319 288	3 319 288
Matières résiduelles	15	2 782 300	2 778 504	2 778 504
Autres	16.1			2 735 568
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18	1 519 900	1 486 637	1 486 637
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	11 017 200	11 102 711	11 102 711
				10 846 211
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	11 017 200	11 102 711	11 102 711
	27	69 140 400	69 378 372	69 378 372
				66 672 021

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	28 000	28 093	32 429
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	20 500	20 555	20 555
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	109 500	109 908	116 335
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	507 600	509 494	550 454
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	665 600	668 050	719 773
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	34 000	33 360	32 357
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	900	965	942
Taxes d'affaires	38			
	39	34 900	34 325	33 299
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	700 500	702 375	753 072

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			13 966
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	46 400	62 646	58 409
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	59 500	66 202	69 478
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65	36 100	49 602	49 242
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	270 000	435 671	386 723
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72	2 500	16 178	35 130
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76	2 400	2 400	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78	264 000	205 157	115 016
Promotion et développement économique	79			
Autres	80	2 000	2 000	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	37 700	99 529	56 058
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	102 600	140 787	113 818
Autres	83	17 000	22 201	13 677
Réseau d'électricité	84			
	85	835 800	1 102 373	911 517

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	2 762 988	2 762 988	2 378 170
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93	100 000	100 000	
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102	715 421	715 421	1 141 522
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104	1 517 209	1 517 209	1 376 049
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119	3 959 908	3 959 908	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	383 470	383 470	1 072 910
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	9 438 996	9 438 996	5 968 651

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	280 900	290 739	283 204
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	342 500	421 031	342 528
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	623 400	711 770	625 732
TOTAL DES TRANSFERTS	136	1 459 200	11 253 139	7 505 900

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139	29 000	35 877	25 398
	140	29 000	35 877	25 398
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146	13 950	19 272	14 630
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148	27 000	30 528	30 696
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151	40 950	49 800	45 326
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	48 500	51 144	51 436
Réseau de distribution de l'eau potable	153	32 720	36 433	29 943
Traitement des eaux usées	154	14 600	12 688	14 443
Réseaux d'égout	155	18 430	16 541	19 727
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159	774 700	782 013	635 008
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	888 950	898 819	750 557

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178	958 900	984 496	984 496
				821 281

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	664 100	791 770	365 337
	182	664 100	791 770	365 337
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	47 000	70 075	68 188
Enlèvement de la neige	189	51 800	82 066	64 585
Autres	190	7 800	10 188	9 215
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194	300	75	75
Autres	195			
	196	106 900	162 404	142 063
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	28 100	30 577	92 161
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202	2 000	5 223	6 250
Autres	203	3 800	470	470
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	33 900	36 270	98 411

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	6 300	9 323	4 533
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214	45 500	40 441	48 936
Autres	215			
	216	51 800	49 764	53 469
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	1 451 800	1 401 200	989 989
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	11 200	12 079	10 278
Autres	219	475 600	456 671	386 204
	220	1 938 600	1 869 950	1 386 471
Réseau d'électricité	221			
	222	2 795 300	2 910 158	2 045 751
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	3 754 200	3 894 654	2 867 032

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	332 600	1 079 876	1 078 049
Droits de mutation immobilière	225	5 000 000	4 920 580	8 513 182
Droits sur les carrières et sablières	226	530 000	529 974	502 644
Autres	227			
	228	5 862 600	6 530 430	10 093 875
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	503 400	626 230	600 396
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	1 755 600	4 609 351	2 397 250
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		494 953	(40 609)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234	767 000	828 261	9 814 421
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		28 637	1 659 823
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239		5 615 206	48 752
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	18 000	586 375	153 241
	242	785 000	7 553 432	11 635 628
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	706 787	660 606	8 738	669 344	669 344	639 860
Greffe et application de la loi	2	1 493 547	1 532 167		1 532 167	1 532 167	1 529 739
Gestion financière et administrative	3	9 085 504	9 183 028	438 302	9 621 330	9 621 330	16 581 585
Évaluation	4	675 800	675 750		675 750	675 750	642 907
Gestion du personnel	5	1 167 778	1 023 702		1 023 702	1 023 702	871 725
Autres							
▪ Autres	6.1	1 262 976	1 323 640		1 323 640	1 323 640	1 354 886
	7	14 392 392	14 398 893	447 040	14 845 933	14 845 933	21 620 702
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	10 630 200	10 630 243		10 630 243	10 630 243	9 997 148
Sécurité incendie	9	3 900 700	3 900 662		3 900 662	3 900 662	3 775 013
Sécurité civile	10	39 700	19 216	17 662	36 878	36 878	36 229
Autres	11	544 919	539 677		539 677	539 677	592 275
	12	15 115 519	15 089 798	17 662	15 107 460	15 107 460	14 400 665
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	2 598 589	2 599 431	4 463 656	7 063 087	7 063 087	6 284 507
Enlèvement de la neige	14	2 099 938	1 977 001	109 452	2 086 453	2 086 453	1 997 408
Éclairage des rues	15	540 091	513 287	380 471	893 758	893 758	825 392
Circulation et stationnement	16	200 200	214 175	90 571	304 746	304 746	238 823
Transport collectif							
Transport en commun	17	8 350 400	8 349 471	500	8 349 971	8 349 971	7 710 108
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	13 789 218	13 653 365	5 044 650	18 698 015	18 698 015	17 056 238

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	1 155 700	1 120 256		1 120 256	1 120 256	953 139
Réseau de distribution de l'eau potable	23	2 457 388	2 269 553	697 228	2 966 781	2 966 781	2 944 044
Traitement des eaux usées	24	789 600	790 565		790 565	823 704	912 361
Réseaux d'égout	25	1 675 638	1 504 364	1 505 651	3 010 015	3 010 015	2 823 070
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	480 265	477 015	85 041	562 056	562 056	468 347
Élimination	27	814 900	814 921		814 921	814 921	820 099
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	321 400	353 564	669	354 233	354 233	331 573
Tri et conditionnement	29	44 584	44 584		44 584	44 584	103 909
Matières organiques							
Collecte et transport	30	581 400	592 763	48 891	641 654	641 654	570 294
Traitement	31	476 031	476 031		476 031	476 031	329 655
Matériaux secs	32	1 457 082	1 384 026	15 920	1 399 946	1 399 946	1 104 378
Autres	33	27 794	50 907		50 907	50 907	26 517
Plan de gestion							
Autres	34						
Autres	35						
Cours d'eau	36	19 500	7 578	122 521	130 099	130 099	384 725
Protection de l'environnement	37	677 075	873 263		873 263	873 263	633 130
Autres	38						
	39	10 978 357	10 759 390	2 475 921	13 235 311	13 268 450	12 405 241
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40						
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	86 100	74 340		74 340	74 340	38 733
	43	86 100	74 340		74 340	74 340	38 733

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	2 661 531	2 761 215	18 402	2 779 617	2 779 617	2 463 646
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45	150 000	329 441		329 441	329 441	174 275
Autres biens	46	100 000					10 000
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	250 223	145 223		145 223	145 223	141 865
Tourisme	48						
Autres	49	94 000	99 950	5 844	105 794	105 794	98 156
Autres	50		331 153	4 375	335 528	335 528	157 604
	51	3 255 754	3 666 982	28 621	3 695 603	3 695 603	3 045 546
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	1 468 789	1 247 516	18 670	1 266 186	1 266 186	978 982
Patinoires intérieures et extérieures	53	1 393 463	1 404 847	153 782	1 558 629	1 558 629	1 677 382
Piscines, plages et ports de plaisance	54	752 043	457 692	23 763	481 455	481 455	476 324
Parcs et terrains de jeux	55	7 035 708	6 810 115	1 315 218	8 125 333	8 125 333	7 650 067
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57	315 999	564 523	9 439	573 962	573 962	512 845
Autres	58						
	59	10 966 002	10 484 693	1 520 872	12 005 565	12 005 565	11 295 600
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	2 382 490	2 165 806	221 949	2 387 755	2 387 755	2 592 776
Bibliothèques	61	2 450 333	2 172 751	48 222	2 220 973	2 220 973	2 038 192
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	34 935	670 277		670 277	670 277	33 088
	65	4 867 758	5 008 834	270 171	5 279 005	5 279 005	4 664 056
	66	15 833 760	15 493 527	1 791 043	17 284 570	17 284 570	15 959 656

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	2 393 800	2 321 391		2 321 391	2 324 029	1 712 782
Autres frais	69	175 200	172 925		172 925	172 925	151 832
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70		61 000		61 000	61 000	73 000
Autres	71	100	266		266	266	1 008
	72	2 569 100	2 555 582		2 555 582	2 558 220	1 938 622
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74		9 804 937 (9 804 937)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Saint-Bruno-de-Montarville | 58037 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	3 257 374	3 257 374	1 576 229
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	5 330 178	5 330 178	2 926 987
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	13 526 077	13 526 077	6 258 700
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	1 658 615	1 658 615	483 900
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	1 601 082	1 601 082	3 650 635
Autres infrastructures	11	65 902	65 902	7 531
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	58 950	58 950	41 081
Édifices communautaires et récréatifs	14	2 033 538	2 033 538	451 008
Améliorations locatives	15	186 019	186 019	
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	714 354	714 354	284 019
Ameublement et équipement de bureau	18	773 585	774 922	267 106
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 705 210	1 744 272	582 528
Terrains	20	16 809 968	16 809 968	4 922 191
Autres	21			
	22	47 720 852	47 761 251	21 451 915

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	3 020 478	3 020 478	1 532 397
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	4 509 606	4 509 606	2 805 836
Autres infrastructures	5	15 239 879	15 239 879	8 693 695
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	236 896	236 896	43 832
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	820 572	820 572	121 151
Autres infrastructures	10	1 611 797	1 611 797	1 707 071
Autres immobilisations corporelles	11	22 281 624	22 322 023	6 547 933
	12	47 720 852	47 761 251	21 451 915

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	572 032		15 744	556 288
Réserves financières et fonds réservés	3	1 240 394	457 888	22 774	1 675 508
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	7 533 657	5 989 583	1 642 226	11 881 014
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	61 631 685	20 558 595	14 702 207	67 488 073
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	70 977 768	27 006 066	16 382 951	81 600 883
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	4 809 442	4 870 934	368 989	9 311 387
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	4 809 442	4 870 934	368 989	9 311 387
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	4 809 442	4 870 934	368 989	9 311 387
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	4 809 442	4 870 934	368 989	9 311 387
	19	75 787 210	31 877 000	16 751 940	90 912 270
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	75 787 210	31 877 000	16 751 940	90 912 270

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité***Administration municipale**

Dette à long terme	1	90 674 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	5 751 097
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	2 231 795
Débiteurs	8	9 311 387
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	19 548 474
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	65 333 441
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	13	284 787
Endettement net à long terme	14	65 618 228
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	543 437
Autres organismes	17	5 639 000
Endettement total net à long terme	18	71 800 665
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	28 521 701
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	364 436
	21	28 157 265
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	99 957 930
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1	502 600	502 623	471 079
Évaluation	2	675 800	675 750	642 907
Autres	3	5 987 200	6 030 691	5 696 253
Sécurité publique				
Police	4	10 630 200	10 630 243	9 997 148
Sécurité incendie	5	3 900 700	3 900 662	3 775 013
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	8 349 400	8 349 415	7 709 455
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	1 486 900	1 486 816	606 356
Matières résiduelles	12	1 820 600	1 820 656	1 658 609
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	134 900	134 883	208 035
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	145 200	145 223	140 797
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	12 000	11 960	11 943
Réseau d'électricité				
	24			
	25	33 645 500	33 688 922	30 917 595

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1	671 721	475 344
Charges sociales	2		
Biens et services	3	46 592 606	20 755 280
Frais de financement	4	456 525	206 901
Autres	5		
	6	47 720 852	21 437 525

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	41,00	35,00	75 146,50	4 670 090	1 197 884	5 867 974
Professionnels	2						
Cols blancs	3	130,00	33,25	230 054,22	7 635 303	1 958 464	9 593 767
Cols bleus	4	73,00	40,00	162 045,70	5 619 438	1 441 392	7 060 830
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	244,00		467 246,42	17 924 831	4 597 740	22 522 571
Élus	9	9,00			412 268	117 028	529 296
	10	253,00			18 337 099	4 714 768	23 051 867

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	66 202	218 608	496 813		781 623
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	49 602	463 607	1 053 602		1 566 811
Autres	6	1 670 300	3 537 471	2 778 450	918 484	8 904 705
	7	1 786 104	4 219 686	4 328 865	918 484	11 253 139

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	135 402	135 755
	4	135 402	135 755
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	1 397 716	1 044 623
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12	83 319	52 902
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	1 481 035	1 097 525
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	224 397	162 131
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	343 120	224 518
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23	42 672	53 672
Protection de l'environnement	24	875	
Autres	25		
	26	611 064	440 321
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	47 063	29 312
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	47 063	29 312
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	264 535	223 585
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	2 110	1 050
Autres	38	14 373	7 978
	39	281 018	232 613
Réseau d'électricité			
	40		
	41	2 555 582	1 935 526

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Ludovic Grisé Farand	1.1 Maire	73 590	18 207	35 138	
Louise Dion	1.2 Conseiller	24 530	12 265	15 850	5 941
Vincent Fortier	1.3 Conseiller	24 530	12 265		
Mathieu Marcil	1.4 Conseiller	24 530	12 265		
Nancy Cormier	1.5 Conseiller	24 530	12 265	355	178
Nancy Cormier	1.6 Maire suppléant	7 359	3 680		
Louis Mercier	1.7 Conseiller	24 530	12 265	1 260	630
Hélène Ringuet	1.8 Conseiller	24 530	12 265		
Jérémy Dion-Bernard	1.9 Conseiller	24 530	12 265	2 100	1 050
Marc-André Paquette	1.10 Conseiller	24 530	12 265		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 3 000 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 679 105 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	<u> </u>	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	<u> </u>	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	<u> </u>	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	<u> </u>	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	<u> </u>	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	<u> </u>	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	<u> </u>	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	<u> </u>	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	<u> </u>	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	<u> </u>	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	<u> </u>	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	<u> </u>	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	<u> </u>	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	<u> </u>	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	<u> </u>	\$
Ligne 24 : Libres	20	<u> </u>	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	<u> </u>	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	<u> </u>	\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	<u> </u>	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	<u> </u>	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	<u> </u>	\$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 7 493 759 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 1 476 602 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 15 000 \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 7 898 \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 200324-6
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2020-03-24
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 1
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 2 927
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 1 808
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 1
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-14

Nom du signataire : Sarah Giguère

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : 2024-05-15

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-15 09:52

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Ville de Saint-Bruno-de-Montarville | 58037 |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	94 801 481	83 960 900	89 306 444	827 850	89 345 943
Investissement	2	7 710 763		15 241 539		15 241 539
	3	102 512 244	83 960 900	104 547 983	827 850	104 587 482
Charges	4	86 354 008	76 020 200	85 496 814	824 128	85 532 591
Excédent (déficit) de l'exercice	5	16 158 236	7 940 700	19 051 169	3 722	19 054 891
Moins : revenus d'investissement	6 (7 710 763)()	15 241 539)()	15 241 539)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	8 447 473	7 940 700	3 809 630	3 722	3 813 352
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	8 897 471		9 804 937	219 255	10 024 192
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	189 316	594 100	719 511		719 511
Remboursement de la dette à long terme	10 (7 335 646)(7 634 800)(14 990 511)(76 940)(15 067 451)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (802 998)(472 600)(901 496)(12 249)(913 745)
Excédent (déficit) accumulé	12	10 772 720	(487 400)	10 539 410	190 915	10 730 325
Autres éléments de conciliation	13	261 097	60 000	663 676		663 676
	14	11 981 960	(7 940 700)	5 835 527	320 981	6 156 508
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	20 429 433		9 645 157	324 703	9 969 860

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
			Total consolidé	
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	69 745 693	61 338 563	62 097 736
Débiteurs	2	20 111 160	22 319 856	20 152 866
Placements de portefeuille	3	332 143	356 253	332 143
Autres	4			
	5	90 188 996	84 014 672	84 793 794
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	74 743 708	89 604 776	89 843 046
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	1 774 000	1 731 000	1 774 000
Autres	9	27 029 468	28 909 465	27 084 242
	10	103 547 176	120 245 241	120 533 955
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(13 358 180)	(36 230 569)	(13 037 417)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	163 163 325	200 640 560	204 330 423
Autres	13	1 087 673	5 533 996	5 550 486
	14	164 250 998	206 174 556	209 880 909
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	20 770 577	12 961 566	13 236 394
Excédent de fonctionnement affecté	16	16 284 880	9 283 480	9 712 644
Réserves financières et fonds réservés	17	2 684 872	3 225 750	3 301 150
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (1 565 750)(1 662 783)(1 901 053)(
Financement des investissements en cours	19	18 482 671	20 261 198	20 226 974
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	94 235 568	125 874 776	129 564 639
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	150 892 818	169 943 987	174 140 748

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Complexe multisport	1.1	5 074 806	11 499 704
▪ Contestations judiciaires	1.2	1 000 000	1 000 000
▪ Fonds vert	1.3	695 245	935 532
▪ Cession d'immeubles industriels	1.4	556 288	572 032
▪ Imprévus	1.5	522 705	715 147
▪ Politique de l'arbre	1.6	500 000	500 000
▪ Bilan de santé - Inspection des bâtiments municipaux	1.7	286 498	
▪ Relance économique	1.8	285 000	500 000
▪ Projets spéciaux	1.9	132 430	402 465
▪ Pistes cyclables	1.10	155 508	
▪ Achat de terrains	1.11	75 000	
▪ Élections	1.12		60 000
▪ Commandes et certificats de crédit	1.13		100 000
	2	9 283 480	16 284 880
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	429 164	292 839
	4	9 712 644	16 577 719
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	1 396 975	1 370 855
Organismes contrôlés et partenariats	8	75 400	75 400
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	1 675 507	1 240 393
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	153 268	73 624
Autres			
▪	14.1		
	15	3 301 150	2 760 272
	16	13 013 794	19 337 991

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	65 333 441
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	99 957 930

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	2 231 796	1 812 426
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	67 488 073	61 631 685
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	11 881 014	7 533 657
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	9 311 387	4 809 442
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	90 912 270	75 787 210

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	66 672 021	69 140 400	69 378 372	69 378 372
Compensations tenant lieu de taxes	13	753 072	700 500	702 375	702 375
Quotes-parts	14				5 471
Transferts	15	1 537 249	1 459 200	1 814 143	1 814 143
Services rendus	16	2 867 032	3 754 200	3 894 654	3 894 654
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	10 694 271	6 366 000	7 156 660	7 156 660
Autres	18	12 277 836	2 540 600	6 360 240	6 394 268
	19	94 801 481	83 960 900	89 306 444	89 345 943
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	5 968 651		9 438 996	9 438 996
Autres	23	1 742 112		5 802 543	5 802 543
	24	7 710 763		15 241 539	15 241 539
	25	102 512 244	83 960 900	104 547 983	104 587 482

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	14 392 392	14 398 893	447 040	14 845 933	14 845 933	21 620 702
Sécurité publique							
Police	2	10 630 200	10 630 243		10 630 243	10 630 243	9 997 148
Sécurité incendie	3	3 900 700	3 900 662		3 900 662	3 900 662	3 775 013
Autres	4	584 619	558 893	17 662	576 555	576 555	628 504
Transport							
Réseau routier	5	5 438 818	5 303 894	5 044 150	10 348 044	10 348 044	9 346 130
Transport collectif	6	8 350 400	8 349 471	500	8 349 971	8 349 971	7 710 108
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	6 078 326	5 684 738	2 202 879	7 887 617	7 920 756	7 632 614
Matières résiduelles	9	4 203 456	4 193 811	150 521	4 344 332	4 344 332	3 754 772
Autres	10	696 575	880 841	122 521	1 003 362	1 003 362	1 017 855
Santé et bien-être	11	86 100	74 340		74 340	74 340	38 733
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	2 661 531	2 761 215	18 402	2 779 617	2 779 617	2 463 646
Promotion et développement économique	13	344 223	245 173	5 844	251 017	251 017	240 021
Autres	14	250 000	660 594	4 375	664 969	664 969	341 879
Loisirs et culture	15	15 833 760	15 493 527	1 791 043	17 284 570	17 284 570	15 959 656
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	2 569 100	2 555 582		2 555 582	2 558 220	1 938 622
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	76 020 200	75 691 877	9 804 937	85 496 814	85 532 591	86 465 403
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		9 804 937 (9 804 937)			
	21	76 020 200	85 496 814		85 496 814	85 532 591	86 465 403

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Réalisations 2023</u>		<u>Total consolidé¹</u>
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés et partenariats</u>	
Revenus d'investissement	1	7 710 763	15 241 539		15 241 539
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (21 437 525)(47 934 626)(40 399)(47 975 025)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (110 993)(4 351 974)()	4 351 974)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	6 993 824	24 971 055		24 971 055
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	802 998	901 496	12 249	913 745
Excédent accumulé	6	9 168 900	13 692 963		13 692 963
	7	(4 582 796)	(12 721 086)	(28 150)	(12 749 236)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	3 127 967	2 520 453	(28 150)	2 492 303

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Saint-Lambert | 58012 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Maxime Marquis, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Saint-Lambert pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 10 avril 2024

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	31
Charges par objets	32
Excédent (déficit) accumulé	33
Avantages sociaux futurs	37

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	44
Analyse des charges	56

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Saint-Lambert

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Saint-Lambert (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
Granby (Québec), 10 avril 2024
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	53 573 191	54 253 930	50 887 718
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 281 711	1 296 531	1 479 021
Quotes-parts	3			
Transferts	4	2 175 060	4 714 814	6 702 887
Services rendus	5	2 065 110	2 445 259	2 027 197
Imposition de droits	6	4 362 720	6 730 144	8 407 212
Amendes et pénalités	7	630 000	622 502	633 516
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	745 500	2 111 913	881 465
Autres revenus	10	102 000	313 235	7 965
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	64 935 292	72 488 328	71 026 981
Charges				
Administration générale	14	10 479 662	10 263 715	9 232 159
Sécurité publique	15	12 496 019	12 477 127	12 263 840
Transport	16	17 126 135	18 008 056	17 065 400
Hygiène du milieu	17	10 037 695	9 892 632	9 474 146
Santé et bien-être	18	247 879	251 997	247 982
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 427 953	1 458 500	1 380 350
Loisirs et culture	20	11 218 279	11 681 354	10 265 375
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 515 523	2 829 316	2 361 316
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	65 549 145	66 862 697	62 290 568
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(613 853)	5 625 631	8 736 413
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		121 382 650	112 646 237
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		121 382 650	112 646 237
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		127 008 281	121 382 650

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	23 890 489	14 987 457
Débiteurs (note 5)	2	37 413 000	40 566 646
Prêts (note 6)	3	102 750	102 750
Placements de portefeuille (note 7)	4	241 991	245 985
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	61 648 230	55 902 838
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	8 857 450	7 545 059
Revenus reportés (note 11)	12	560 408	462 333
Dette à long terme (note 12)	13	89 458 148	88 350 862
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	2 832 000	3 220 000
Autres passifs (note 14)	15		
	16	101 708 006	99 578 254
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(40 059 776)	(43 675 416)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	166 374 408	164 397 514
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	413 582	413 582
Stocks de fournitures	20	70 599	78 486
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	209 468	168 484
	23	167 068 057	165 058 066
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	127 008 281	121 382 650
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	127 008 281	121 382 650
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	127 008 281	121 382 650
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(613 853)	5 625 631	8 736 413
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	10 610 629)	6 526 232)
Produit de cession	3			900
Amortissement	4		8 633 735	8 528 461
(Gain) perte sur cession	5			(900)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(1 976 894)	2 002 229
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		7 887	(29 863)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(40 984)	(110 216)
	13		(33 097)	(140 079)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(613 853)	3 615 640	10 598 563
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(43 675 416)	(54 273 979)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(43 675 416)	(54 273 979)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(40 059 776)	(43 675 416)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 625 631	8 736 413
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	8 633 735	8 528 461
Autres			
▪ Gain sur cession	3.1		(900)
	4	14 259 366	17 263 974
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	3 153 646	(1 333 482)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	726 722	173 730
Revenus reportés	8	98 075	243 426
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(388 000)	(773 000)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	7 887	(29 863)
Autres actifs non financiers	12	(40 984)	(110 216)
	13	17 816 712	15 434 569
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(10 024 960)	(7 045 184)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		900
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(10 024 960)	(7 044 284)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(70 706)	(90 464)
Remboursement ou cession	20	10 734	27 059
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22	63 966	48 485
	23	3 994	(14 920)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	12 943 000	28 014 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(11 951 000)	(30 814 000)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	115 286	(179 415)
Autres			
▪	28.1		
	29	1 107 286	(2 979 415)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	8 903 032	5 395 950
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	14 987 457	9 591 507
Solde déjà établi	32		
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	33	14 987 457	9 591 507
Solde redressé	34	23 890 489	14 987 457
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Saint-Lambert (ci-après la « Ville ») est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q. 2003 chapitre 14), de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q.,c.E-20.001) ainsi que du décret numéro 1214-2005 du 7 décembre 2005 concernant l'agglomération de Longueuil, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus sont partagés avec la Ville de Longueuil.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Prêts

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants.

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

	Périodes
Infrastructures	10 à 40 ans
Bâtiments	10 à 40 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5 à 20 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la Ville sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode aux régimes de retraite à prestations déterminées, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après « la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, dans le cas des régimes de retraite à prestations déterminées, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés. Le solde résiduel du coût des services passés, le cas échéant, peut faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir, en tout ou en partie.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir, en tout ou en partie.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :

- Mesures d'allégement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables :

- Avantages sociaux futurs :

* Passif constaté initialement au 1er janvier 2007 :

- Régimes capitalisés : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- Régimes non capitalisés : l'excédent de la charge sur le décaissement requis n'est pas amorti.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Entente relais Agglomération: pour le montant à recevoir du gouvernement du Québec: au fur et à mesure de la facturation annuelle de la quote-part de l'Agglomération de Longueuil.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La Ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la Ville au 1^{er} janvier 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	23 890 489	14 987 457
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	23 890 489	14 987 457
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	23 890 489	14 987 457
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	21 006 562	14 987 457
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	6 395 000	24 018 000

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relatives aux élections, immobilisations, conditions climatiques et stationnement, aux surplus affectés relatifs au fonds vert, fonds pour projets spéciaux et surplus affectés et aux fonds réservés pour le fonds de roulement et aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés, au financement non utilisé des investissements en cours, des revenus reportés pour le fonds de parc et pour les redevances réglementaires.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 2 378 662 \$ (2 182 812 \$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 1 976 912 \$ (788 244 \$ en 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	2 797 922	2 636 520
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	28 697 129	28 955 535
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 932 893	5 105 118
Organismes municipaux	13	1 336 028	1 406 116
Autres			
▪ Autres	14.1	282 352	235 043
▪ Droit de mutation mobilière	14.2	1 366 676	2 228 314
	15	37 413 000	40 566 646
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	23 317 978	24 164 351
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	23 317 978	24 164 351
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	434 865	365 919
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	24 765 605	24 747 303
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	903 016	843 291
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	783 204	705 274
Autres ministères/organismes	26	2 245 304	2 659 667
	27	28 697 129	28 955 535

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,67 % à 4,11 % (1,67 % à 4,11 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en mars 2042.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 275 220 \$, portent intérêt à des taux variant de 1,19 % à 4,58 % (0,47 % à 3,59 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en juin 2027.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28	102 750	102 750
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31	102 750	102 750
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

Prêt à un organisme, sans intérêt, échéant en 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	241 991	245 985
Autres placements	34		
	35	241 991	245 985
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Les placements à titre d'investissement sont composés de la participation de la Ville dans le fonds de garantie de la franchise collective en responsabilité civile et biens (UMQ).

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 2 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,20 %; 6,45 % en 2022) et renouvelable en mai 2024.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	2 606 024	2 355 601
Salaires et avantages sociaux	42	3 220 782	2 467 952
Dépôts et retenues de garantie	43	1 720 257	1 492 450
Provision pour contestations d'évaluation	44		29 544
Autres			
▪ Organismes municipaux	45.1	176 527	218 207
▪ Intérêts courus sur dette L.T.	45.2	1 126 144	946 430
▪ Provision pour éventualité	45.3	7 716	34 875
	46	8 857 450	7 545 059

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis des immobilisations, dont un montant de 2 446 597 \$ (1 860 298 \$ au 31 décembre 2022) est inclus dans les comptes fournisseurs et dépôts et retenues de garantie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	288 970	288 970
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59	89 100	
Autres			
▪ Entente développement culturel	60.1	3 637	6 007
▪ Inscriptions activités loisirs	60.2	119 311	133 242
▪ Mur du souvenir CDL	60.3	12 794	12 794
▪ Loyers	60.4	10 588	2 607
▪ Vignette de stationnement	60.5	7 950	12 600
▪ Formation sauveteurs	60.6		6 113
▪ Programme PAD	60.7	28 058	
	61	560 408	462 333

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,75	5,40	2025	2032	62	90 145 000	89 153 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	90 145 000	89 153 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(686 852)	(802 138)
					72	89 458 148	88 350 862

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	9 157 000			9 157 000
2025	74	14 744 000			14 744 000
2026	75	6 594 000			6 594 000
2027	76	24 455 000			24 455 000
2028	77	9 966 000			9 966 000
2029 et plus	78	25 229 000			25 229 000
	79	90 145 000			90 145 000
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	()
	81	90 145 000			90 145 000

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (215 000)	(592 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (2 617 000)	(2 628 000)
	84 (2 832 000)	(3 220 000)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 974 000	402 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 37 000	129 000
Régimes à cotisations déterminées	87 5 009	6 400
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 42 419	41 871
	90 1 058 428	579 271

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 ()(
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	24 420 815	750 107		25 170 922
Eaux usées	103	47 877 229	2 229 433		50 106 662
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	89 656 245	3 096 847		92 753 092
Autres					
▪ Aménagement des parcs publics	105.1	6 223 701	1 378 186		7 601 887
▪ Autres	105.2	12 610 491	8 221		12 618 712
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	49 160 726	139 927		49 300 653
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	4 291 433	170 077		4 461 510
Ameublement et équipement de bureau	110	3 704 111	919 715		4 623 826
Machinerie, outillage et équipement divers	111	7 590 069	988 285		8 578 354
Terrains	112	7 450 035			7 450 035
Autres	113	1 545 042	73 080		1 618 122
	114	254 529 897	9 753 878		264 283 775
Immobilisations en cours	115	616 465	856 751		1 473 216
	116	255 146 362	10 610 629		265 756 991
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	7 082 513	598 696		7 681 209
Eaux usées	118	13 532 028	1 175 741		14 707 769
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	34 276 308	3 860 580		38 136 888
Autres					
▪ Aménagement des parcs publics	120.1	737 834	210 158		947 992
▪ Autres	120.2	8 324 124	356 060		8 680 184
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	16 301 330	1 241 244		17 542 574
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	2 324 103	219 112		2 543 215
Ameublement et équipement de bureau	125	2 990 737	292 387		3 283 124
Machinerie, outillage et équipement divers	126	4 064 341	395 691		4 460 032
Autres	127	1 115 530	284 066		1 399 596
	128	90 748 848	8 633 735		99 382 583
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	164 397 514			166 374 408
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	413 582	413 582
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135		
	136	413 582	413 582
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	413 582	413 582

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Cotisations / licences	144.1	209 468	168 484
Autres			
▪	145.1		
	146	209 468	168 484

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, en vertu de contrats de déneigement, d'enlèvement des ordures et d'autres obligations échéant en 2027, à verser une somme de 6 968 610 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats pour les prochains exercices s'élèvent à 6 142 318 \$ en 2024, à 590 829 \$ en 2025, à 201 866 \$ en 2026 et à 33 597 \$ en 2027.

20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 2 377 236 \$ sur une période de 19 ans. L'échéancier de ces subventions est de 370 332 \$ en 2024, 333 808 \$ en 2025, 296 263 \$ en 2026, 257 665 \$ en 2027 et 220 429 \$ en 2028.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville détient également des baux échéant à différentes dates jusqu'en 2025, prévoyant la perception de loyers totalisant 140 142 \$ pour les années 2024 à 2025. La plupart des baux ont une clause d'indexation selon l'IPC.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain, de EXO, de la Communauté métropolitaine et de l'Agglomération. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 1 062 000 \$, 3 186 000 \$, 429 669 \$ et 19 658 257 \$ respectivement.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (LQ 2014, c 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement était donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers et, par conséquent, les conclusions du jugement de première instance sont maintenues. Cette décision a été portée en appel devant Cour suprême du Canada. À la date de mise au point définitive des états financiers, les intentions des parties ne sont pas déterminables. De plus, le volet réparation n'ayant pas été arrêté par la Cour supérieure du Québec, les modalités qui en découleront, voire les modifications législatives qui pourraient être requises pour y donner suite, sont inconnues.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences éventuelles de celles-ci et du jugement rendu en première instance, et maintenu en appel, n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2023. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie, car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

25. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	\$	\$
Débiteurs non échus	34 086 138	37 087 015
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	2 966 095	2 993 134
Entre un et deux ans	589 877	528 357
Entre deux et trois ans	208 470	21 878
Plus de trois ans	297 285	302 181
Sous-total	37 847 865	40 932 565
Moins : provision pour créances douteuses	434 865	365 919
Total	37 413 000	40 566 646

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	365 919	343 931
Perte de valeur comptabilisée aux résultats	70 846	21 988
Montants radiés	---	---
Montants recouvrés	(1 900)	---
Solde à la fin	434 865	365 919

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont la trésorerie et équivalent de trésorerie et l'emprunt temporaire.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	8 277 363 \$	580 087 \$	--- \$	--- \$
Dette à long terme	11 655 816 \$	25 863 668 \$	37 819 848 \$	27 525 338 \$
Autres passifs financiers	--- \$	--- \$	--- \$	--- \$
Total	19 933 179 \$	26 443 755 \$	37 819 848 \$	27 525 338 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 500 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à ce même fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalisations 2023	Total	Réalisations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	53 573 191	54 253 930		54 253 930	50 887 718
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 281 711	1 296 531		1 296 531	1 479 021
Quotes-parts	3					
Transferts	4	2 175 060	2 379 546		2 379 546	1 747 814
Services rendus	5	2 065 110	2 445 259		2 445 259	2 027 197
Imposition de droits	6	4 362 720	6 730 144		6 730 144	8 407 212
Amendes et pénalités	7	630 000	622 502		622 502	633 516
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	745 500	2 111 913		2 111 913	881 465
Autres revenus	10	102 000	179 110		179 110	7 965
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	64 935 292	70 018 935		70 018 935	66 071 908
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		2 335 268		2 335 268	4 955 073
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17		131 500		131 500	
Autres	18		2 625		2 625	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		2 469 393		2 469 393	4 955 073
	22	64 935 292	72 488 328		72 488 328	71 026 981
Charges						
Administration générale	23	10 099 906	9 853 876	409 839	10 263 715	9 232 159
Sécurité publique	24	12 480 446	12 460 320	16 807	12 477 127	12 263 840
Transport	25	12 920 558	13 469 326	4 538 730	18 008 056	17 065 400
Hygiène du milieu	26	8 285 211	8 001 322	1 891 310	9 892 632	9 474 146
Santé et bien-être	27	247 879	251 997		251 997	247 982
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 310 780	1 332 045	126 455	1 458 500	1 380 350
Loisirs et culture	29	9 688 842	10 030 760	1 650 594	11 681 354	10 265 375
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	2 515 523	2 829 316		2 829 316	2 361 316
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	8 000 000	8 633 735	(8 633 735)		
	34	65 549 145	66 862 697		66 862 697	62 290 568
Excédent (déficit) de l'exercice	35	(613 853)	5 625 631		5 625 631	8 736 413

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(613 853)	5 625 631	8 736 413
Moins : revenus d'investissement	2 ()	(2 469 393)	(4 955 073)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(613 853)	3 156 238	3 781 340
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	8 000 000	8 633 735	8 528 461
Produit de cession	5			900
(Gain) perte sur cession	6			(900)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	8 000 000	8 633 735	8 528 461
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12		10 734	27 059
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		63 966	48 484
	15		74 700	75 543
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		46 369	53 546
Remboursement de la dette à long terme	17 (4 001 200)	(4 012 366)	(4 719 116)
	18	(4 001 200)	(3 965 997)	(4 665 570)
Affectations				
Activités d'investissement	19 ()	(101 626)	(90 464)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			200 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	505 000	977 897	343 178
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 052 671)	(4 042 863)	(3 443 628)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	162 724	106 290	213 218
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(3 384 947)	(3 060 302)	(2 777 696)
	26	613 853	1 682 136	1 160 738
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		4 838 374	4 942 078

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	2 469 393	4 955 073
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (1 133 586)(248 326)
Sécurité publique	3 ())
Transport	4 (4 379 598)(4 506 997)
Hygiène du milieu	5 (3 261 445)(1 329 270)
Santé et bien-être	6 ())
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()	3 911)
Loisirs et culture	8 (1 836 000)(437 728)
Réseau d'électricité	9 ())
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())
	11 (10 610 629)(6 526 232)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 ())
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (70 706)(90 464)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	5 804 369	2 416 415
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	101 626	90 464
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17	35 000	
Réserves financières et fonds réservés	18	4 885 224	4 551 440
	19	5 021 850	4 641 904
	20	144 884	441 623
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	2 614 277	5 396 696

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	12 344 498	13 370 451	11 942 929
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	3 540 035	3 187 754	2 640 786
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	12 054 791	11 827 708	10 674 405
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	1 816 999	2 374 405	2 094 828
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	698 524	390 911	356 488
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13		64 000	(90 000)
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	26 988 798	26 850 997	25 934 899
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	105 500	91 890	123 652
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	8 000 000	8 633 735	8 528 461
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
Provision pour mauvaises créances	21.1		70 846	84 120
	22	65 549 145	66 862 697	62 290 568

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	8 220 933	7 685 815
Excédent de fonctionnement affecté	2	4 691 033	1 139 338
Réserves financières et fonds réservés	3	2 941 896	3 524 245
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (2 972 487)(2 851 317)
Financement des investissements en cours	5	12 469 022	10 376 092
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	101 657 884	101 508 477
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	127 008 281	121 382 650
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	8 220 933	7 685 815
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	8 220 933	7 685 815
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Fonds Vert	12.1	889 210	176 933
▪ Frais juridiques	12.2	577 498	221 860
▪ Fonds pour projets spéciaux	12.3	2 882 800	740 545
▪ Honoraires professionnels - PTI	12.4	300 000	
▪ Engagements	12.5	41 525	
	13	4 691 033	1 139 338
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	4 691 033	1 139 338

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Réserve pour immobilisations	17.1 918 689	1 000 000
▪ Réserve conditions climatiques	17.2 300 000	300 000
	18 1 218 689	1 300 000
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 1 366 008	2 092 776
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 6 561	6 561
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 249 693	51 463
Autres		
▪ Fonds de stationnement	30.1 100 945	73 445
	31 1 723 207	2 224 245
	32 2 941 896	3 524 245

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (2 617 000)	(2 628 000)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()	()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()	()
Autres	37 ()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()	()
	39 (2 617 000)	(2 628 000)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()	()
Assainissement des sites contaminés	41 ()	()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()	()
Autres		
▪ Entente relais Agglomération	44.1 ((614 039))	((646 763))
	45 (2 002 961)	(1 981 237)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	47 ()	()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	49 ()	()
Autres		
▪	50.1 ()	()
	51 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()	()
Mesure relative à la COVID-19	53 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (1 352 175)	(1 337 295)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()	()
Autres		
▪	56.1 ()	()
	57 (1 352 175)	(1 337 295)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58 382 649	467 215
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪	62.1	
	63 382 649	467 215
	64 (2 972 487)	(2 851 317)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 12 995 562	11 124 363
Investissements à financer	66 (526 540)(748 271)
	67 12 469 022	10 376 092
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 166 374 408	164 397 514
Propriétés destinées à la revente	69 413 582	413 582
Prêts	70 102 750	102 750
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 241 991	245 985
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 167 132 731	165 159 831
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 167 132 731	165 159 831
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (89 458 148)(88 350 862)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (686 852)(802 138)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 23 317 978	24 164 351
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 1 352 175	1 337 295
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (65 474 847)(63 651 354)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (65 474 847)(63 651 354)
	84 101 657 884	101 508 477

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur le salaire final à la retraite.

En bref, le régime est à prestations déterminées. Les cotisations salariales des participants et de l'employeur ainsi que la rente viagère et le supplément d'appoint varient selon le groupe d'employés (non-syndiqué, col bleu et brigadier scolaire). Le salaire final correspond au salaire annuel moyen des trois années consécutives les mieux rémunérées de service du participant.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (592 000)	(1 445 000)
Charge de l'exercice	4 (974 000)(402 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 351 000	1 255 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (215 000)	(592 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 49 595 000	45 071 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (49 595 000)(46 247 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(1 176 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (215 000)	584 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (215 000)	(592 000)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (215 000)	(592 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 49 595 000	45 071 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (49 595 000)(46 247 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()	(1 176 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 1 794 000	1 653 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 1 794 000	1 653 000
Cotisations salariales des employés	21 (901 000)(851 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()
	23 893 000	802 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 91 000	(252 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 984 000	550 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 2 551 000	2 314 000
Rendement espéré des actifs	32 (2 561 000)(2 462 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (10 000)	(148 000)
Charge de l'exercice	34 974 000	402 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 5 057 000	(7 957 700)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (2 561 000)(2 462 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 2 496 000	(10 419 700)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 1 611 000	6 162 700
Prestations versées au cours de l'exercice	39 2 785 000	2 768 300
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 4 847 000	706 000
DMERCA du nouveau volet	45 12	11
DMERCA de l'ancien volet	46 8	8
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,75 %	5,71 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,71 %	4,60 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,50 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	1

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Le régime consiste à offrir aux personnes retraitées une assurance-vie de base ainsi qu'une couverture d'assurance pour soins médicaux et soins dentaires.

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55	(2 628 000)	(2 548 000)
Charge de l'exercice	56 (37 000)(129 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	48 000	49 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	(2 617 000)	(2 628 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (1 508 000)(1 391 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	(1 508 000)	(1 391 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	(1 109 000)	(1 237 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	(2 617 000)	(2 628 000)
Provision pour moins-value	64 ()()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	(2 617 000)	(2 628 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 72 000	122 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	72 000 122 000
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75	72 000 122 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	(109 000) (51 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	(37 000) 71 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	74 000 58 000
Rendement espéré des actifs	84 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	74 000 58 000
Charge de l'exercice	86	37 000 129 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	4,90 % 5,20 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	3,60 % 2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	5,80 % 5,90 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	4,00 % 4,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	2040 2040
Autres hypothèses économiques		
▪ DMERCA	103.1	15 15

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

Par le décret 26-2017 du 25 janvier 2017, paru dans la Gazette officielle du 8 février 2017, le gouvernement a édicté le Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM), établi par règlement pris en vertu de la Loi sur les régimes de retraite des maires et des conseillers des municipalités (RRMCM). Depuis 1989, les élus municipaux ne cotisent plus et les municipalités ne contribuent plus au RRMCM, lequel avait été mis en place en 1975. Ce régime a été remplacé en 1989 par le régime de retraite des élus municipaux (RREM).

Le RPSMCM est administré par Retraite Québec. Il vise à pourvoir à la poursuite du paiement des prestations une fois la caisse de retraite du RRMCM épuisée, ce qui est survenu en date du 6 novembre 2017. En vertu du règlement établissant le RPSMCM, les 42 municipalités concernées deviennent dès lors responsables de pourvoir aux paiements des prestations du RPSMCM. L'annexe I du règlement établissant le RPSMCM détermine la part que chaque municipalité doit contribuer selon un pourcentage fixe. En début de chaque année, Retraite Québec facture les municipalités pour les contributions qu'elles doivent verser dans l'année.

Ce régime est un régime de retraite à prestations déterminées pour lequel il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Il constitue donc un régime interemployeur en vertu des normes comptables. Par conséquent, les municipalités participantes comptabilisent ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ce régime de retraite correspond aux contributions qu'elle doit verser pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	5 009	6 400
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110	5 009	6 400

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

S.O.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9	9

Description du régime

Le RREMQ est un régime de retraite interemployeur, offrant un volet à cotisations déterminées et un volet à prestations déterminées, qui existe depuis le 1er janvier 2008. Ce régime s'adresse aux organismes municipaux ainsi qu'aux organismes connexes comme les centres locaux de développement (CLD). Les employés des organismes participants peuvent individuellement décider de racheter leurs services rendus antérieurement au 1er janvier 2008 ou à la date d'adhésion au régime. Chaque employé qui exerce un tel choix en assume la totalité des coûts.

Les promoteurs à l'origine de l'instauration de ce régime sont la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), l'Association des directeurs généraux des municipalités régionales de comté du Québec (ADGMRCQ), avec l'appui de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Ce régime est un régime de retraite à prestations déterminées pour lequel il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Il constitue donc un régime interemployeur en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les organismes municipaux participants comptabilisent ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par un organisme municipal participant relativement à ce régime de retraite correspond aux contributions qu'il doit verser pour cet exercice telles qu'établies en vertu du régime.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	8 601	8 289
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	28 991	27 939
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	13 428	13 932
	121	42 419	41 871

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	53 115 646	53 757 824	50 397 198
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	53 115 646	53 757 824	50 397 198
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	376 975	415 535	411 791
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15			
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18	80 570	80 571	78 729
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	457 545	496 106	490 520
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	457 545	496 106	490 520
	27	53 573 191	54 253 930	50 887 718

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	3 462	3 462	3 462
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	112 123	113 337	121 534
Cégeps et universités	32	306 158	309 476	367 917
Écoles primaires et secondaires	33	677 497	687 782	814 524
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	1 099 240	1 114 057	1 307 437
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	182 471	182 474	171 584
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	182 471	182 474	171 584
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	1 281 711	1 296 531	1 479 021

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		6 249	
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	172 157	54 264	62 362
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	231 611	110 297	105 972
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65	260 013	196 738	155 668
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	270 000	456 280	356 307
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72	150 000	399 439	
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76		2 850	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77	20 000	16 483	67 924
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	98 523	122 201	96 509
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	121 127	123 325	117 432
Autres	83	23 750	23 620	17 743
Réseau d'électricité	84			
	85	1 347 181	1 511 746	979 917

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	86		
Sécurité publique			
Police	87		
Sécurité incendie	88		
Sécurité civile	89		
Autres	90		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	91	1 159 605	2 637 203
Enlèvement de la neige	92		
Autres	93		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	94		
Transport adapté	95		
Transport scolaire	96		
Autres	97		
Transport aérien	98		
Transport par eau	99		
Autres	100		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		
Réseau de distribution de l'eau potable	102	280 048	677 353
Traitement des eaux usées	103		
Réseaux d'égout	104	827 889	1 636 767
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	105		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	106		
Tri et conditionnement	107		
Autres	108		
Autres	109		
Cours d'eau	110		
Protection de l'environnement	111		3 750
Autres	112		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	113		
Sécurité du revenu	114		
Autres	115		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	116		
Rénovation urbaine	117		
Promotion et développement économique	118		
Autres	119		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	120	67 726	
Activités culturelles			
Bibliothèques	121		
Autres	122		
Réseau d'électricité	123		
	124	2 335 268	4 955 073

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	475 000	514 922	480 845
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	352 879	352 878	287 052
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	827 879	867 800	767 897
TOTAL DES TRANSFERTS	136	2 175 060	4 714 814	6 702 887

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	528 135	593 111	538 347
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	528 135	593 111	538 347

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	165		
Autres	166		
	167		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	168		
Rénovation urbaine	169		
Promotion et développement économique	170		
Autres	171		
	172		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	173		
Activités culturelles			
Bibliothèques	174		
Autres	175		
	176		
Réseau d'électricité	177		
	178	528 135	538 347
		593 111	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	149 500	148 697	134 128
	182	149 500	148 697	134 128
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	38 640	72 116	67 077
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	38 640	72 116	67 077
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	197			
Traitement des eaux usées	198			
Réseaux d'égout	199			
	200	7 020	4 638	8 947
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202	1 980	1 409	1 522
Autres	203	5 000	4 541	2 748
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205	4 500	2 947	5 765
Autres	206	2 700	3 457	3 280
	207	21 200	16 992	22 262

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	65 000	48 950	19 925
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216	65 000	48 950	19 925
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	1 231 589	1 501 598	1 200 985
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	6 580	10 913	10 935
Autres	219	24 466	52 882	33 538
	220	1 262 635	1 565 393	1 245 458
Réseau d'électricité				
	221			
	222	1 536 975	1 852 148	1 488 850
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	2 065 110	2 445 259	2 027 197

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	362 720	572 652	364 076
Droits de mutation immobilière	225	4 000 000	6 157 492	8 043 136
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	4 362 720	6 730 144	8 407 212
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	630 000	622 502	633 516
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	745 500	2 111 913	881 465
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	100 000		900
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		131 500	
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239		2 625	
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	2 000	179 110	7 065
	242	102 000	313 235	7 965
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	573 227	475 624		475 624	439 844
Greffe et application de la loi	2	1 297 718	1 191 745		1 191 745	1 255 402
Gestion financière et administrative	3	3 375 683	3 525 723		3 525 723	2 732 525
Évaluation	4	531 317	531 317		531 317	520 772
Gestion du personnel	5	929 018	860 742		860 742	755 434
Autres						
▪ Agglomération - Admin autre	6.1	2 022 399	2 024 217		2 024 217	1 883 176
▪ Ville - Admin autre	6.2	1 370 544	1 244 508	409 839	1 654 347	1 645 006
	7	10 099 906	9 853 876	409 839	10 263 715	9 232 159
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	8 358 140	8 358 140	16 807	8 374 947	8 114 773
Sécurité incendie	9	3 066 936	3 066 936		3 066 936	3 057 866
Sécurité civile	10					
Autres	11	1 055 370	1 035 244		1 035 244	1 091 201
	12	12 480 446	12 460 320	16 807	12 477 127	12 263 840
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	3 596 927	4 261 824	4 248 671	8 510 495	8 391 437
Enlèvement de la neige	14	2 070 492	2 032 012	182 076	2 214 088	1 833 952
Éclairage des rues	15	290 901	279 031	90 843	369 874	266 811
Circulation et stationnement	16	355 324	289 476	17 140	306 616	279 787
Transport collectif						
Transport en commun	17	6 602 763	6 602 763		6 602 763	6 290 006
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20	4 151	4 220		4 220	3 407
	21	12 920 558	13 469 326	4 538 730	18 008 056	17 065 400

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	549 175	549 175		549 175	491 165
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 346 855	1 490 468	599 861	2 090 329	1 984 109
Traitement des eaux usées	24	1 340 688	1 340 688		1 340 688	1 277 781
Réseaux d'égout	25	815 183	573 099	1 177 279	1 750 378	1 761 899
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	473 835	399 436		399 436	461 196
Élimination	27	640 741	640 741		640 741	664 303
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	562 300	528 312		528 312	538 824
Tri et conditionnement	29	35 054	35 054		35 054	84 169
Matières organiques						
Collecte et transport	30	623 670	567 786		567 786	576 002
Traitement	31	374 284	374 284		374 284	267 029
Matériaux secs	32	359 577	359 577		359 577	306 538
Autres	33	21 853	21 853		21 853	21 480
Plan de gestion						
Autres	35					
Cours d'eau						
Protection de l'environnement	37	466 113	444 966	114 170	559 136	425 805
Autres	38	675 883	675 883		675 883	613 846
	39	8 285 211	8 001 322	1 891 310	9 892 632	9 474 146
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	247 879	251 997		251 997	247 982
Sécurité du revenu	41					
Autres	42					
	43	247 879	251 997		251 997	247 982

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	1 143 392	1 163 773	126 455	1 290 228	1 213 100
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45					
Autres biens	46					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	167 388	168 272		168 272	167 250
Tourisme	48					
Autres	49					
Autres	50					
	51	1 310 780	1 332 045	126 455	1 458 500	1 380 350
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	1 747 447	1 828 661	376 082	2 204 743	2 040 971
Patinoires intérieures et extérieures	53	474 515	329 697	388 469	718 166	776 491
Piscines, plages et ports de plaisance	54	1 411 981	1 395 846	140 210	1 536 056	1 218 643
Parcs et terrains de jeux	55	3 328 140	3 743 822	545 095	4 288 917	3 599 548
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57	298 788	305 571		305 571	202 362
Autres	58					
	59	7 260 871	7 603 597	1 449 856	9 053 453	7 838 015
Activités culturelles						
Centres communautaires	60	837 684	836 230	46 158	882 388	780 249
Bibliothèques	61	1 583 210	1 585 726	154 098	1 739 824	1 583 395
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62	7 077	5 207	482	5 689	7 991
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64					55 725
	65	2 427 971	2 427 163	200 738	2 627 901	2 427 360
	66	9 688 842	10 030 760	1 650 594	11 681 354	10 265 375

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
	RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67					
	FRAIS DE FINANCEMENT						
	Dette à long terme						
	Intérêts	68	2 515 523	2 558 376		2 558 376	2 248 539
	Autres frais	69		206 940		206 940	202 777
	Autres frais de financement						
	Avantages sociaux futurs	70		64 000		64 000	(90 000)
	Autres	71					
		72	2 515 523	2 829 316		2 829 316	2 361 316
	EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	8 000 000	8 633 735 (8 633 735)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Saint-Lambert | 58012 |

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	812 033	562 402
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	2 372 375	689 211
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 258 961	3 627 170
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8	7 518	175 363
Aires de stationnement	9		(6 287)
Parcs et terrains de jeux	10	1 714 520	283 861
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	31 570	4 159
Édifices communautaires et récréatifs	14	263 885	59 343
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	170 077	72 372
Ameublement et équipement de bureau	18	919 715	228 806
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 058 788	789 634
Terrains	20		
Autres	21	1 187	40 198
	22	10 610 629	6 526 232

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	812 033	562 402
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	2 372 375	689 211
Autres infrastructures	5	4 980 999	4 080 107
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	2 445 222	1 194 512
	12	10 610 629	6 526 232

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	6 561			6 561
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	1 194 200		48 500	1 145 700
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	63 787 888	5 850 738	3 963 865	65 674 761
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	64 988 649	5 850 738	4 012 365	66 827 022
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	24 164 351	697 262	1 543 635	23 317 978
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	24 164 351	697 262	1 543 635	23 317 978
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	24 164 351	697 262	1 543 635	23 317 978
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	24 164 351	697 262	1 543 635	23 317 978
	19	89 153 000	6 548 000	5 556 000	90 145 000
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	89 153 000	6 548 000	5 556 000	90 145 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	90 145 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	526 540
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	6 561
Débiteurs	8	23 317 978
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	8 044 893
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	59 302 108
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	59 302 108
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	429 669
Autres organismes	17	4 248 000
Endettement total net à long terme	18	63 979 777
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	20 272 295
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	614 039
	21	19 658 256
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	83 638 033
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	395 192	395 192	381 588
Évaluation	2	531 317	531 317	520 772
Autres	3	2 029 865	1 993 859	1 845 793
Sécurité publique				
Police	4	8 358 140	8 358 140	8 097 966
Sécurité incendie	5	3 066 936	3 066 936	3 057 866
Sécurité civile	6			
Autres	7	727 028	727 028	795 612
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	6 602 763	6 602 763	6 290 006
Autres	10	4 151	4 220	3 407
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	2 380 746	2 269 652	2 132 703
Matières résiduelles	12	1 431 509	1 431 509	1 343 519
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	5 179	5 265	5 262
Autres	15	675 883	675 883	613 846
Santé et bien-être				
Logement social	16	247 879	251 997	247 982
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	143 384	144 004	208 553
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	167 388	168 272	167 250
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	221 438	224 960	222 774
Réseau d'électricité				
	24			
	25	26 988 798	26 850 997	25 934 899

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1	473 399	374 534
Charges sociales	2	146 512	113 397
Biens et services	3	9 990 718	6 038 301
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	10 610 629	6 526 232

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	32,49	35,00	59 343,00	3 824 009	918 462	4 742 471
Professionnels	2						
Cols blancs	3	76,72	33,75	135 106,14	4 940 270	1 186 568	6 126 838
Cols bleus	4	56,33	40,00	117 577,93	4 817 492	1 157 079	5 974 571
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	165,54		312 027,07	13 581 771	3 262 109	16 843 880
Élus	9	9,00			262 079	72 157	334 236
	10	174,54			13 843 850	3 334 266	17 178 116

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	110 297	86 241	193 806		390 344
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	196 738	254 419	573 469		1 024 626
Autres	6	1 628 589	404 327	1 246 928	20 000	3 299 844
	7	1 935 624	744 987	2 014 203	20 000	4 714 814

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	12 465	(17 295)
	4	12 465	(17 295)
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	1 366 837	1 162 005
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	1 366 837	1 162 005
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	355 588	310 226
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	671 874	585 799
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	1 027 462	896 025
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	117 712	85 665
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	117 712	85 665
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	265 902	209 038
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38	38 938	25 878
	39	304 840	234 916
Réseau d'électricité			
	40		
	41	2 829 316	2 361 316

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mme Pascale Mongrain	1.1 Maire	45 824	18 207	16 548	
M. Francis Le Chatelier, district #1	1.2 Conseiller	16 813	8 406	15 850	15 967
M. Claude Ferguson, district #2	1.3 Conseiller	16 813	8 406	8 040	4 020
Mme Alexandrine Lamoureux-Salvas, distri	1.4 Conseiller	16 813	8 406		
Mme Julie Bourgoin, district #4	1.5 Conseiller	16 813	8 406	1 680	840
M. Loïc Blancquaert, district #5	1.6 Conseiller	16 813	8 406	2 940	1 470
Mme Liette Michaud, district #6	1.7 Conseiller	16 813	8 406		
Mme Virginie Dostie-Toupin, district #7	1.8 Conseiller	16 813	8 406		
Mme Stéphanie Verreault, district #8	1.9 Conseiller	16 813	8 406		

Note

M. Francis Le Chatelier a reçu une rétroaction d'un organisme paramunicipal pour son allocation de dépenses couvrant les années 2021 et 2022 pour un montant de 8 042\$. Le montant d'allocations de dépenses provenant d'un organisme paramunicipal en 2023 est de 7 925\$.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 3 500 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 \$

Ligne 9 : Autres charges 11 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 \$

Ligne 24 : Libres 20 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 \$

Constatés au cours de l'exercice 24 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 _____ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 2 231 027 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 _____ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 89 100 \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

34

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

35

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

Agglomération de Longueuil

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 _____ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 _____ \$

- b) autres formes d'aide

42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systemes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systemes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2022-04-136
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2022-04-11
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 860
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 430
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? | 1 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> | | | |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé? | 2 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? | 4 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-04-15

Nom du signataire : Cassandra Comin Bergonzi

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : 2024-05-07

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-07 16:24

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Ville de Saint-Lambert | 58012 |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	64 935 292	70 018 935	66 071 908
Investissement	2		2 469 393	4 955 073
	3	64 935 292	72 488 328	71 026 981
Charges				
	4	65 549 145	66 862 697	62 290 568
Excédent (déficit) de l'exercice				
	5	(613 853)	5 625 631	8 736 413
Moins : revenus d'investissement	6	()	(2 469 393)	(4 955 073)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales				
	7	(613 853)	3 156 238	3 781 340
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	8 000 000	8 633 735	8 528 461
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9		46 369	53 546
Remboursement de la dette à long terme	10	(4 001 200)	(4 012 366)	(4 719 116)
Affectations				
Activités d'investissement	11	()	(101 626)	(90 464)
Excédent (déficit) accumulé	12	(3 384 947)	(2 958 676)	(2 687 232)
Autres éléments de conciliation	13		74 700	75 543
	14	613 853	1 682 136	1 160 738
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales				
	15		4 838 374	4 942 078

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	23 890 489	14 987 457
Débiteurs	2	37 413 000	40 566 646
Placements de portefeuille	3	241 991	245 985
Autres	4	102 750	102 750
	5	61 648 230	55 902 838
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	89 458 148	88 350 862
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	2 832 000	3 220 000
Autres	9	9 417 858	8 007 392
	10	101 708 006	99 578 254
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(40 059 776)	(43 675 416)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	166 374 408	164 397 514
Autres	13	693 649	660 552
	14	167 068 057	165 058 066
Excédent (déficit) accumulé	15	127 008 281	121 382 650

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	8 220 933	7 685 815
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Fonds Vert	2.1	889 210	176 933
▪ Frais juridiques	2.2	577 498	221 860
▪ Fonds pour projets spéciaux	2.3	2 882 800	740 545
▪ Honoraires professionnels - PTI	2.4	300 000	
▪ Engagements	2.5	41 525	
	3	4 691 033	1 139 338
Réserves financières			
▪ Réserve pour immobilisations	4.1	918 689	1 000 000
▪ Réserve conditions climatiques	4.2	300 000	300 000
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	1 366 008	2 092 776
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	6 561	6 561
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	249 693	51 463
Autres			
▪ Fonds de stationnement	10.1	100 945	73 445
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(2 972 487)	(2 851 317)
Financement des investissements en cours	12	12 469 022	10 376 092
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	101 657 884	101 508 477
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	127 008 281	121 382 650

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	59 302 108
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	83 638 033

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	6 561	6 561
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	65 674 761	63 787 888
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	1 145 700	1 194 200
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	23 317 978	24 164 351
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	90 145 000	89 153 000

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	53 573 191	54 253 930	50 887 718
Compensations tenant lieu de taxes	13	1 281 711	1 296 531	1 479 021
Quotes-parts	14			
Transferts	15	2 175 060	2 379 546	1 747 814
Services rendus	16	2 065 110	2 445 259	2 027 197
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	4 992 720	7 352 646	9 040 728
Autres	18	847 500	2 291 023	889 430
	19	64 935 292	70 018 935	66 071 908
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		2 335 268	4 955 073
Autres	23		134 125	
	24		2 469 393	4 955 073
	25	64 935 292	72 488 328	71 026 981

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	10 099 906	9 853 876	409 839	10 263 715	9 232 159
Sécurité publique						
Police	2	8 358 140	8 358 140	16 807	8 374 947	8 114 773
Sécurité incendie	3	3 066 936	3 066 936		3 066 936	3 057 866
Autres	4	1 055 370	1 035 244		1 035 244	1 091 201
Transport						
Réseau routier	5	6 313 644	6 862 343	4 538 730	11 401 073	10 771 987
Transport collectif	6	6 602 763	6 602 763		6 602 763	6 290 006
Autres	7	4 151	4 220		4 220	3 407
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	4 051 901	3 953 430	1 777 140	5 730 570	5 514 954
Matières résiduelles	9	3 091 314	2 927 043		2 927 043	2 919 541
Autres	10	1 141 996	1 120 849	114 170	1 235 019	1 039 651
Santé et bien-être	11	247 879	251 997		251 997	247 982
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 143 392	1 163 773	126 455	1 290 228	1 213 100
Promotion et développement économique	13	167 388	168 272		168 272	167 250
Autres	14					
Loisirs et culture	15	9 688 842	10 030 760	1 650 594	11 681 354	10 265 375
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	2 515 523	2 829 316		2 829 316	2 361 316
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	57 549 145	58 228 962	8 633 735	66 862 697	62 290 568
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	8 000 000	8 633 735 (8 633 735)		
	21	65 549 145	66 862 697		66 862 697	62 290 568

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	2 469 393	4 955 073
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (10 610 629)(6 526 232)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (70 706)(90 464)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	5 804 369	2 416 415
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	101 626	90 464
Excédent accumulé	6	4 920 224	4 551 440
	7	144 884	441 623
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	2 614 277	5 396 696

Extrait du rapport financier, page S14